

Plan d'actions régional 2027 Grand-Est





Flashez ce QRcode
pour accéder à
la version digitale

Éditorial

**En 2027,
l'Anfh Grand-Est vous
propose une offre de
formations régionale
composée d'un large
panel de thématiques
choisies par
les membres des
instances territoriales
et régionales.**

Ces 72 formations font suite au recueil annuel des besoins en formation réalisé auprès des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux des trois territoires du Grand-Est.

Soucieux de proposer une offre de formations en adéquation avec les enjeux auxquels les établissements sont confrontés, les équipes et les membres des instances de l'Anfh Grand-Est ont structuré cette nouvelle édition autour de 7 axes :

- Évolution des organisations, des métiers, des techniques et des compétences ;
- Ressources humaines et qualité de vie au travail ;
- Encadrement et management des équipes ;
- Accompagnement et prise en charge en services de soins ;
- Accompagnement et prise en charge des publics accueillis ;
- Accompagnement et prise en charge du grand âge et du handicap ;
- Droit, éthique et gestion des risques.

Un 8^e axe spécifique pour les personnels médicaux complète cette offre avec notamment un focus pour les médecins managers.

À travers cette offre de formations 2027, l'Anfh Grand-Est poursuit son ambition de renforcer l'accompagnement de l'ensemble des établissements en leur proposant des solutions adaptées, concrètes et innovantes. Elle a également à cœur de favoriser le travail en réseau et en proximité afin de répondre aux spécificités des territoires et aux problématiques rencontrées par les établissements.

Ces axes de travail sont le fruit de réflexions partagées et constructives à l'échelle de la région Grand-Est entre les équipes des trois délégations Anfh et de ses administrateurs, très attachés à co-construire une offre de formations ambitieuse et diversifiée au bénéfice des agents des établissements de la Fonction Publique Hospitalière et par conséquent de leurs bénéficiaires.

Présidente du CRSG Grand-Est 2026
Isabelle DUVAL

Sommaire

Éditorial	p.3
Présentation générale de l'Anfh	p.7
Projet stratégique 2025 – 2028	p.9
Financements Anfh	p.10
Les chiffres-clés	p.11
Les services destinés aux établissements	p.12
Des équipes à votre service	p.14
Carte des établissements adhérents	p.16
Modalités d'inscription et conditions de prise en charge	p.18
LA ForMuLE Anfh	p.21
La plateforme e-formations de l'Anfh	p.22
Laïcité	p.23
Exemples de parcours de formation destinés aux professionnels	p.24

01 Évolution des organisations, des métiers, des techniques et des compétences p.27

> Travailler avec l'Intelligence Artificielle	28
> Design thinking	29
> Le travail de nuit	30
> Les fondamentaux du développement durable et de la RSE	31
> Développer sa posture de tuteur dans la Fonction Publique Hospitalière	32
> Référentiel DEAS : Actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021	33

02 Ressources humaines et qualité de vie au travail p.35

> Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail	36
> Communiquer avec bienveillance et assertivité en équipe	37
> Organisation du temps de travail et méthodologie de construction des cycles de travail	38
> Gestion des incivilités, de l'agressivité et de la violence	39
> Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards ! Module 1 – Repérer précocement des symptômes individuels et identifier des signaux	40
> Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards ! Module 2 – Adopter un management préventif et une posture soutenante	41
> Process com'	42

03 Encadrement et management des équipes p.43

> Être responsable d'équipe : débiter en management, les fondamentaux de l'encadrement d'équipe	44
> Éthique et posture de l'encadrant	45
> Mobiliser et motiver les équipes	46
> Gestion des situations difficiles	47
> Gestion et conduite de projets	48

Sommaire

04 **Accompagnement et prise en charge en services de soins** p.49

> Prise en charge de la douleur : sensibilisation.....	50
> Prise en charge de la douleur : perfectionnement	51
> Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités : Module 1 – Les fondamentaux.....	52
> Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités : Module 2 – Approfondissement	53
> Prise en charge des personnes en situation d'obésité	54
> Prise en charge des personnes diabétiques	55
> Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants.....	56
> Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire	57
> Prise en charge palliative dont l'accompagnement de la fin de vie.....	58
> Appréhender la mort dans le cadre professionnel	59
> Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD) Module 1 – Adressage vers l'HAD	60
> Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD) Module 2 – Se faire connaître en tant qu'HAD.....	61
> Interculturalité : Module à destination des professionnels du soin	62
> Interculturalité : Module à destination des professionnels de la protection de l'enfance	63
> Santé des personnes migrantes	64

05 **Accompagnement et prise en charge des publics accueillis** p.65

> Soutenir et impulser une culture professionnelle de développement du pouvoir d'agir	66
> L'adolescent : le comprendre pour mieux le prendre en charge	67
> Identité de genre et orientation sexuelle à l'adolescence.....	68
> Contribuer à la santé et à la protection des enfants.....	69
> Lutter contre les violences et l'exploitation sexuelle des mineur-e-s.....	70
> Protéger et promouvoir la santé des enfants face aux écrans.....	71
> Repérage et prise en charge des violences conjugales et/ou intrafamiliales	72
> Les troubles du neurodéveloppement	73
> Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter des patients enfants et adolescents	74
> Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter les publics adultes	75
> Stop à la stigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques	76

06 **Accompagnement et prise en charge du grand âge et du handicap** p.77

> Bientraitance des personnes accueillies.....	78
> Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle	79
> Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement	80
> Textures modifiées en cuisine et manger-mains.....	81
> Prise en charge des troubles de la déglutition	82
> Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD	83
> Circuit du médicament en EHPAD	84
> Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD	85
> Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes	86
> Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées	87
> Les moyens de communication alternatifs et augmentés	88

Sommaire

07 Droit, éthique et gestion des risques p.89

> Prévention des erreurs médicamenteuses.....	90
> Les méthodes de transmission écrites et orales.....	91
> Les droits des patients et des résidents.....	92
> Hygiène et HACCP en restauration collective.....	93
> Nettoyage et hygiène des locaux en institution	94
> Les fondamentaux de l'éthique.....	95
> Éthique en pratique soignante.....	96

08 Formations à destination des personnels médicaux p.97

> Parcours manager médical : Module 1 – Positionnement (en distanciel)	100
> Parcours manager médical : Module 2 – La gouvernance hospitalière	101
> Parcours manager médical : Module 3 – Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective.....	102
> Parcours manager médical : Module 4 – Apprendre à anticiper et gérer les conflits.....	103
> Parcours manager médical : Module 5 – Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux.....	104
> Parcours manager médical : Module 6 (optionnel) – Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire	105
> Intelligence Artificielle générative en santé.....	106
> Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale	107
> Médecin-manager : Comment inspirer une dynamique d'équipe confiante, sereine et efficace ?	108
> Médecin-manager : Comment prévenir & faire face aux situations conflictuelles en milieu hospitalier ?	109

Calendrier des AFR	110
--------------------------	-----

Index des formations	116
----------------------------	-----

Comment accéder aux délégations territoriales	118
---	-----

D'un coup d'œil

Présentation générale de l'Anfh

L'Association nationale pour la formation permanente du personnel hospitalier (Anfh) est une association loi 1901 agréée par le ministère de la Santé depuis 2007. Elle est aujourd'hui le seul OPCA du secteur public.

Sa raison d'être est de collecter, gérer, mutualiser et optimiser les fonds qui lui sont confiés au titre de la formation professionnelle des agents de la FPH pour l'ensemble des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics adhérents, mais aussi proposer aux établissements et aux agents les services permettant le déploiement d'une formation continue de qualité.

Depuis sa création en 1974, l'Association a acquis une expérience et un savoir-faire reconnus qui en font aujourd'hui une référence en matière de formation professionnelle du secteur sanitaire et social.

La structure repose sur trois valeurs fondatrices



PARITARISME

Les instances de décision sont composées conjointement de la Fédération hospitalière de France (FHF), représentant les établissements employeurs de la Fonction publique hospitalière, et des organisations syndicales (CFDT, CGT, FO, UNSA, SUD, CFTC, CFE-CGC). L'alternance aux postes de président et vice-président se pratique tous les ans entre les représentants des employeurs et les organisations syndicales aux niveaux national, régional et territorial.



PROXIMITÉ

Avec 16 délégations régionales regroupant 26 délégations territoriales, l'Anfh met au service de la FPH des conseillers en gestion de fonds, en dispositifs individuels et en formation pour accompagner les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux.



SOLIDARITÉ

Elle s'exerce par la mutualisation des moyens financiers, mais aussi par le partage d'expériences et la mise en commun des connaissances.



La plaquette institutionnelle présente l'Association, sa structure, son histoire et ses valeurs.

La plateforme e-formation (LMS)

Pour les établissements et agents de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh propose son espace digital de formation : la plateforme Learning Management System (LMS).

Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh autour de cinq thématiques.

Ressources Humaines : encadrement et management d'équipes, fonctions supports, prise en charge et qualité des soins, environnement-RSE-qualité et compétences clés savoirs de base.

Plus d'infos sur
[https://e-formation.anfh.fr/
login/index.php](https://e-formation.anfh.fr/login/index.php)



Projet stratégique 2025–2028

L'Anfh a adopté son nouveau projet stratégique 2025-2028.

Tout en prenant en compte les éléments de mise en œuvre du projet stratégique 2020-2024, l'ensemble des réalisations collectives mises en œuvre depuis 50 ans et les besoins du secteur, le Projet Stratégique 2025-2028 de l'Anfh s'articule autour de 3 orientations, déclinées en 9 objectifs :

Orientation 1 : **S'engager au service des** **projets des établissements** **et des professionnels**

Objectif 1 : Développer et déployer **des parcours adaptés** sur toutes les filières

➤ 50 000 agents accèdent à un diplôme ou une qualification de niveau supérieur.

Objectif 2 : Déployer l'offre RH de **formation et d'accompagnement** **renforcé** des services RH et formation sur leurs différents projets

➤ Tous les établissements mobilisent l'offre de services de l'Anfh, l'Anfh dématématise ses process de gestion pour tous les établissements.

Objectif 3 : Accompagner et informer **les professionnels sur les possibilités** **de promotion et d'évolution** **professionnelle** (passerelles, etc.)

➤ Tous les agents de la FPH auront accès au Portail agents de l'Anfh.

Orientation 2 : **Mutualiser les ressources,** **développer le partage des** **outils et des données et** **contribuer à l'optimisation par** **la participation aux réseaux**

Objectif 4 : Réaffirmer et adapter la **mutualisation pour répondre aux** **nouveaux objectifs et enjeux** des établissements, des agents et du secteur

➤ L'Anfh optimise la gestion des fonds pour augmenter le nombre de départs en formation.

Objectif 5 : Capitaliser **les expériences et accentuer l'analyse** **et le partage de données**

➤ L'Anfh utilise et met à disposition les données métiers pertinentes actualisées.

Objectif 6 : Développer les **partenariats et l'intégration** **aux réseaux** pour enrichir l'offre

➤ L'Anfh enrichit et diffuse son offre au travers des partenariats et la participation aux réseaux dans toutes les délégations.

Orientation 3 : **Développer une offre réactive** **qui s'adapte aux exigences** **et enjeux du secteur**

Objectif 7 : Faciliter l'accès à **la formation** par la diversification des modalités et l'évaluation de leurs effets

➤ L'Anfh contribue à la qualité de la formation par la politique de référencement, l'évaluation des formations, et assure une veille pour prévenir les risques liés aux dérives sectorielles.

Objectif 8 : Soutenir les dynamiques **collectives**, les collectifs de travail et accompagner les évolutions des pratiques professionnelles et des métiers

➤ L'Anfh favorise et propose des actions pour accompagner les collectifs de travail.

Objectif 9 : Accompagner et soutenir **la transition écologique**

➤ L'Anfh s'engage aux côtés de ses partenaires à intégrer la transition écologique dans toutes ses pratiques et ses actions et à rendre accessible à tous les établissements une offre de formation.

Ce projet stratégique, adopté à l'unanimité lors de l'Assemblée générale est basé sur des objectifs majeurs, à la hauteur des enjeux du secteur. L'Anfh ambitionne avec fierté de continuer à faire vivre ce modèle si particulier construit depuis 50 ans.

Financements Anfh

L'Anfh collecte
cinq fonds.

2,1%

Plan de formation

Les établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux employant des agents de la Fonction publique hospitalière doivent consacrer au minimum 2,1% des rémunérations inscrites au budget à la formation.

0,2%

CFP – BC – VAE

Cette contribution est obligatoirement versée à l'Anfh et finance le Congé de formation professionnelle, le congé pour Validation des acquis de l'expérience et le congé pour Bilan de compétences. L'initiative relève exclusivement de l'agent.

0,6%

FMEP

Il s'agit du Fonds mutualisé pour le financement des Études promotionnelles de l'agent. Les Études promotionnelles désignent les formations qui aboutissent aux diplômes du secteur sanitaire et social (liste fixée par arrêté du ministère de la Santé). Leur initiative relève exclusivement de l'établissement qui s'occupe de présenter les demandes de prise en charge à l'Anfh.

4,8%

ESAT

L'Anfh propose, aux établissements et services d'aide par le travail (ESAT), de collecter et gérer la contribution destinée à financer la formation continue des travailleurs handicapés accueillis.

0,75 / 0,5%

DPC médical

Depuis 2013, l'Anfh gère les fonds de formation et DPC (Développement professionnel continu) des médecins sur une base volontaire des établissements. L'adhésion leur permet de bénéficier des services de l'Anfh et d'une contribution financière versée par l'ANDPC.

Partenariats financiers

Au niveau national, deux partenariats structurants se poursuivent actuellement :

- > partenariat avec la CNSA sur la qualification des personnels, les ASG et les emplois d'avenir ;
- > partenariat avec le FIPHFP sur le handicap (partenariat national se déclinant en régions).

Au niveau régional, à titre d'exemple, sur la période de mise en œuvre du projet stratégique 2016-2019, 125 nouvelles conventions ont été signées, toutes délégations confondues.

Les principaux partenaires des délégations sont les ARS, les Conseils régionaux, les Direccte (Fonds européen FSE), le CNFPT, la CNRACL (FNP) et le FIPHFP.

Les principales thématiques faisant l'objet de conventions partenariales financières en délégations sont les suivantes :

- > appui aux politiques GPMC des établissements ;
- > élaboration ou renouvellement de cartographies métiers ;
- > soutien financier au développement des Études promotionnelles ;
- > soutien aux parcours qualifiants et certifiants d'agents cibles dans le secteur ;
- > appui aux politiques handicap des établissements ;
- > soutien des établissements dans leur politique de prévention des risques ou Qualité de vie au travail (QVT) ;
- > professionnalisation des acteurs « achats » dans les établissements ;
- > soutien aux démarches de certification des établissements et comptabilité analytique ;
- > dispositifs en faveur des compétences-clés ;
- > soutien spécifique aux politiques formation des petits établissements ou EHPAD ;
- > appui au développement de nouvelles modalités d'apprentissage ;
- > soutien aux mobilités inter fonctions publiques ;
- > dispositifs de simulation en santé ;
- > etc.

Les chiffres-clés



195

Établissements adhérents
à l'Anfh Grand-Est

Adhérents

98,5%

d'établissements adhérents
au 2,1% – plan de formation



57,3%

Taux d'accès
à la formation

Données financières

107 702 K€

collectés en 2025

113 631 départs en formation
(au titre du plan de formation)

252 dossiers CFP en cours de
financement (dossiers classiques)*

74 dossiers VAE en cours
de financement*

317 bilans de compétences financés*

2 208 études promotionnelles financées

Répartition :

75 762 K€ 2,1% – plan de formation

21 681 K€ 0,6% – fonds de
mutualisation pour les Études
promotionnelles

7 227 K€ 0,2% – CFP/BC/VAE

69 K€ 4,8% – ESAT

2 964 K€ 0,5% ou 0,75% – DPC médical

* Dans le cadre du 0,2% – CFP/BC/VAE
Tous fonds confondus

Les services destinés aux établissements

L'Anfh offre aux responsables de formation et aux directeurs des ressources humaines des établissements adhérents un ensemble d'outils et de services visant à les accompagner dans la gestion de la formation, des compétences et des métiers.

Un accompagnement spécifique sur la gestion de la formation et des parcours professionnels

Pour faciliter l'élaboration et la mise en œuvre des politiques RH-formation, l'Anfh accompagne les établissements hospitaliers dans leurs démarches en mettant à leur disposition de nombreux outils méthodologiques et informatiques.

Plateforme en ligne pour l'achat de formations et centrale d'achats

La plateforme d'achats en ligne de l'Anfh est conçue pour sécuriser et simplifier les achats de formation des adhérents de l'Anfh. Disponible sur le site anhf.fr, cette solution informatique est exclusivement dédiée à l'achat de formations.

La plateforme de l'Anfh offre la possibilité de gérer l'ensemble de la procédure d'achat : publication des appels d'offres ou consultation en direct d'un ou plusieurs organisme(s) de formation, échanges avec les organismes candidats, modification de cahiers des charges, réception et ouverture des plis, attribution du marché, archivage, etc.

Avantage supplémentaire, elle dispose de fonctionnalités de partage de documents (cahiers des charges, conventions, etc.), favorisant ainsi la mutualisation des expériences et des bonnes pratiques avec d'autres établissements.

—
Plateforme d'achats de l'Anfh
plateforme-achats.anfh.fr

Outil de commande en ligne de formations Anfh « LA ForMuLE »

L'Anfh étant une centrale d'achat de prestations de formations, elle passe et contractualise des marchés de formation pour le compte des établissements adhérents. Aucune mise en concurrence n'est à réaliser par ces derniers lorsque l'achat a été réalisé par l'Anfh.

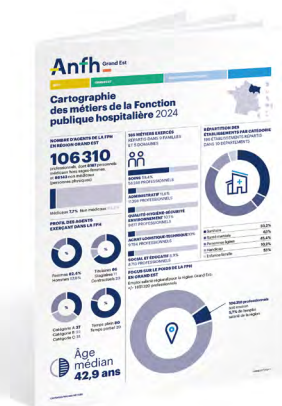
Dans le cadre de cette démarche d'accompagnement, l'Anfh a construit un outil de commande en ligne, permettant aux adhérents de consulter l'offre de formations achetée par l'Anfh et commander des sessions dans le cadre des marchés publics attribués par l'Association.

Les principales fonctionnalités de l'outil seront les suivantes :

- visualiser l'ensemble des marchés de formation contractualisés par l'Anfh ;
- rechercher des formations et les enregistrer en favoris ;
- passer, modifier et annuler des commandes dans le cadre de ces marchés ;
- consulter les données statistiques relatives à ces commandes.

Un seul outil pour gérer les processus de formation : Gesform Évolution

Une solution centralisée, où les applications et les données sont hébergées par l'Anfh. L'ergonomie générale de Gesform Évolution est intuitive, claire, et favorise une prise en main rapide. Les équipes des systèmes d'information des établissements ne sont plus sollicitées pour les mises à jour de versions. Un outil partagé avec la délégation régionale : les conseillers de l'Anfh utilisent le même outil pour traiter les demandes de financement de formation.



Un outil unique permettant de dématérialiser l'entretien auprès des cadres, de recueillir les besoins de formation, de saisir les demandes de formation et de générer automatiquement les dossiers acceptés par les commissions de formation, pour constituer un préplan à présenter en Comité technique d'établissement (CTE). Possibilité de gérer des plans de formation communs à plusieurs établissements (GHT, directions communes, etc.).

Les cartographies des métiers

À l'heure où le paysage sanitaire, social et médico-social se transforme, la gestion des métiers est importante. Dans ce contexte, l'Anfh développe un dispositif de cartographie des métiers permettant d'éclairer les réflexions stratégiques des établissements, des instances et de leurs partenaires sur les perspectives métiers, les besoins de formation et d'études promotionnelles.

Qualité des actions de formation

Les instances de l'Anfh ont validé le projet d'accompagnement des établissements adhérents de l'Anfh à l'amélioration de la qualité de leurs actions de formation. Compte tenu des évolutions réglementaires pour la liberté de choisir son avenir professionnel, l'Anfh souhaite accompagner ses établissements adhérents avec un triple objectif :

- > poursuivre la dynamique impulsée par le référencement Datadock ;
- > favoriser l'obtention de la certification Qualiopi de ses établissements adhérents ;
- > inscrire et afficher sa « politique qualité » dans le nouvel environnement de la formation professionnelle continue.



L'animation des réseaux professionnels

Cette animation se concrétise par l'organisation de journées thématiques, la proposition d'actions de formations nationales et régionales « clés en main » pour enrichir les plans de formation des établissements ou encore, par exemple, par l'animation de réseaux de responsables formation. Cette animation de réseaux permet l'échange de pratiques entre pairs, l'utilisation de données nationales, ainsi que la mise à disposition de repères sur l'évolution des métiers.

Information des adhérents

La Lettre de l'Anfh

L'Anfh diffuse à l'ensemble de ses adhérents un magazine trimestriel, *La Lettre de l'Anfh*, qui aborde, sur seize pages, l'actualité de la formation des établissements sanitaires, sociaux et médico-sociaux publics.

— Les numéros de *La Lettre de l'Anfh* sont disponibles sur anfh.fr

Informers les agents et les établissements

Dépliants, guides, affiches, etc., l'Anfh édite de nombreux documents d'information qui permettent de mieux comprendre les opportunités de la formation professionnelle tout au long de la vie. Ils sont disponibles pour les établissements adhérents sur simple demande auprès de la délégation régionale Anfh ou à partir de anfh.fr

Des guides pour les acteurs de la formation

Dans le cadre de la mise en place des Groupements hospitaliers de territoire (GHT), l'Anfh propose un guide, constitué de fiches thématiques, qui a pour ambition d'aider les établissements membres de GHT à décrypter ce nouveau dispositif, de les éclairer sur les choix



à effectuer et de leur fournir des pistes opérationnelles de coordination de la formation.

> Des fiches pratiques sur les droits et les modalités d'utilisation du CPF : ces fiches pratiques ont pour objectif de faciliter la mise en œuvre du CPF au sein des établissements. Elles en rappellent les principaux enjeux et précisent ses modalités d'application pour les établissements.

> Un guide sur l'éligibilité : ce guide s'attache à définir les éléments d'analyse qui permettront d'apprécier le caractère éligible d'une action de formation.

> Un guide des métiers : guide de référence sur les métiers de la Fonction publique hospitalière, il propose aux professionnels du secteur et à un large public de s'informer sur les conditions d'accès aux métiers (recrutement, diplômes, etc.), d'identifier les possibilités de mobilité dans une logique de parcours professionnel et d'accompagner les pratiques professionnelles (GPMC, FPTLV, CPF).

> Etc.

La plateforme « e-formations »

Pour les établissements et salariés de la Fonction publique hospitalière qui ont la possibilité de continuer à se former à distance, l'Anfh propose son espace digital de formation.

Cet espace digital, matérialisé à travers une bibliothèque de contenus e-learning Anfh, vient compléter les dispositifs de ressources en présentiel de l'Anfh autour de cinq thématiques : Ressources Humaines : encadrement et management d'équipes, fonctions supports, prise en charge et qualité des soins, environnement-RSE-qualité et compétences clés savoirs de base.

— Plus d'infos
> www.anfh.fr

Présentation

Des équipes à votre service

ANFH GRAND-EST

Délégué régional

Jean GOURNAY

- > j.gournay@anfh.fr
- > 03 26 87 78 21

DÉLÉGATION ALSACE

Déléguée territoriale

Anne SIGRIST

- > a.sigrist@anfh.fr
- > 03 88 21 47 01

Assistante

Julie STORCK

- > j.storck@anfh.fr
- > 03 88 21 47 00

Conseillère en formation

Marion HILBIG

- > m.hilbig@anfh.fr
- > 03 88 21 47 03

Conseillère en dispositifs individuels

Aurélie GONZALEZ

- > a.gonzalez@anfh.fr
- > 03 88 21 47 05

Conseillères en gestion de fonds

Kadidja BEN YAHIA

- > k.benyahia@anfh.fr
- > 03 88 21 47 07

Laetitia ENSMINGER

- > l.ensminger@anfh.fr
- > 03 88 21 47 09

Anne LEBORGNE

- > a.leborgne@anfh.fr
- > 03 88 21 47 04

Christelle MICHEL

- > c.michel@anfh.fr
- > 03 88 21 47 02

Sarah ZWITZER

- > s.zwitzer@anfh.fr
- > 03 88 21 47 06

DÉLÉGATION CHAMPAGNE-ARDENNE

Délégué territorial

Jean GOURNAY

- > j.gournay@anfh.fr
- > 03 26 87 78 21

Assistante

Blandine BOURGUIGNON

- > b.bourguignon@anfh.fr
- > 03 26 87 78 26

Conseillères en formation

Aube GROSSET

- > a.grosset@anfh.fr
- > 03 26 87 78 28

Sylvie LAMBEAUX

- > s.lambeaux@anfh.fr
- > 03 26 87 78 22

DÉLÉGATION LORRAINE

Conseillère en dispositifs individuels

Laurie GUERINI

> l.guerini@anhf.fr
> 03 26 87 78 23

Conseillères en gestion de fonds

Amandine BISTON

> a.biston@anhf.fr
> 03 52 15 21 91

Jessica CARVALHO

> j.carvalho@anhf.fr
> 03 26 87 78 24

Céline LEFEVRE

> c.lefevre@anhf.fr
> 03 26 87 78 25

Mélanie VANNET

> m.vannet@anhf.fr
> 03 52 15 21 90

Délégué territorial

Charles RÖSCH

> c.roesch@anhf.fr
> 03 83 15 17 30

Assistantes

Marie-Christine ANTOINE

> lorraine.formation@anhf.fr
> 03 83 15 17 34

Marine JACQUOT

> lorraine.formation@anhf.fr

Conseillère en formation

Florence JUPILLE

> f.jupille@anhf.fr
> 03 83 15 64 33

Conseillère en dispositifs individuels

Hélène FAURE

> h.faure@anhf.fr
> 03 83 15 17 31

Conseiller(e)s en gestion de fonds

Clémentine COLLIN-MOUGENOT

> c.collinmougenot@anhf.fr
> 03 83 15 17 35

Boris GRIFFON

> b.griffon@anhf.fr
> 03 83 15 17 36

Émilie MAROCCO

> e.marocco@anhf.fr
> 03 83 15 64 31

Johan MARTIN

> j.martin@anhf.fr
> 03 83 15 17 37

Caroline MATHIS

> c.mathis@anhf.fr
> 03 83 15 17 32

Anna POCHIT

> a.pochit@anhf.fr
> 03 83 15 17 33

Présentation

Carte des établissements adhérents

Légende

- CHRU/CHR
- CH, GCS, GIP
- CHS, EPSM
- EHPAD
- Handicap, enfance, famille
- Adhérents Anfh Bourgogne/Franche-Comté
- Non adhérents
- Délégations territoriales Anfh
- Liens établissements

Liste des GHT

> GHT 1 Nord-Ardenne:

Centre Hospitalier Intercommunal nord Ardennes (CHInA)

> GHT 2 Groupement Hospitalier Universitaire de Champagne:

CHU Reims

> GHT 3 de l'Aube et du Sézannais:

CH Troyes

> GHT 5 Cœur Grand-Est:

CH Verdun Saint-Mihiel

> GHT 6 Lorraine-Nord:

CHR Metz-Thionville

> GHT 7 Sud-Lorraine:

CHRU Nancy

> GHT 8 Vosges:

CH Épinal

> GHT 9 Moselle-Est:

CH de Sarreguemines

> GHT 10 Basse-Alsace Sud-Moselle:

Hôpitaux universitaires de Strasbourg

> GHT 11 Centre-Alsace:

Hôpitaux civils de Colmar

> GHT 12 de Haute-Alsace:

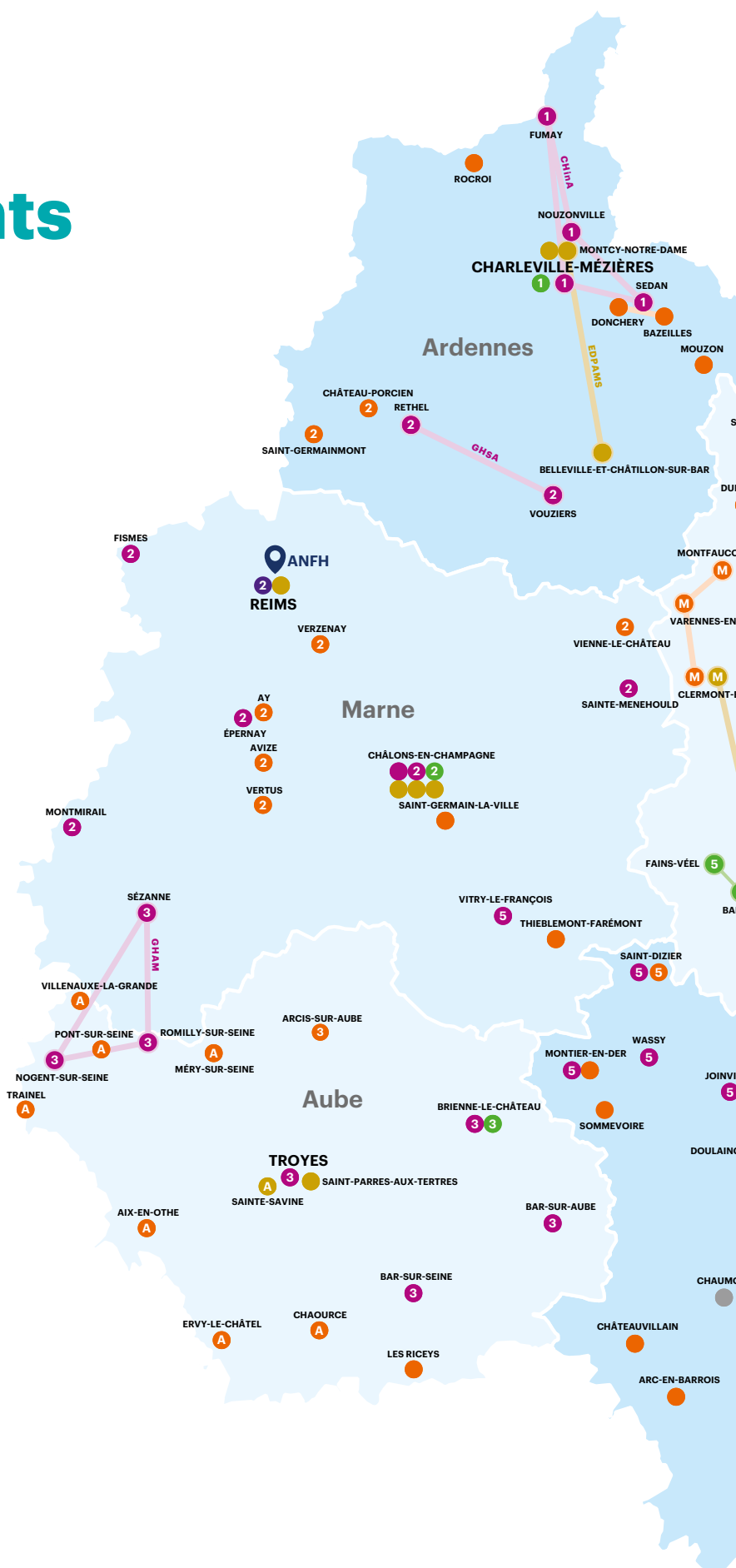
Groupe hospitalier de Mulhouse

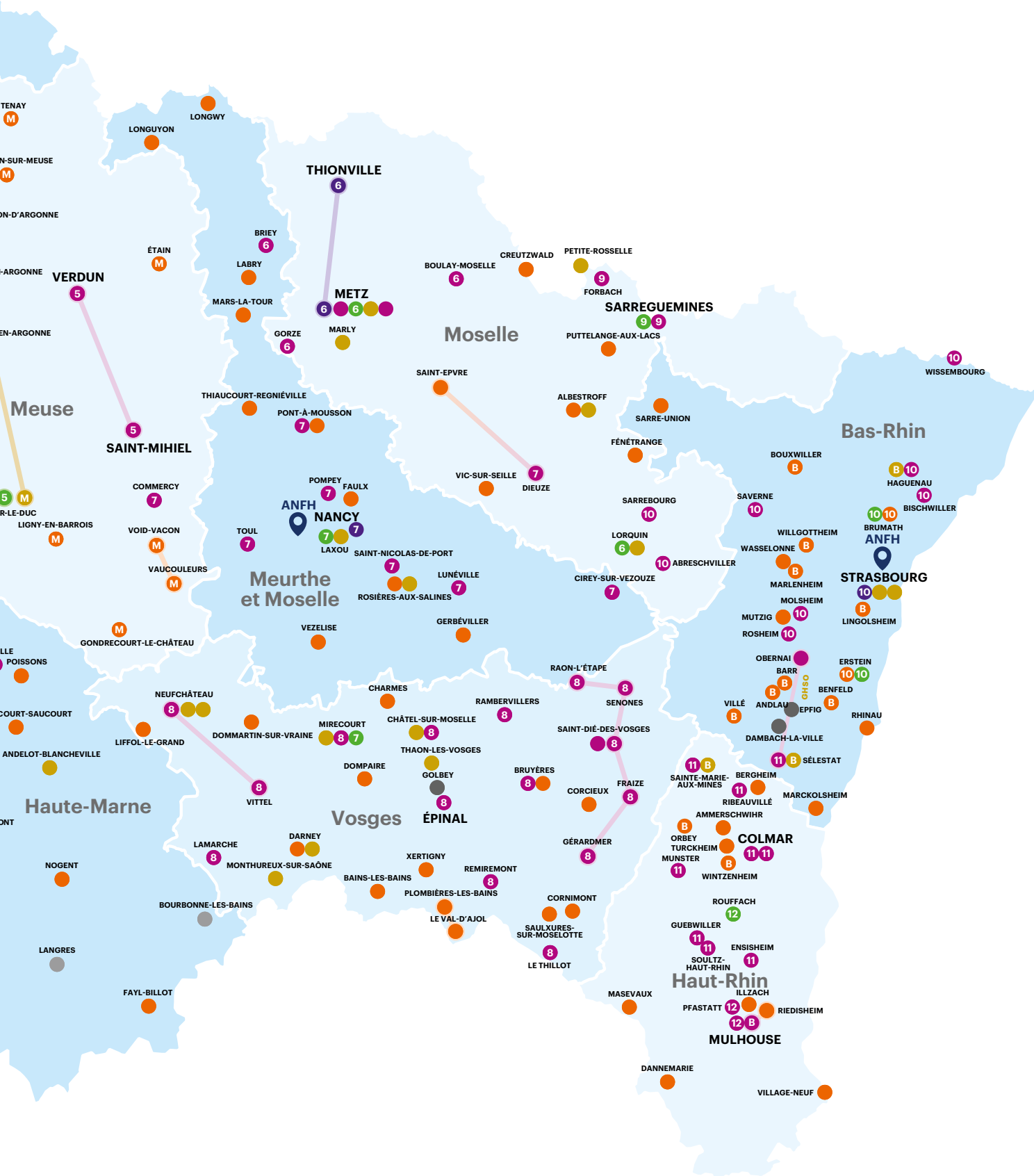
Liste des GCSMS

- A** GCSMS Aube
- B** GCSMS Alsace
- M** GCSMS Meuse



Scannez ce QR Code pour retrouver la carte interactive sur le PAR numérique





Modalités d'inscription et conditions de prise en charge

L'Anfh Grand-Est a souhaité la mise en place d'un plan d'actions régional 2027 avec **72 thèmes de formation** déployées sous forme d'Actions de Formation Régionales (AFR) sur l'ensemble de la région Grand-Est.

Retrouvez le PAR sur Internet

Vous trouverez ce Plan d'actions régional Grand-Est 2027, ainsi que les fiches détaillées des thèmes de formation, sur le site Internet de l'Anfh par le biais des espaces territoriaux : <https://www.anfh.fr>

Les Actions de formation régionales (AFR)

- L'Anfh propose aux établissements adhérents un panel d'actions de formation régionales. Ces thématiques correspondent aux **remontées des besoins** de formation communs aux trois territoires : Alsace, Champagne-Ardenne et Lorraine.
- Elles font l'objet d'une mise en concurrence des organismes de formation par le biais d'un appel d'offres selon les procédures d'achat de l'Anfh (code de la commande publique).
- Les frais pédagogiques ainsi que les frais de restauration (déjeuner) sont financés sur les fonds mutualisés (4 % régional).

Modalités d'inscription

Le retour des inscriptions s'effectue par e-mail, en fonction des campagnes mises en place par chaque délégation et dans le respect des conditions suivantes :

- Inscription nominative obligatoire au minimum deux mois avant le début de la formation ;
- Lieu et calendrier : voir en annexe à partir de la page 110, les tableaux de planification.

Pour tout renseignement complémentaire, n'hésitez pas à vous rapprocher de votre délégation territoriale.

Désistement tardif

Sera considérée comme désistement tardif, la non-participation d'un agent inscrit qui survient dans le mois précédant le premier jour de la formation. Il convient à l'établissement de procéder à sa substitution et de communiquer le nom et le grade du remplaçant au minimum trois semaines avant le début de la formation. Dans le cas où le remplacement ne peut être assuré, l'Anfh pourra proposer la place devenue vacante à un autre établissement.

Modalités d'inscription pour le personnel médical

L'établissement doit être adhérent au titre du DPCM.

- Formations pluri-professionnelles ouvertes au personnel médical : La participation de professionnels médicaux sera imputée sur l'enveloppe DPC NPAP au prorata du nombre de participants.
- Formations dédiées exclusivement au personnel médical : La participation des professionnels médicaux sera financée au titre des fonds nationaux dans la limite de l'enveloppe disponible.



Nouveauté



Accessible
aux médecins

Conditions de prise en charge

	Frais d'enseignement	Frais de restauration	Frais de déplacement, d'hébergement, et de traitement	À votre écoute
Actions de formation régionales (AFR)	Fonds régionaux mutualisés	Fonds régionaux mutualisés <i>(si déjeuner pris avec le groupe selon la modalité proposée par l'Anfh)</i>	Plan de formation des établissements	Délégation Alsace > Marion HILBIG m.hilbig@anfh.fr 03 88 21 47 03 > Julie STORCK j.storck@anfh.fr 03 88 21 47 00 Délégation Champagne-Ardenne > Blandine BOURGUIGNON champagne.formation@anfh.fr 03 26 87 78 26 > Sylvie LAMBEAUX s.lambeaux@anfh.fr 03 26 87 78 22 Délégation Lorraine > Marie-Christine ANTOINE lorraine.formation@anfh.fr 03 83 15 17 34 > Florence JUPILLE lorraine.formation@anfh.fr 03 83 15 64 33
Formations pluri-professionnelles ouvertes au personnel médical	Plans de DPCM des établissements adhérents au titre du DPC	Plans de DPCM des établissements adhérents au titre du DPC	Plans de DPCM des établissements adhérents au titre du DPC	
Formations dédiées exclusivement au personnel médical	Fonds nationaux (sous réserve de l'enveloppe disponible)	Fonds nationaux (sous réserve de l'enveloppe disponible)	Plans de DPCM des établissements adhérents au titre du DPC	
Dispositifs d'appui	Financements sur les fonds régionaux mutualisés ou le Plan de formation des établissements.			Délégation Alsace > Marion HILBIG m.hilbig@anfh.fr 03 88 21 47 03 Délégation Champagne-Ardenne > Aube GROSSET a.grosset@anfh.fr 03 26 87 78 28 > Sylvie LAMBEAUX s.lambeaux@anfh.fr 03 26 87 78 22 Délégation Lorraine > Florence JUPILLE lorraine.formation@anfh.fr 03 83 15 64 33
LA ForMuLE Anfh	Autres formations Anfh disponibles sur LA ForMuLE non identifiées dans l'offre régionale. Plan de formation des établissements.			

Un baromètre social gratuit à disposition des établissements adhérents

Depuis 2023, l'Anfh propose gratuitement aux établissements adhérents un baromètre social qui permet aux établissements de réaliser un état des lieux du climat social de l'établissement au travers d'un ou plusieurs questionnaires axé(s) sur les différents facteurs constitutifs de la QVT : l'organisation et les conditions de travail, les relations au sein de l'équipe, les patients et l'encadrement, l'égalité professionnelle, etc.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
qualite-de-vie-au-travail](http://www.anfh.fr/thematiques/qualite-de-vie-au-travail)



LA ForMuLE Anfh

Les Achats de Formation
Mutualisés en Ligne pour
les Établissements
adhérents de l'Anfh.

Qu'est-ce que « LA ForMuLE Anfh » ?

L'Anfh est une **centrale d'achat de formations** au sens de l'ordonnance relative aux marchés publics (n° 2015-899 du 23 juillet 2015), du décret OPCA (n° 2006-1685 du 22 décembre 2006) et de ses statuts.

Elle passe et contractualise des marchés de prestations de formations pour le compte de ses adhérents, dans le respect des règles des marchés publics. Les établissements ont donc la possibilité de passer des commandes dans le cadre de ces contrats, sans être soumis à une obligation de mise en concurrence préalable. Pour aller plus loin dans cette démarche d'accompagnement des établissements, l'Anfh met à leur disposition un outil de commande de formation « LA ForMuLE » permettant de consulter l'offre de formation achetée par l'Association et de commander, de manière dématérialisée, des sessions intra ou inter-établissements.

Quels sont les objectifs visés par l'outil « LA ForMuLE » ?

- **Faciliter l'achat des formations** réalisé par les établissements, en GHT ou non, en proposant une offre de formation ayant déjà fait l'objet d'une mise en concurrence. Les établissements passent commande de sessions de formation tout en étant dispensés de l'obligation de mise en concurrence.
- **Renforcer l'offre de service** auprès des établissements, sans formalité.
- Offrir aux établissements des **conditions de réalisation de prestations de formations sécurisées**.
- Proposer une **offre de formation adaptée aux besoins** des établissements de la FPH.

Quelles sont les fonctionnalités principales de « LA ForMuLE Anfh » ?

- Visualiser l'ensemble de l'offre de formation achetée par l'Anfh.
- Rechercher un module de formation.
- Consulter et/ou télécharger le programme détaillé d'un module de formation.
- Préparer la commande d'une session de formation.
- Valider et envoyer le bon de commande à l'organisme de formation.
- Modifier et/ou annuler une commande.
- Consulter les données statistiques relatives aux commandes.

Plus d'infos : <https://laformule.anfh.fr>

La plateforme e-formation de l'Anfh



L'Anfh déploie progressivement sa plateforme de formations en ligne « e-formation » : <https://e-formation.anfh.fr>

Afin de s'adapter aux changements, dans les pratiques et usages, et de répondre au mieux aux besoins des agents hospitaliers, l'Anfh vous propose une plateforme de formation à distance nommée « e-formation ». Accessible à tous les agents des établissements adhérents, elle centralise des contenus e-learning interactifs et disponibles sur tablettes, smartphones et ordinateurs.

Les trois types de catalogues Contenus en libre accès (sans compte)

- Accessibles sans création préalable d'un compte utilisateur.
- Accessibles depuis la page d'accueil de la plateforme.
- Teasers et courtes vidéos thématiques.

Contenus en auto-inscription (avec un compte)

- Contenus auxquels l'apprenant s'inscrit par lui-même (pas de suivi administratif en termes de participation et d'assiduité).
- Nécessitent de créer un compte utilisateur au préalable et de s'y connecter sur la plateforme.
- Accessibles depuis l'onglet « Catalogue » du tableau de bord de l'apprenant.
- > Découverte des instances.
- > e-Multi + : « Mieux comprendre sa carrière et son environnement professionnel ».
- > RGPD : acquérir les bons réflexes.
- > Se préparer à son entretien professionnel.
- > Sensibilisation au télétravail.

Contenus en inscription institutionnelle (avec un compte)

- Contenus auxquels l'apprenant est inscrit par son établissement (suivi administratif en termes de participation et d'assiduité).
- Nécessitent de créer un compte utilisateur au préalable et de s'y connecter sur la plateforme.
- Accessibles depuis l'onglet « Mes parcours » du tableau de bord de l'apprenant.
- > Égalité professionnelle femmes/hommes.
- > La laïcité au quotidien.
- > La laïcité ma responsabilité.
- > Les fondamentaux de la laïcité.
- > Qualité de vie au travail (QVT).
- > Réglementation, enjeux et mise en œuvre de l'entretien professionnel.
- > Éthique 2.0.
- > Série H.
- > Se préparer à la certification et à la fiabilisation des comptes.
- > L'Entretien précoce – Actualisation des connaissances.
- > Limitation et arrêt des thérapeutiques – Droits des patients en fin de vie.
- > Mission zéro risque.



Teaser

> www.youtube.com/watch?v=f8auKWutxT0

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à prendre contact avec votre délégation territoriale.

La loi n° 2021-1109 confortant le respect des principes de la République rend obligatoire la formation des agents publics au principe de laïcité.

Malgré l'assise juridique importante conférée à la laïcité, les établissements de la Fonction publique hospitalière sont régulièrement amenés à gérer des conflits en lien avec la religion. En effet, le principe de laïcité entre parfois en conflit avec la liberté de croyance et de religion et la liberté de conscience. Il convient alors de comprendre et de maîtriser le cadre légal entourant ces principes dans les établissements publics et d'y encadrer la pratique religieuse. L'Anfh met à votre disposition trois Digital Learning disponibles depuis la plateforme de formations en ligne « e-formations » de l'Anfh : <https://e-formations.anfh.fr>. L'apprenant(e) est inscrit(e) par son établissement.

« La laïcité au quotidien »

- Connaître le cadre légal et réglementaire du principe de laïcité, applicable dans la fonction publique.
- Distinguer les droits et devoirs des agents de ceux des usagers et patients.
- Analyser des situations concrètes fréquemment rencontrées.
- Savoir bien réagir face à ces situations.
- S'approprier les solutions apportées.
- Adapter ces solutions à de nouvelles situations.

Durée: 30 minutes

Public: Tout agent de la FPH

« La laïcité ma responsabilité »

- Revoir le cadre légal et réglementaire du principe de laïcité, applicable dans un établissement de la fonction publique.
- Distinguer les droits et devoirs des agents de ceux des usagers et patients.
- Analyser des situations concrètes et y apporter les réponses adaptées.
- Communiquer efficacement sur la réglementation en vigueur.

Durée: 15 minutes

Public: Directeurs d'établissement, personnels encadrants, chefs de service.

« Les fondamentaux de la laïcité »

- Définir les composantes de la laïcité, le principe de neutralité et son positionnement par rapport aux valeurs de la République.
- Situer les principes de la laïcité à partir de repères historiques et juridiques afin d'explicitier les enjeux actuels.
- Connaître le sens et la portée du principe de laïcité dans les services publics afin d'identifier les difficultés en situation professionnelle et d'adopter un positionnement adéquat.
- Identifier les principes et normes juridiques caractérisant les droits et obligations des agents en matière de laïcité ainsi que les règles applicables aux usagers du service public.
- Analyser une situation du point de vue des principes de la laïcité pour adapter son action.
- Identifier les acteurs de la laïcité de l'État au sein de la fonction publique.

Public: Tout agent de la FPH

Durée: 2h15

Exemples de parcours de formation destinés aux professionnels

Peut-être vous êtes-vous déjà demandé comment vous saisir du **Plan d'actions régional** ? Comment faire le lien avec votre politique RH et/ou avec la politique formation de votre établissement ? Si les moyens de mobiliser l'offre sont nombreux, en voici un exemple : **le parcours de formation** !

Le parcours de formation est un support utile pour permettre d'aider un agent à concrétiser son projet professionnel, répondre au besoin de professionnalisation d'une équipe en lien avec le projet d'établissement, etc.

Voici cinq exemples de parcours de formation, élaborés à partir du Plan d'actions régional 2027, en lien avec le Répertoire des Métiers de la Fonction publique hospitalière.

Votre délégation territoriale se tient à votre disposition pour vous aider à positionner les professionnels de votre établissement sur l'offre de formation proposée.

Code métier	Public cible	Thèmes de formation	Où trouver l'action
40L20	Secrétaire médicale	Gestion des incivilités, de l'agressivité et de la violence	AFR 2.04 p.39
		Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants.	AFR 4.07 p.56
10F10	Éducateur spécialisé	Communiquer avec bienveillance et assertivité en équipe	AFR 2.02 p.37
		Sensibilisation autour de la sexualité chez l'enfant et l'adolescent	La ForMuLE Code prestation : 2022-574
		Repérage et prise en charge des violences conjugales et/ou intra familiales	AFR 5.07 p.72
		Soutenir et impulser une culture professionnelle de développement du pouvoir d'agir	AFR 5.01 p.66
		Identité de genre et orientation sexuelle à l'adolescence	AFR 5.03 p.68

Code métier	Public cible	Thèmes de formation	Où trouver l'action
05R10	Aide-Soignant	Le travail de nuit	AFR 1.03 p.30
		Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail	AFR 2.01 p.36
		Appréhender la mort dans le cadre professionnel	AFR 4.10 p.59
		Bientraitance des personnes accueillies	AFR 6.01 p.78
		Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle	AFR 6.02 p.79
		Les droits des patients et des résidents	AFR 7.03 p.92
45F40	Chargé du développement des RH	Design thinking	AFR 1.02 p.29
		Process com'	AFR 2.07 p.42
		Travailler avec l'Intelligence artificielle	AFR 1.01 p. 28
	Praticiens hospitaliers	Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale	AFR 8.08 p.107
Médecin-manager : Comment inspirer une dynamique d'équipe confiante, sereine et efficace ?		AFR 8.09 p.108	
Médecin-manager : Comment prévenir & faire face aux situations conflictuelles en milieu hospitalier ?		AFR 8.10 p.109	

Parcours d'accompagnement collectif à la Validation des Acquis de l'Expérience

Un dispositif accessible, adaptable, transversal et élargi à tous les niveaux et aux différents métiers de la Fonction publique hospitalière. La VAE permet d'obtenir, en totalité ou en partie, un diplôme, un titre ou un certificat de qualification professionnelle inscrit au Répertoire national des certifications professionnelles (RNCP). C'est un outil de politique Ressources Humaines visant la professionnalisation des agents notamment dans un contexte de métiers en tension en particulier dans la filière soin.

Afin de soutenir ses établissements adhérents, l'Anfh propose ce dispositif collectif et personnalisé d'accompagnement à la VAE pour les agents de la FPH souhaitant obtenir un diplôme ou une certification quel qu'en soit le niveau.

Ce dispositif permet aux établissements d'accompagner leurs agents dans leur démarche de VAE dans un objectif de montée en compétences et de fidélisation.

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/agents/
valoriser-son-experience](http://www.anfh.fr/agents/valoriser-son-experience)



1



Évolution des organisations, des métiers, des techniques et des compétences



AFR 1.01

Public

Tout public

Organisé par

Déméter Santé ou
Formavenir
Performances

Durée

1 jour

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Pré-requis

Le public cible ne doit pas être en situation d'illectronisme. Il doit disposer d'une connaissance et d'une pratique courante des outils numériques avec ou sans expertise.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Travailler avec l'Intelligence Artificielle

Contexte

À ce jour, on observe que le recours à l'IA dans le secteur hospitalier est avancé dans le domaine des soins mais il demeure à développer pour les tâches administratives car il y est peu connu et son recours actuel peut y être faiblement sécurisé.

Persuadé que l'IA est en mesure d'offrir une aide précieuse dans de nombreux domaines et permettre aux agents de se recentrer sur les aspects les plus complexes et créatifs de leur métier, l'Anfh souhaite les accompagner dans la découverte de ses multiples opportunités d'applications quotidiennes.

Objectifs

- > Comprendre les définitions de l'Intelligence Artificielle (IA).
- > Appréhender les mécanismes du fonctionnement de l'IA.
- > Concourir à la maîtrise des risques et la sécurisation des processus dans les établissements FPH.
- > Acquérir des connaissances réglementaires, découvrir des exemples de chartes de bonnes conduites.
- > Disposer d'une cartographie de solutions.
- > Identifier les principaux outils et technologies pouvant être pertinents.
- > Repérer les conditions d'application.

Programme

« À l'heure où
l'IA s'emballe, etc. »

Qu'entend-on par IA ?

- > Les principaux mécanismes de fonctionnement de l'IA.
- > Les points de vigilance et risques associés.
- > Sensibilisation aux bonnes pratiques de sécurité et de prévention des risques.
- > La réglementation sur l'utilisation de l'IA à l'Hôpital.
- > Présentation d'une cartographie des solutions existantes.
- > Illustrations de cas pratiques et de retours d'expérience.
- > Les principaux outils au service des tâches administratives.

Atelier

Mise en œuvre d'un outil dans mon service (conditions d'utilisation, les effets possibles sur son service, des propositions d'évolutions possibles).

AFR 1.02

Public

Personnel en lien avec
le management

Organisé par

Adoc Metis

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Design thinking

Contexte

Au sein de la santé, et en particulier de l'hôpital, le Design thinking peut être mobilisé afin d'améliorer l'expérience patient (parcours, compréhension des informations, implication dans les soins, etc.), de faciliter le travail des soignants (coopérations, traçabilité, gestion des relations, etc.) et d'accélérer l'innovation collaborative (organisationnelle, technologique, etc.).

L'objectif de la formation est d'amener les participants à faire l'expérience de cet esprit créatif et à s'approprier la démarche du design : qualifier, comprendre, mobiliser, synthétiser, imaginer, prototyper, tester – et recommencer. Elle doit permettre l'appréhension de cette logique d'ensemble et d'outils efficaces, réutilisables au quotidien par les managers et porteurs de projets au sein des établissements de santé.

Objectifs

- Comprendre et s'approprier la démarche du Design thinking.
- Préparation du plan de design.
- Les outils à la disposition du designer.
- La préparation de l'équipe.
- L'animation des étapes du Design thinking.

Programme**JOUR 1**

- Approche théorique et origines du Design thinking.
- Prendre en main la démarche de Design thinking.
- Le lien entre Design thinking et innovation.
- Comprendre et identifier les principes essentiels au Design thinking dans le milieu hospitalier.
- Le plan : comment définir une stratégie d'intervention ?
- L'équipe : comment mobiliser les acteurs et parties prenantes du projet ?
- Lancement : comment bien cadrer et planifier un projet dans une démarche de Design thinking ?

JOUR 2

- Compréhension : étudier l'existant et analyser les usages, les besoins et les parcours usagers.
- Synthèse : cartographier et représenter les enseignements tirés de la phase de compréhension.
- Focus sur le partenariat avec le patient : le Design thinking au service de la démocratie sanitaire.
- Idéation et co-conception : Ouvrir le champ des possibles, générer le maximum de solutions en prenant en compte les contraintes.
- Prototypage, explorer et d'ajuster des concepts en simulant les interactions ou en validant les hypothèses définies - théorie et mise en pratique.
- Tester, observer et recueillir les retours d'utilisateurs sur la base du prototype théorie et mise en pratique.
- Itération, processus de révision successive de la solution envisagée théorie et échanges entre participants.
- Focus sur l'innovation et l'anticipation des évolutions - théorie et échanges entre participants.
- Du design thinking à sa mise en œuvre théorie et échanges entre participants.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 1.03

Le travail de nuit

Public

Personnel travaillant la nuit

Organisé par

Déméter Santé

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contexte

Le travail de nuit dans la fonction publique hospitalière est un défi unique et exigeant. Veiller sur le bien-être, la santé et la sécurité des patients / résidents / usagers, tout en gérant les urgences et les situations difficiles, telle est la mission des personnels de nuit, qui ne doivent pas en oublier leur bonne santé au travail.

Cette formation vise à offrir aux agents une meilleure compréhension des exigences liées au travail de nuit dans la fonction publique hospitalière, ainsi que des conseils pratiques pour améliorer leur qualité de vie et réussir sur ce poste difficile.

La formation couvre tous les aspects liés au travail de nuit, notamment les spécificités du travail de nuit, les soins, les accompagnements, les transmissions mais aussi la planification et l'organisation du travail, les questions de sécurité et d'équilibre vie professionnelle / vie personnelle.

Objectifs

- Acquérir et développer les connaissances spécifiques : la physiologie du sommeil, les règles d'hygiène de vie adaptées, la gestion du stress lié.
- Appréhender les impacts sur sa qualité de vie.
- Adapter ses comportements aux besoins des patients/résidents.
- Faire face aux situations difficiles.
- Appréhender les différents aspects de la communication afin de renforcer et de favoriser cette dernière.
- Savoir identifier et appliquer les éléments de sécurisation de l'établissement.
- Cerner les responsabilités du travailleur de nuit.
- Identifier des axes d'amélioration en vue de maintenir la qualité du travail de nuit.

Programme

JOUR 1

Exercer la nuit : se préserver pour bien travailler la nuit

- Les spécificités du travail de nuit. Les enjeux et les difficultés liés au travail de nuit dans la FPH.
- Chronologie et physiologie du sommeil.
- Impacts du travail de nuit sur la santé et la qualité de vie.
- Hygiène de vie du professionnel de nuit (sommeil/siestes, diététique, repas, récupération, gestion du stress...).

JOUR 2

Accompagner la nuit : répondre aux besoins des usagers et sécuriser les situations

- Les soins / accompagnements nocturnes bien traitants : repères et priorités.
- La communication de nuit : posture relationnelle et communication apaisante.
- Les situations difficiles la nuit.
- Les urgences la nuit (décider, prioriser, alerter dans son périmètre et selon les contraintes).
- Les transmissions écrites et orales : pertinence, hiérarchisation, continuité des soins / accompagnements.

JOUR 3

Organiser et sécuriser la nuit : transfert des compétences, le travail de nuit en situation réelle

- L'organisation du travail de nuit.
- Sécurisation de l'établissement (accès, rondes, points sensibles, protections, procédures).
- Les responsabilités du professionnel de nuit (devoirs/obligations et limites selon l'établissement).
- Les événements indésirables : repérer, déclarer et documenter un événement indésirable.
- Axes d'amélioration et plan d'action.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 1.04

Public

Tout public

Organisé par

Primum non nocere

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Les fondamentaux du développement durable et de la RSE

Contexte

Cette formation a pour objectif d'aider les établissements à comprendre les enjeux et les bénéfices de la RSE en santé. Elle permet d'identifier les grands enjeux de la RSE (Agir pour le climat, Préserver les ressources naturelles, Améliorer les conditions humaines) et de donner des clés afin de mener des actions terrains au quotidien.

Cette formation permet de connaître les étapes nécessaires à la mise en œuvre opérationnelle d'une démarche pérenne. Celles-ci permettent aux professionnels des établissements de connaître leur niveau de maturité, de se fixer des objectifs mesurables, et de s'engager collectivement.

Objectifs

- Identifier les enjeux fondamentaux du développement durable et comprendre le concept de RSE au sein de son établissement.
- Connaître la réglementation.
- Comprendre la méthode et les possibilités d'actions à mettre en œuvre.
- Savoir évaluer les bénéfices de l'engagement dans une démarche RSE.

Programme**JOUR 1****Pourquoi agir ? Les grands enjeux du développement durable et de la RSE en santé**

- Les limites planétaires.
- Les dates et les acteurs clés.
- Les 3 grands enjeux.
- Le cadre réglementaire et normatif : la TEES et les réglementations associées.

Comment agir ? les étapes clés d'une démarche ancrée et efficace en établissement de santé

- Les étapes clés permettant de mettre en œuvre une démarche opérationnelle pérenne
- La gouvernance
- Le plan d'action : comment prioriser et lever les freins ?
- Comment identifier les sources de financement ?
- Exemple sur une thématique concrète : l'écoconception des soins (adaptable)

Pour quels résultats AGIR ?**Les intérêts et les bénéfices d'une démarche RSE pour un établissement de santé**

- Attractivité et fédération / Enjeu économique / Anticipation des réglementations / Co-bénéfices avec les parties prenantes.
- Retours d'expérience d'une démarche réussie dans l'établissement.

JOUR 2**Passer du concept à l'action**

- Prendre conscience de son niveau de maturité : réaliser un premier auto-diagnostic de son établissement.
- Repartir avec un premier plan d'action : apprendre à prioriser les thématiques.
- Atelier world café.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 1.05

Public

Tout professionnel des établissements de santé et médico-sociaux, des filières paramédicales, administratives et techniques

Organisé par

Grieps ou Ifso

Durée

4 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Développer sa posture de tuteur dans la Fonction Publique Hospitalière

Contexte

La professionnalisation de la fonction tutorale, appuyée sur un socle commun de compétences transversales, concerne désormais tous les professionnels hospitaliers, quel que soit leur statut ou leur filière. Cette démarche vise à renforcer les compétences pédagogiques et relationnelles des tuteurs, à les aider à adopter une posture professionnelle commune et à encourager une culture de transmission, de prise de recul et d'accompagnement bienveillant. Elle contribue ainsi à développer une culture collective du tutorat, au service de la qualité de l'accueil, du développement des compétences et des valeurs du service public hospitalier.

Objectifs

- Identifier le rôle, les missions et les fonctions de tuteur.
- Développer ses compétences pédagogiques.
- Contribuer à instaurer un cadre d'apprentissage sécurisant, structurant et bienveillant.
- Acquérir les notions essentielles de l'analyse des pratiques professionnelles et de réflexivité.
- Évaluer les compétences de stagiaires/étudiants à l'aide d'outils spécifiques.
- Inscrire sa pratique tutorale dans une démarche d'amélioration continue.
- Établir une communication constructive et collaborative.
- Soutenir la dynamique d'encadrement d'un groupe d'étudiants.

Programme**JOUR 1****Les compétences****organisationnelles**

- Analyser les pratiques en vigueur.
- Clarifier le rôle et les missions d'un tuteur.
- Structurer le parcours du tuteur : de l'accueil à l'intégration.

JOUR 2**Les compétences****relationnelles et sociales**

- Développer sa posture de tuteur.
- Appréhender la dimension générationnelle dans le cadre du tutorat.
- Construire des relations satisfaisantes.

TRAVAIL INTERSESSION**JOUR 3****Les compétences****pédagogiques**

- Appréhender les fondamentaux de la pédagogie.
- Connaître les outils de l'apprentissage.
- Savoir réagir face aux difficultés rencontrées durant le stage.

JOUR 4**Les compétences réflexives**

- Comprendre les enjeux de la réflexivité.
- Remonter des éléments factuels de l'atteinte des objectifs ciblés en vue de la rédaction du bilan de stage.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 1.06

Public

Aides-Soignants
diplômés avant la
réingénierie du diplôme
d'État mise en œuvre
en 2022

Organisé par

À déterminer

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel uniquement
ou présentiel et
distanciel

Nombre de participants

De 10 à 16 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Référentiel DEAS : Actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021

Contexte

L'Arrêté du 26 février 2025 relatif à la formation d'actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021 détermine les conditions et le contenu de la formation des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021, souhaitant actualiser leurs compétences. À la suite de la réforme de 2021, les compétences des aides-soignants se sont élargies et l'enjeu pour les établissements est de former les personnels diplômés avant l'application de la réforme du diplôme d'état sur les nouvelles missions qui peuvent leur incomber.

Objectifs indicatifs

Acquérir les compétences ajoutées au référentiel du DEAS en 2021 afin d'être en mesure de pratiquer toutes les activités propres aux missions des aides-soignant(e)s.

Programme indicatif**Module A**

Rechercher et analyser les informations permettant d'identifier l'état général de la personne, d'adapter ses activités en fonction de son âge et de son milieu de prise en soins.

Module B

Mettre en œuvre les nouveaux soins autorisés en situation aiguë, évaluer et réajuster.

Module C

Identifier et analyser les différentes situations à risque lors de l'accompagnement de la personne et les actions de prévention adéquates.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anhf.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anhf.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anhf.fr

The background features several stylized human figures. One figure at the top center is white with a teal base. To its left, a teal figure is partially visible. Below the top figure, a large teal 'Y' shape is positioned. At the bottom left, another teal figure is partially visible. At the bottom center, a teal figure is shown. All figures have a circular head and a semi-circular base.

De nouveaux enjeux et défis RH pour les établissements de la FPH

Un dispositif qui
permet d'accompagner
les établissements dans la
définition de leur stratégie/
politique RH (module 1)
et dans la mise en œuvre
opérationnelle des process/
pratiques RH (module 2).

Plus d'infos sur
[www.anfh.fr/thematiques/
metiers-et-competences/
management-strategie-et-
pilotage-des-rh](http://www.anfh.fr/thematiques/metiers-et-competences/management-strategie-et-pilotage-des-rh)





Ressources humaines et qualité de vie au travail

AFR 2.01

Public

Tout professionnel exerçant au sein d'une équipe et auprès d'un public, quel que soit le type d'établissement

Organisé par

Formavenir
Performances ou Obea
ou Synergies DCF

Durée

4 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail

Contexte

Les conditions du travail en équipe sont reconnues comme étant garants de la qualité/sécurité des soins, de la fidélisation des professionnels, et de l'attractivité des établissements.

Aujourd'hui, les professionnels de santé ont besoin de :

- > S'épanouir et pouvoir faire face à des situations de stress persistantes ;
- > Percevoir et comprendre leurs émotions et celles des autres ;
- > Développer leurs compétences relationnelles, pour faire des relations aux autres une nouvelle compétence ;
- > Cette action de formation est proposée aux professionnels pour les amener à développer leurs compétences relationnelles et leur pouvoir d'agir au sein d'un collectif.

Objectif

Accompagner le développement du pouvoir d'agir des individus dans leur environnement de travail par une prise de conscience de la dimension émotionnelle et de son positionnement dans un collectif.

Programme

- > Comprendre les déterminants sociaux et de santé influençant les compétences relationnelles.
- > Identifier ses caractères principaux (intelligence émotionnelle, leadership, créativité, etc.).
- > Recenser ses situations professionnelles récurrentes favorisant une réactivité émotionnelle (notamment celles générant du stress, voire de la détresse professionnelle), analyser ses modes de fonctionnement et ses points de sensibilité, comprendre ses ressentis.
- > Appréhender des outils et des méthodes pour s'exprimer au sein d'un collectif.
- > Évaluer ses ressources individuelles à partir de situations récurrentes développant une réactivité émotionnelle. Projeter sa contribution au sein d'un collectif sur la base des ressources identifiées, les exprimer avec bienveillance envers soi-même et envers l'autre.
- > Réguler et tirer avantage de ses compétences relationnelles dans le travail en équipe, dans la relation hiérarchique et celle avec les usagers.
- > Contribuer à l'évolution du collectif.

AFR 2.02

Public

Tout public

Organisé par

Obea

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Communiquer avec bienveillance et assertivité en équipe

Contexte

Aujourd'hui, le contexte du travail est de plus en plus exigeant et les situations de plus en plus complexes, ce qui peut générer quelques tensions relationnelles au sein des équipes. Dans un tel contexte, établir des relations positives et bienveillantes au sein de l'équipe permet de pouvoir travailler dans un environnement plus apaisé avec ses collaborateurs.

Aussi, afin d'améliorer la qualité des relations professionnelles au sein des équipes, d'impulser un environnement de travail ou la communication bienveillante serait valorisée, où les tensions seraient canalisées, ou la dynamique de travail serait à nouveau stimulante l'Anfh souhaite proposer à ses adhérents une formation sur « la communication bienveillante et assertive en équipe ».

Objectifs

- Identifier les mécanismes de la relation à soi et à l'autre.
- Appréhender les freins à une communication de qualité.
- Comprendre l'importance de l'assertivité dans les relations professionnelles.
- Mettre en place une relation efficace, positive et bienveillante avec ses collègues.
- Mieux communiquer dans une situation tendue ou conflictuelle.

Programme

JOUR 1

Communication positive et relations harmonieuses

Les mécanismes de la relation à soi et à l'autre

- Partir à la rencontre de soi et se plonger dans l'univers de l'autre.
- Les fondements des relations interpersonnelles.
- La place des émotions dans la relation.

Les leviers et freins à une communication bienveillante

- Rappel des fondements en matière de communication.
- Développer une communication positive au sein du collectif de travail : savoir être et savoir faire dans la communication et dans la relation.

JOUR 2

Assertivité, bienveillance et canalisation des tensions

L'assertivité dans les relations professionnelles

- Les fondamentaux de l'affirmation de soi.
- S'affirmer au sein du collectif de travail : adopter une posture respectueuse de soi et d'autrui pour une meilleure qualité relationnelle.

Mettre en place des relations efficaces et bienveillantes avec ses collègues

- Clarifier la notion de bienveillance.
- Développer des relations positives et constructives.
- Favoriser des relations harmonieuses et bienveillantes.

Mieux communiquer dans les situations sous tension

- Les techniques de communication adaptées pour prévenir les tensions et les conflits interpersonnels.
- Les différents types d'attitudes face aux autres.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 2.03

Public

Cadres de santé et faisant fonction, cadres supérieurs de santé et faisant fonction, cadres non soignants (cadres en charge de la gestion d'équipes), référents et gestionnaires « temps de travail » au sein des directions des ressources humaines et des directions des soins, responsables d'équipe

Organisé par

Cneh

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

Organisation du temps de travail et méthodologie de construction des cycles de travail

Contexte

La gestion du temps de travail des personnels non médicaux représente aujourd'hui un enjeu stratégique important. Il s'agit d'allier à la fois la maîtrise de la masse salariale, l'optimisation des organisations et de proposer aux professionnels des organisations qui répondent également aux évolutions du rapport au travail et aux aspects qualité de vie au travail et équilibre vie professionnelle et vie personnelle. Cette formation propose de faire découvrir et s'approprier des méthodes de travail et des outils pratiques efficaces pour permettre de coconstruire avec les équipes les organisations soignantes de demain.

Objectifs

- > Maîtriser le cadre réglementaire et les méthodes relatives à la construction de cycles de travail du personnel non médical dans la fonction publique hospitalière en utilisant des outils numériques performants.
- > Élaborer une maquette organisationnelle en adéquation avec les effectifs alloués, les activités et les besoins validés.
- > Construire des cycles de travail pour son organisation en adéquation avec la réglementation, les effectifs et les attentes des professionnels.

Programme

JOUR 1

Maîtriser la réglementation relative au temps de travail et aux règles d'organisation du travail dans la fonction publique hospitalière.

- > Les notions incontournables de la GTT.
- > La gestion des congés.
- > Les incidences des absences dans le décompte du temps de travail.
- > Le Compte Épargne Temps (CET).

Comprendre et expliquer les modalités de décompte du temps (clé de voûte de la GTT) et l'incidence des absences au planning.

- > - L'Obligation Annuelle de Travail (OAT).
- > Les principes du décompte du temps de travail.
- > La maquette organisationnelle et le calcul des effectifs requis.
- > Utilisation intensive de l'outil Diagpers® à partir des situations de terrain des participants

JOUR 2

Découvrir la méthodologie de construction des cycles de travail en favorisant une approche participative des équipes concernées.

- > La méthode de construction des cycles de travail.
- > Les critères tridimensionnels de construction des cycles de travail : axe réglementaire, axe organisation/gestion, axe QVT/usages.
- > L'évaluation de la conformité réglementaire des cycles de travail en vigueur.
- > L'intégration des agents à temps partiel, à mi-temps thérapeutique.
- > Les organisations complexes.

Construire des cycles de travail en adéquation avec les effectifs requis et la cartographie des postes à partir des situations terrains des participants.

AFR 2.04

Public

Tout public

Organisé par

Excellens Formation

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Possibilité de réalisation à distance d'une formation similaire « Prévenir et gérer les incivilités et les agressions dans la relation à l'utilisateur : tous mobilisés ! » par le biais de la **plateforme e-formations de l'Anfh**

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Gestion des incivilités, de l'agressivité et de la violence

Contexte

Comment gérer les incivilités et y répondre sans générer de conflits ? Agressivité, insultes, agressions verbales à l'égard d'autres personnes sont des incivilités auxquelles les professionnels de santé peuvent être confrontés tous les jours. À travers des exercices pratiques, les participants vont apprendre à y faire face avec professionnalisme, repérer les signes d'agressivité et savoir comment les atténuer ou les prévenir.

Notre objectif : vous permettre de renforcer la sécurité et la sérénité au travail tout en maintenant une relation professionnelle bienveillante avec l'entourage professionnel, les prestataires externes, les patients et leur famille.

Objectifs

- > Savoir identifier les types d'agressivité et leurs conséquences.
- > Reconnaître les facteurs et comportements qui induisent les situations à risques afin de les désamorcer.
- > Être en mesure d'analyser son propre rapport et sa contribution face à ces situations.
- > Développer des stratégies individuelles et collectives pour prévenir et réguler au mieux ces situations.

Programme

JOUR 1

- > La notion d'incivilité et ses contours.
- > Les causes de litiges et incompréhensions.

Les bases de la communication pour mieux désamorcer les situations complexes :

- > Circuit de l'information.
- > Les réseaux de communications.
- > Les obstacles.
- > Les situations difficiles.
- > Le principe de confidentialité.
- > La communication paraverbale et non verbale.

JOUR 2

Les méthodes de communication pour désamorcer les conflits et agressions :

- > L'écoute active (reformulation, questionnement, silence, non verbale, etc.).
- > L'assertivité.
- > La Communication Non Violente.

Gérer collectivement une situation de violence ou d'agression :

- > Les réactions collectives et individuelles face à la violence.
- > Les mécanismes de défenses.
- > Les biais cognitifs.
- > La cohésion d'équipe.
- > La désescalade et la médiation.
- > Le cadre légal de la contention.

AFR 2.05

Public

Tout public

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogiqueFinancé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards !

Module 1 – Repérer précocement des symptômes individuels et identifier des signaux

Contexte

L'épuisement professionnel constitue un enjeu majeur pour les agents et les organisations, avec des répercussions sur les équipes, la qualité du service rendu et la santé des professionnels. Les situations de fragilité, liées au travail ou à des facteurs personnels, peuvent entraîner isolement, dégradation de la santé et absentéisme. Les équipes et les encadrants jouent un rôle clé dans le repérage des signaux précoces. Dans ce contexte, la prévention des risques psychosociaux implique de sensibiliser l'ensemble des agents et de former les managers à des pratiques adaptées et bienveillantes. Au-delà des situations individuelles, une réflexion sur l'organisation du travail est nécessaire. La formation vise ainsi à renforcer la prévention, améliorer la qualité de vie au travail et soutenir le bon fonctionnement des équipes.

Objectifs indicatifs

- Développer la capacité à repérer les indicateurs comportementaux, relationnels et professionnels révélateurs d'une souffrance susceptible de conduire à un arrêt de travail.
- Discerner les principaux facteurs fragilisant liés à la situation personnelle d'un collègue et ceux liés à l'organisation du service ou de l'établissement.
- Développer une approche empathique, non-jugeante tant pour soi que vis-à-vis de ses collègues, apporter un soutien et mener une réflexion personnelle sur la juste proximité confraternelle.
- Repérer les interlocuteurs clés, les domaines d'intervention.

Programme

À déterminer

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 2.06

Public

Tout professionnel en situation d'encadrement ou de coordination d'équipe dont les équipes de direction

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours consécutifs en présentiel suivis de 0,5 jour en classe virtuelle à 3 mois

Modalité pédagogique

Synchrone : Présentiel et classe virtuelle

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards ! Module 2 – Adopter un management préventif et une posture soutenance

Contexte

L'épuisement professionnel constitue un enjeu majeur pour les agents et les organisations, avec des répercussions sur les équipes, la qualité du service rendu et la santé des professionnels. Les situations de fragilité, liées au travail ou à des facteurs personnels, peuvent entraîner isolement, dégradation de la santé et absentéisme. Les équipes et les encadrants jouent un rôle clé dans le repérage des signaux précoces. Dans ce contexte, la prévention des risques psychosociaux implique de sensibiliser l'ensemble des agents et de former les managers à des pratiques adaptées et bienveillantes. Au-delà des situations individuelles, une réflexion sur l'organisation du travail est nécessaire. La formation vise ainsi à renforcer la prévention, améliorer la qualité de vie au travail et soutenir le bon fonctionnement des équipes.

Objectifs indicatifs

- Identifier les facteurs propres à l'activité de son service, notamment les risques psychosociaux pouvant impacter la santé des professionnels et conduire à des arrêts de travail.
- Comprendre les sources organisationnelles des absences et ainsi, mieux les prévenir.
- Différencier les signaux liés à des problématiques professionnelles de ceux potentiellement liés à des difficultés personnelles, déterminer les variables des situations personnelles, accompagner et orienter l'agent en fonction de la problématique individuelle identifiée.
- Adopter une posture adaptée et sécurisante en fonction de la problématique repérée.
- S'appropriier des exemples d'organisations vertueuses appliquées au secteur sanitaire, social et médico-social contribuant à l'amélioration des conditions de travail.

Programme

À déterminer

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anhf.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anhf.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anhf.fr

AFR 2.07

Process com'

Public

Tout public

Organisé par

Gereso

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contexte

Dans un environnement hospitalier en constante évolution, les échanges entre professionnels, patients et familles nécessitent une communication claire, adaptée et bienveillante. Les situations de stress, l'urgence médicale, la diversité des profils et des attentes rendent parfois les interactions complexes, ce qui peut générer des malentendus, des tensions ou des incompréhensions.

Afin de renforcer la qualité des échanges interpersonnels et d'améliorer la coopération au sein des équipes comme avec les patients, l'Anfh Grand-Est souhaite proposer une formation basée sur le modèle de la Process Communication (PCM). Ce modèle offre des outils concrets pour mieux comprendre les comportements, adapter sa communication en fonction du profil de son interlocuteur et prévenir les situations conflictuelles. Cette formation s'adresse à l'ensemble du personnel hospitalier (soignants, personnels administratifs, encadrants, etc.), dans une logique d'amélioration continue de la qualité de vie au travail et de la qualité de la prise en charge des usagers.

Objectifs

- Intégrer les composantes fondamentales de la communication et leurs impacts dans le travail en équipe.
- Adapter sa communication en identifiant son profil de personnalité et celui de ses interlocuteurs.
- Développer une communication positive et constructive.
- Prévenir les situations de stress et de tension relationnelle.
- Améliorer la coopération, la qualité de vie au travail et la relation avec les usagers.

Programme

JOUR 1

Intégrer les composantes de la communication :

- Distinguer le fond et la forme du message.
- Identifier les modes de perception (pensée, émotion, opinion, action, réflexion).
- Comprendre l'importance du verbal, du non-verbal et du para-verbal.

Identifier les types de personnalité et leurs comportements :

- Découvrir les six types de personnalité PCM et leurs forces.
- Comprendre les combinaisons et leurs conséquences dans la communication.

- Reconnaître les indices verbaux et non-verbaux caractéristiques de chaque type.

JOUR 2

Développer une communication positive et constructive :

- Identifier les canaux et parties de personnalité adaptés à chaque interlocuteur.
- Repérer les besoins psychologiques pour nourrir la motivation.
- Adopter une communication bienveillante et efficace.

Apaiser les situations de tension et de stress :

- Identifier les trois degrés de stress et leurs manifestations.
- Apprendre à déjouer les « drivers » et comportements sous stress.
- Instaurer une communication apaisée et constructive.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

3.

Encadrement et management des équipes

AFR 3.01

Public

Tout professionnel en situation d'encadrement (cadre ou faisant fonction) quelle que soit la filière

Organisé par

Déméter Santé

Durée

4 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Être responsable d'équipe : débiter en management, les fondamentaux de l'encadrement d'équipe

Contexte

La loi du 6 août 2019 instaure l'obligation de formation au management des agents qui accèdent à des fonctions d'encadrement. Il est nécessaire d'accompagner l'encadrant pour analyser ses pratiques, se distancier et se doter d'outils et méthodes pour organiser le travail, manager son équipe au quotidien et dans toute situation. Il est également nécessaire d'accompagner l'encadrant dans l'organisation de son travail. Cette formation aux fondamentaux de l'encadrement reprend les points et les techniques indispensables au management dans la FPH et offre des méthodes et des outils pragmatiques pour prendre en main un poste de management.

Objectifs

- Comprendre la posture managériale et ses implications.
- Mieux se connaître et mieux connaître les autres pour améliorer ses interactions avec l'équipe.
- Animer et gérer une équipe.
- Savoir prioriser son travail, organiser le travail de l'équipe, en améliorant ses méthodes d'organisation.
- Comprendre sa place et savoir se positionner vis-à-vis de l'institution, de son équipe.
- Acquérir les règles d'une communication efficace avec sa hiérarchie, son équipe.
- Comprendre la notion de leadership et son ressort.
- Mieux communiquer pour donner du sens au travail d'équipe et pour développer la motivation au travail.

Programme**JOUR 1****Partager et comprendre**

- Le contexte d'exercice de l'encadrant au sein de la fonction publique hospitalière. Les spécificités en termes de positionnement, relations.
- Les fondamentaux du management.
- Les différents styles de management.
- Le fonctionnement d'une équipe de travail.
- L'analyse des pratiques professionnelles et des pratiques managériales pour sortir des représentations.

JOUR 2**Manager au quotidien**

- Clarifier ses rôles et ses responsabilités de manager d'équipe.
- L'organisation de son travail et du travail de l'équipe.
- La posture et la juste distance à adopter en fonction de la situation.
- Les règles et bases théoriques de la communication.

JOUR 3**Réencoder ses pratiques managériales**

- L'Intelligence émotionnelle : sa place dans la compétence managériale.
- Les différents types d'entretiens pour structurer les rencontres avec les agents et développer de la cohérence.

- La conduite de réunions, formelles et informelles.
- La régulation des relations dans l'équipe et la gestion des conflits.
- Le développement de son leadership.
- Le repérage du potentiel de ses collaborateurs et l'acquisition de compétences individuelles et collectives.
- La motivation au travail : définition, leviers, actions.

JOUR 4**Capitaliser les acquis de l'expérience et de la formation**

- Composition de la boîte à outils du manager.
- Axes de progrès.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
 > 03 88 21 47 03
 > m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
 > 03 26 87 78 26
 > champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
 > 03 83 15 17 34
 > lorraine.formation@anfh.fr

AFR 3.02 Éthique et posture de l'encadrant

Public

Tout professionnel en situation d'encadrement (cadre ou faisant fonction) quelle que soit la filière

Organisé par

Formavenir
Performances ou Grieps

Durée

1 jour

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contexte

Dans un environnement hospitalier en constante évolution, les encadrants jouent un rôle clé dans la coordination des équipes, la qualité des soins et le bien-être des professionnels de santé. Leur posture professionnelle et leur capacité à incarner les valeurs éthiques de l'établissement influencent directement la dynamique d'équipe, la sécurité des patients et la qualité du climat de travail.

Cette formation vise à accompagner les encadrants dans la réflexion sur leur rôle, leur responsabilité éthique et leur positionnement au sein de l'organisation. Elle propose des repères pour adopter une posture juste, respectueuse et cohérente avec les enjeux humains, organisationnels et déontologiques du secteur hospitalier.

Objectifs

- Adapter son style de management.
- Asseoir sa légitimité.
- Appréhender l'engagement personnel que requiert la fonction d'encadrement.
- Savoir respecter et faire respecter les règles déontologiques définies par le Code général de la fonction publique.

Programme

Définir l'éthique managériale :

- L'éthique, discipline philosophique.
- L'éthique, la morale, la déontologie, la loi.
- La souffrance éthique : définition, contexte d'émergence et prise en compte.
- L'éthique managériale et le management éthique.

Identifier les caractéristiques d'un manager éthique :

- Les représentations de son rôle et de son rapport au travail : rapport à l'autorité, rapport au temps, rapport à l'émotionnel, rapport à l'incertitude.
- L'éthique liée aux caractéristiques personnelles du manager : authentique, fiable, constructif, sens de l'équité, capacité d'aimer, courage, etc.

- L'éthique dans la manière de manager, posture et relation : qualité de communication et empathie, souci de l'autre, care.
- Les modèles de leadership incarnés ou investis : transformationnel, authentique, etc.
- Les valeurs personnelles et professionnelles portées.
- Les valeurs perçues et/ou attendues par la hiérarchie, par les subordonnés.

Se positionner en tant que manager :

- La place dans l'institution, son pôle, son service et son équipe.
- Les attentes vis-à-vis du manager.
- Le rôle de manager.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 3.03

Mobiliser et motiver les équipes

Public

Tout professionnel en situation d'encadrement (cadre ou faisant-fonction) quelle que soit la filière

Organisé par

Obea

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contexte

Depuis plusieurs années les établissements du secteur sanitaire et social connaissent de nombreuses transformations et évolutions venant complexifier le quotidien des cadres qui accompagnent et soutiennent leur équipe pour faire face à ces nombreux changements. Aujourd'hui l'animation et la motivation des équipes occupent une place prépondérante dans le processus de management. Les managers doivent pouvoir faciliter les relations, utiliser les complémentarités des ressources au sein de leurs équipes pour favoriser le « bien travailler ensemble », le développement du bien-être et de l'autonomie des collaborateurs, les rassurer face à des changements permanents, etc. pour accompagner positivement la mise en œuvre des évolutions et transformations au sein des services.

Objectifs

- Adapter son management pour développer la motivation.
- Développer dynamisme et cohésion d'équipe tout en allant vers le bien-être et l'autonomie.
- Utiliser les techniques et méthodes de délégation pour responsabiliser.
- S'appuyer sur les complémentarités au sein de l'équipe pour travailler ensemble efficacement.
- Animer l'équipe par la confiance, la relation constructive et la reconnaissance.

Programme**JOUR 1****Dynamisation d'équipe :****Les enjeux de la posture du manager et de la relation**

- La posture.
- La relation managériale :
 - exercices sur les leviers de dynamisation ;
 - réflexion autour de situations professionnelles et partage de solutions.
- Les leviers de motivation à mobiliser.
- Les variables des outils de motivation et leur impact sur l'équipe.
- Le dialogue pour mieux mobiliser et rester à l'écoute de son équipe :
 - analyse réflexive en mode « Co-développement ».
 - autodiagnostic communicationnel.
 - exercices et brainstorming pour mise en commun des outils et leviers d'action.
 - création de fiches mémo.

JOUR 2**Travailler ensemble :****Prendre appui sur les forces collectives et les complémentarités de l'équipe**

- L'organisation de l'activité et du « travailler ensemble ».
- L'instauration d'un dialogue constructif.
- La délégation et la responsabilisation pour impliquer davantage :
 - réflexions en sous-groupes autour de différents thèmes (autonomie, confiance, responsabilisation, implication, progression, efficacité, etc.) .
 - exercices pratiques en binôme .
 - création de fiches mémo pour capitaliser .
 - analyses réflexives et mutualisation de bonnes pratiques.

S'adapter pour pouvoir accompagner les changements permanents au sein de son équipe

- Anticiper et préparer le changement : identifier les impacts des différents changements.
- Rassurer son équipe face aux différents changements : développer une posture de manager bienveillant.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
 > 03 88 21 47 03
 > m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
 > 03 26 87 78 26
 > champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
 > 03 83 15 17 34
 > lorraine.formation@anfh.fr

AFR 3.04 Gestion des situations difficiles

Public

Tout professionnel en situation d'encadrement (cadre ou faisant fonction) quelle que soit la filière

Organisé par

Formavenir
Performances ou Grieps

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contexte

Dans un environnement hospitalier en constante évolution, les cadres sont confrontés à des défis relationnels croissants, amplifiés par des facteurs sociétaux tels que l'arrivée de nouvelles générations, l'évolution du rapport au travail, l'interculturalité ou encore les enjeux écologiques. La loi du 6 août 2019 impose désormais une formation au management pour tout personnel encadrant. Cette formation s'inscrit dans cette dynamique en proposant un parcours centré sur la gestion des situations difficiles. Il vise à doter les managers d'outils concrets pour prévenir, anticiper et gérer les conflits, tout en développant leurs compétences relationnelles. À travers des apports théoriques, des ateliers pratiques, des analyses de situations et des jeux de rôle, les participants expérimentent des stratégies efficaces et s'engagent dans une démarche de co-développement favorisant l'intelligence collective.

Objectifs

- Permettre aux managers de prévenir, anticiper et de gérer les situations difficiles.
- Aborder le management des risques psychosociaux (RPS).

Programme

JOUR 1

- Faire le diagnostic des difficultés relationnelles rencontrées :
 - les difficultés rencontrées ;
 - les conflits en situation de travail ;
 - les enjeux des conflits.
- Comprendre la dynamique du conflit :
 - qu'est-ce que le conflit ?
 - l'approche psychodynamique du conflit.
- Repérer l'impact des différents types de personnalités dans le conflit :
 - les concepts clés ;
 - Les 5 grands traits de personnalité ;
 - L'élargissement de sa palette de réponses aux personnalités difficiles.

JOUR 2

- Développer les compétences relationnelles clés prévenant les conflits :
 - les enjeux de la relation ;
 - les 6 postures managériales à promouvoir ;
 - l'intelligence relationnelle ;
 - les fondements et principes de la politesse, de l'éthique de la discussion et de la parole ;
 - la communication efficace ;
 - l'accueil de l'émotion dans la relation.
- Construire des stratégies de sorties :
 - le passage de la peur des conflits à l'art de gérer les différences et de créer des passerelles ;
 - les acteurs institutionnels de la négociation et médiation ;

- les méthodes et outils de la délibération collective ;
- les techniques de désamorçage de situations conflictuelles.

TRAVAIL INTERSESSION

Expérimenter 2 ou 3 outils techniques de prévention, résolution de conflit/tension.

JOUR 3

- Présenter les expérimentations.
- Identifications des leviers, contraintes et freins.
- Se mettre en posture de co-développement.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 3.05

Gestion et conduite de projets

Public

Tout professionnel en situation d'encadrement (cadre ou faisant-fonction) quelle que soit la filière

Organisé par

Formavenir
Performances ou Grieps

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Contexte

Les professionnels de santé sont de plus en plus amenés à contribuer au déploiement de projets au sein de leur établissement. Courte, dynamique et opérationnelle, cette formation devra s'adresser à ceux qui souhaitent acquérir les fondamentaux de la gestion de projet. Elle permettra à tout professionnel d'acquérir la démarche méthodologique et les outils nécessaires au lancement, à la gestion et au suivi d'un projet.

Objectifs

- > Mettre en œuvre les outils de conduite de projet.
- > Identifier les facteurs clés de succès.
- > Animer un groupe projet.
- > Faire un reporting.
- > Mettre en place une évaluation adaptée.
- > Savoir rédiger un compte rendu, un relevé de conclusion.

Programme**JOUR 1****Comprendre la démarche projet**

- > La notion de projet.
- > L'approche de la démarche projet.
- > Les différents types de projet.
- > La place des différents projets.
- > La spécificité des projets d'engagement collectif.
- > Les instances de gouvernance du projet.
- > Les 3 phases d'une démarche projet.

Engager la démarche projet

- > Le cadrage : clarification de l'idée de départ, faisabilité, les scénarii possibles.

JOUR 2**Appréhender le management de projet**

- > La conduite de projet : la planification, le pilotage, l'animation des groupes projet, le plan de communication.
- > Conclure le projet.
- > Le point sur les réalisations.
- > Capitalisation de l'expérience.
- > Communication des résultats.

TRAVAIL INTERSESSION

Élaboration d'une fiche projet

JOUR 3**Présenter le projet**

- > Lecture critique des projets.
- > Identification des leviers, contraintes et freins.

Se mettre en mode projet

4.

Accompagnement et prise en charge en services de soins

AFR 4.01

Public

AS, Ashq faisant fonction d'AS, Ashq

Organisé par

Altaforma ou Formavenir Performances

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Prise en charge de la douleur : sensibilisation

Contexte

Prévention, pertinence et qualité des soins, place des usagers. Voici les 3 points essentiels de la prise en charge de la douleur. Il est alors important que chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire ait une place et un rôle à tenir quant à la prévention, au repérage, à l'évaluation, à la transmission et au traitement de la douleur, d'autant que les résidents ont parfois des difficultés à exprimer celle-ci. La formation de l'ensemble des professionnels de santé est alors une nécessité et contribue à la mise en œuvre de soins personnalisés de qualité garantis par un travail d'équipe cohérent et concerté.

Objectifs

- Comprendre l'évolution de la prise en charge de la douleur et actualiser ses connaissances sur la physiopathologie des symptômes douloureux.
- Situer le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge et le traitement de la douleur.
- Acquérir la démarche d'évaluation de la douleur et utiliser les outils d'évaluation appropriés.
- Appréhender les techniques non médicamenteuses de gestion de la douleur.
- Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

Programme**JOUR 1****Comprendre et évaluer la douleur**

- L'évolution des représentations de la douleur et de sa prise en charge.
- Douleur et législation.
- Définition de la douleur, ses mécanismes, ses différents aspects et/ou interprétations.
- Les causes de la douleur.
- La douleur morale et ses modalités d'expression.
- Évaluation de la douleur, le choix des échelles d'évaluation de la douleur.
- Rôle de chaque professionnel dans l'évaluation et la prise en charge de la douleur.

JOUR 2**La prise en charge de la douleur : qualité, continuité et cohérence**

- La qualité des soins de nursing.
- Les techniques antalgiques non médicamenteuses.
- L'importance du travail en équipe.
- La transcription et l'exploitation des informations dans le dossier du patient.
- Enjeux affectifs, relationnels et psychologiques pour le professionnel.
- Les mécanismes de défense du professionnel, ses limites.
- Récapitulatif des bonnes pratiques autour du diagnostic, de l'évaluation, des transmissions et des traitements non médicamenteux.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 4.02

Public

Cadre de santé, IDE, AS

Organisé par

Altaforma ou Formavenir
Performances

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)Prise en charge de la douleur :
perfectionnement

Contexte

Prévention, pertinence et qualité des soins, place des usagers. Voici les 3 points essentiels de la prise en charge de la douleur. Il est alors important que chaque membre de l'équipe pluridisciplinaire ait une place et un rôle à tenir quant à la prévention, au repérage, à l'évaluation, à la transmission et au traitement de la douleur, d'autant que les résidents ont parfois des difficultés à exprimer celle-ci. La formation de l'ensemble des professionnels de santé est alors une nécessité et contribue à la mise en œuvre de soins personnalisés de qualité garantis par un travail d'équipe cohérent et concerté.

Objectifs

- Connaître les différents paliers de la douleur et de leurs traitements.
- Connaître le rôle de chaque professionnel dans la prise en charge de la douleur dans le contexte réglementaire.
- Connaître la démarche d'évaluation : outils appropriés et modalités.
- Transmettre les informations recueillies ou observées aux professionnels compétents.
- Proposer un plan d'actions de prise en charge pluridisciplinaire de la douleur (médicamenteux et non médicamenteux).
- Intégrer la prévention de la douleur, la souffrance dans l'accompagnement et la réalisation des soins.
- Apprendre à mieux gérer ses propres réactions face à la souffrance du résident/patient.

Programme

JOUR 1

Comprendre et évaluer
la douleur

- L'évolution des représentations de la douleur et de sa prise en charge.
- Douleur et législation.
- Définition de la douleur, ses mécanismes, ses différents aspects et/ou interprétations, ses causes.
- La douleur morale et ses modalités d'expression.
- Évaluation de la douleur, le choix des échelles d'évaluation de la douleur.
- Rôle de chaque professionnel dans l'évaluation et la prise en charge de la douleur.
- La qualité des soins de nursing.
- Les techniques antalgiques non médicamenteuses.
- Les traitements antalgiques médicamenteux.

JOUR 2

La prise en charge de
la douleur : qualité,
continuité et cohérence

- L'importance du travail en équipe.
- La transcription et l'exploitation des informations dans le dossier du patient.
- Atelier de simulation en réalité virtuelle (2h).
- Enjeux affectifs, relationnels et psychologiques pour le professionnel.
- Réflexion sur les améliorations à engager en termes de prévention, accompagnement et réalisation des soins.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 4.03

Public

Tout public

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités

Module 1 – Les fondamentaux

Contexte

Les conduites addictives, avec ou sans substances, représentent un enjeu majeur de santé publique, à l'origine de nombreux décès et de conséquences sociales importantes. Tabac, alcool, drogues illicites mais aussi addictions comportementales, comme les jeux d'argent, concernent une part significative de la population. Les usages problématiques et la poly consommation, souvent associés à des comorbidités, complexifient les parcours de soins. La progression des risques liés aux opioïdes, notamment les surdoses, renforce la nécessité d'améliorer le repérage et la prévention. Les politiques nationales insistent sur une approche coordonnée, interdisciplinaire et intersectorielle. Dans ce contexte, la formation des professionnels est essentielle pour renforcer leurs compétences, sécuriser les usages, prévenir les risques et proposer une prise en charge globale et adaptée.

Objectifs indicatifs

- Partager un socle commun de connaissances, connaître les enjeux médico-sociaux liés aux conduites addictives.
- Repérer les conduites addictives et les conduites à risque, notamment de consommation d'alcool.
- Promouvoir la réduction des risques et l'accompagnement psychosocial.
- Maîtriser l'utilisation de la naloxone prête à l'emploi.
- Connaître les thérapies comportementales et cognitives.
- Identifier et mobiliser les partenaires des secteurs sanitaires, médico-social et social.
- Développer des pratiques interdisciplinaires pour améliorer la continuité et la qualité des parcours de santé.

Programme indicatif

- Repères épidémiologiques.
- Connaissances des publics à risque de surdoses d'opioïdes, des produits, des pratiques d'usage.
- Approches spécifiques à certains profils d'usagers : jeunes en errance, personnes détenues/sortant de prison.
- Les outils de prévention.
- Les traitements médicamenteux.
- L'accompagnement social des usagers de substances.
- Techniques de communication et posture professionnelle.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 4.04

Public

Professionnels de santé
ayant suivi le module 1
sur les fondamentaux

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités

Module 2 – Approfondissement

Contexte

Les conduites addictives, avec ou sans substances, représentent un enjeu majeur de santé publique, à l'origine de nombreux décès et de conséquences sociales importantes. Tabac, alcool, drogues illicites mais aussi addictions comportementales, comme les jeux d'argent, concernent une part significative de la population. Les usages problématiques et la poly consommation, souvent associés à des comorbidités, complexifient les parcours de soins. La progression des risques liés aux opioïdes, notamment les surdoses, renforce la nécessité d'améliorer le repérage et la prévention. Les politiques nationales insistent sur une approche coordonnée, interdisciplinaire et intersectorielle. Dans ce contexte, la formation des professionnels est essentielle pour renforcer leurs compétences, sécuriser les usages, prévenir les risques et proposer une prise en charge globale et adaptée.

Objectifs indicatifs

- Maîtriser les interventions brèves (RPIB) pour agir face aux conduites addictives avec ou sans substance.
- Orienter vers les traitements nicotiniques de substitution ou les prises en charge adaptées.
- Réaliser un accompagnement au sevrage tabagique.
- Renforcer les compétences de prévention, dépistage et prise en charge des pathologies infectieuses associées (VIH, hépatites B et C).
- Connaître les effets des substances, leurs interactions, les traitements de substitution.
- Identifier les enjeux médico-sociaux, impacts des conduites addictives (conséquences collectives et individuelles, conséquences médicales, psychologiques, sociales).

Programme indicatif

- Connaissance des produits et de leurs interactions avec les principaux traitements : benzodiazépines, traitements antirétroviraux.
- La prévention, le dépistage et l'accompagnement à la prise en charge du VIH et des hépatites B et C.
- L'entretien motivationnel.
- L'approfondissement des Thérapies Comportementales et Cognitives (TCC).

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anhf.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anhf.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anhf.fr

AFR 4.05

Prise en charge des personnes en situation d'obésité

Public

Tout professionnel soignant

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contexte

L'obésité est aujourd'hui reconnue comme une maladie chronique complexe qui touche un nombre croissant d'enfants, d'adolescents et d'adultes en France. Ses causes sont multiples : habitudes de vie, facteurs sociaux, environnementaux, psychologiques, mais aussi certaines situations familiales ou professionnelles. Les feuilles de route nationales soulignent que le repérage précoce, l'orientation adaptée et la lutte contre la stigmatisation sont essentiels pour améliorer la santé des personnes concernées.

Pourtant, dans de nombreux secteurs — santé, social, éducation — les professionnels se sentent parfois encore insuffisamment formés pour reconnaître les situations d'obésité, comprendre leurs enjeux et orienter efficacement les personnes vers les bons interlocuteurs. Cette formation vise à donner aux professionnels les repères essentiels pour identifier, accompagner et orienter les personnes en situation de surpoids ou d'obésité, dans une approche bienveillante et non stigmatisante.

Objectifs indicatifs

Développer les compétences nécessaires pour repérer précocement l'obésité, comprendre ses déterminants et orienter les personnes concernées vers une prise en charge adaptée, coordonnée et pluridisciplinaire, conformément aux axes nationaux de prise en charge.

Programme indicatif**> Savoir identifier**

les situations de surpoids et d'obésité, y compris les formes sévères et complexes : Comprendre la définition clinique (IMC, critères de sévérité, facteurs associés) et les déterminants biologiques, psychosociaux et environnementaux.

> Repérer précocement les personnes à risque et identifier les signaux d'alerte permettant une orientation précoce dans le parcours de soins : Repérage chez l'enfant, l'adolescent, l'adulte ; repérage en structure scolaire, PMI, médecine du travail, examens périodiques.

> Connaître l'organisation

des parcours de soins et les niveaux de prise en charge (premier recours, second recours, CSO) : maîtriser l'orientation vers les professionnels compétents, les filières Obésité et les ressources territoriales.

> Adopter une posture professionnelle non stigmatisante et travailler en pluridisciplinarité : Intégrer l'éducation thérapeutique du patient, la prévention de la stigmatisation et la collaboration avec les différents acteurs (soignants, sociaux, associatifs).

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 4.06

Public

Tout professionnel soignant

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Prise en charge des personnes diabétiques

Contexte

En France, plus de 4 millions de personnes vivent avec un diabète, pathologie chronique dont la prévalence continue d'augmenter, constituant un enjeu majeur de santé publique et de qualité des soins.

Dans ce contexte, le parcours de soins du patient diabétique de type 2 prend toute sa place.

Les équipes soignantes sont confrontées à :

- une augmentation de la prévalence du diabète de type 1 et de type 2 ;
- des situations de soins de plus en plus complexes (patients polymédiqués, insulinothérapie, comorbidités) ;
- des risques de complications aiguës et chroniques nécessitant une vigilance renforcée ;
- des enjeux de prévention, d'éducation thérapeutique et de sécurisation du circuit du médicament.

Aussi, l'Anfh Grand-Est souhaite mettre en place une formation permettant d'harmoniser les pratiques professionnelles, de renforcer la qualité et la sécurité des soins, et d'améliorer l'accompagnement des patients diabétiques.

Objectifs indicatifs

- Permettre aux professionnels soignants d'acquérir ou de consolider les connaissances et compétences nécessaires à la prise en charge sécurisée, adaptée et coordonnée des patients atteints de diabète.
- Actualiser les connaissances sur la pathologie diabétique et ses conséquences et sur les pathologies associées.
- Comprendre la physiologie du diabète et ses traitements.
- Dispenser des soins, préventifs et curatifs, adaptés à la personne diabétique.
- Élaborer une démarche éducative du patient et de son entourage.
- Connaître les principes de surveillance glycémique.

Programme

À déterminer

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr



AFR 4.07

Public

Tout professionnel en relation quotidienne avec les différents usagers (ex. professionnels de santé médicaux et non médicaux, personnel d'encadrement, secrétaires, agents d'accueil et administratif, infirmiers coordonnateurs, aides-soignants, aide médico-psychologique, etc.)

Organisé par

Antidote Expertise ou Elide ou Formavenir Performances

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

> Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)
> Personnels médicaux :
Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants

Contexte

La qualité de la communication est une des pierres angulaires de la relation entre les professionnels et les usagers. Elle débute dès l'accueil, qu'il soit physique ou téléphonique. Une communication adaptée permet d'instaurer un climat de confiance avec l'usager en vue d'une prise en charge de qualité, d'une relation équilibrée, favorisant l'alliance thérapeutique. Elle participe à l'exercice des droits des patients issus de la loi du 4 mars 2002 notamment celui relatif à l'information.

Les professionnels reconnaissent l'importance de la qualité de la communication et de l'accueil mais, malgré l'amélioration de leur enseignement en formation initiale, ils se sentent souvent peu préparés à cet aspect fondamental de leur activité professionnelle. La pratique seule, non encadrée, ne suffit pas forcément à améliorer les compétences en communication. En outre, la communication entre les professionnels et les usagers est complémentaire de la communication interprofessionnelle et du travail en équipe. Les compétences en communication

des professionnels doivent être adaptées aux attentes et besoins des usagers ainsi qu'à la situation dans laquelle cette communication est réalisée.

Objectifs

- > Identifier les enjeux et impacts de la communication sur la relation de soin et d'accompagnement.
- > Déceler les attentes et les besoins des différents usagers.
- > Comprendre le processus de communication interpersonnelle.
- > Adapter sa communication aux conditions matérielles et techniques.
- > Appréhender le droit à l'information du patient/résident et la place des tiers.
- > Situer les valeurs et les principes de la communication.
- > Adopter une posture professionnelle adaptée dans une cohérence d'équipe.
- > Prendre en compte les mécanismes psychologiques des usagers et des professionnels.
- > S'entraîner à la communication dans des situations difficiles.

Programme

JOUR 1

- > Enjeux de la communication soignant-soigné (ou professionnel-usager).
- > Panorama des situations emblématiques du 1er accueil à la sortie de l'usager.
- > Les besoins et les attentes des usagers (patients, famille, aidants, proches).
- > Définition, schéma de la communication et principes de communication interpersonnelle.
- > Techniques de communication et outils.

JOUR 2

- > Communication et droit à l'information de l'usager - place des tiers dont la personne de confiance.
- > Situations complexes (altération des capacités cognitives, contexte d'urgence, de contrainte, etc.).
- > Confiance, secret professionnel, confidentialité des données personnelles.
- > Les valeurs et l'éthique dans la communication soignant-soigné.
- > Travail en équipe interprofessionnelle pour une communication cohérente.

- > Posture professionnelle, attitudes en entretien et communication non violente.

JOUR 3

- > L'approche psycho-comportementale dans les relations interpersonnelles impactant la communication.
- > Pratiques de communication avec le patient (la personne accompagnée), la famille ou l'aidant.

AFR 4.08

Public

Tout professionnel de santé et psychologues ainsi que les personnels (travailleurs sociaux, éducateurs spécialisés, assistants de service social, etc.), volontaires et susceptibles d'être au contact d'une population à risque suicidaire

Organisé par

Anaxis Santé ou Infor santé

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Pré requis

Exercer des fonctions cliniques et/ou disposer d'une expérience en prévention du suicide.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire

Contexte

La prévention du suicide est un axe prioritaire de la politique de santé publique du Ministère de la santé et de la prévention. Bien que le taux de suicide soit en baisse constante depuis le début des années 1990, la France présente toujours un des taux les plus élevés de décès par suicide en Europe, avec environ 200 000 tentatives de suicide par an et 12,5 suicides pour 100 000 habitants, alors que la moyenne européenne est de 10,8. Intégrée à la Feuille de route santé mentale et psychiatrie du 28 juin 2018, la Stratégie Nationale de Prévention du Suicide (SNPS) a comme objectif la mise en œuvre de façon coordonnée, synergique et territorialisée d'un ensemble d'actions intégrées. La SNPS est déclinée au niveau territorial par les agences régionales de santé (ARS), en application de l'instruction n° DGS/SP4/2022/171 du 6 juillet 2022 actualisant l'instruction n° DGS/SP4/2019/190 du 10 septembre 2019. Le déploiement des formations en prévention du suicide constitue un des axes de cette SNPS. Il s'agit de structurer le repérage des personnes à risque pour leur proposer le plus précocement possible des solutions adaptées et, si nécessaire, un accompagnement vers le soin.

Objectifs

- > Appréhender les multiples dimensions du suicide afin de déterminer un socle commun de connaissance.
- > Identifier la nature des déterminants de la crise suicidaire et repérer les facteurs déclenchants d'un passage à l'acte.
- > Appréhender la prévention du risque suicidaire chez un patient/résident et la gestion d'un passage à l'acte.
- > Orienter le patient vers les ressources adaptées en inscrivant sa pratique dans un travail en réseau sur son territoire.

Programme**JOUR 1****Les multiples dimensions du suicide**

- > Cadre contextuel.
- > Enjeux de santé publique.
- > Cadre législatif.
- > Zoom sur les éléments clés à retenir.

La crise suicidaire

- > Les facteurs et signes d'alerte.
- > Suicide et souffrance du patient/résident/personne concernée.
- > La dynamique suicidaire.
- > Le suicide.

JOUR 2**La prévention du risque suicidaire et la gestion d'un passage à l'acte**

- > La prévention.
- > Les conduites à tenir : face à la crise suicidaire.

L'orientation du patient : ressources et travail en réseau

- > Focus sur l'orientation.
- > Focus sur les ressources du territoire.
- > Focus sur le travail en équipe.
- > Focus sur le travail institutionnel.



AFR 4.09

Public

Tout professionnel soignant (médicaux et non médicaux)

Organisé par

Ethicare ou Maison médicale Jeanne Garnier

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

> Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)
> Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Prise en charge palliative dont l'accompagnement de la fin de vie

Contexte

La Stratégie décennale 2024-2034 pour le renforcement des soins palliatifs, lancée en avril 2024, vise à garantir un accès équitable à des soins de qualité en fin de vie. Elle s'articule autour de quatre objectifs stratégiques et décline 30 actions, dont un axe fort sur la formation. Celle-ci doit favoriser l'interprofessionnalité entre soignants et non-soignants, en formation initiale et continue, pour diffuser la culture palliative. L'instruction du 21 juin 2023 actualise l'organisation territoriale des soins palliatifs, sous l'égide des ARS et des cellules régionales, en structurant les filières autour de la proximité et de la graduation des soins, avec un accent sur le domicile. La démarche palliative, transversale et pluridisciplinaire, nécessite des formations adaptées à tous les professionnels du sanitaire, social et médico-social, fondées sur les recommandations de la HAS. Elles valorisent les savoir-faire, les enjeux éthiques et les outils d'accompagnement. L'appropriation des droits des patients, la co-construction du projet de soins, les directives anticipées, la désignation de la personne de confiance ou la sédation profonde sont au cœur de cette stratégie.

Objectifs

- > Définir les soins palliatifs et l'accompagnement de fin de vie.
- > Comprendre l'organisation des soins palliatifs en France.
- > Reconnaître une situation de fin de vie et savoir identifier les besoins d'intervention d'avis tiers.
- > Appréhender le cadre législatif et éthique en fin de vie.
- > Identifier les besoins du patient et de ses proches en fin de vie et comprendre ce qui fait souffrance et comment le patient cherche à s'adapter à cette souffrance.
- > Optimiser les soins relationnels.
- > Élaborer le projet d'accompagnement du patient.
- > Développer le travail d'équipe et prendre soin de soi.

Programme

JOUR 1

Cadre de référence - définitions

- > Soins palliatifs et concepts associés.
- > Démarche palliative.
- > Soins palliatifs précoces (SPP).
- > La fin de vie en France aujourd'hui.
- > Structuration de l'offre de soins palliatifs

Reconnaître une situation de fin de vie

- > À partir de quand le patient relève-t-il des soins palliatifs ?
- > Quand et pourquoi avons-nous besoin d'un avis tiers ?

Cadre juridique et éthique

- > Évolutions juridiques de 2002 à 2016.
- > Comment parler au patient de ses droits ?
- > Les principes éthiques qui guident la pratique.

JOUR 2

Souffrance et besoins

- > Ce qui fait souffrance.
- > Le concept de total pain.
- > Évaluation des symptômes d'inconfort.
- > Modalités d'adaptation psychologique du patient et de son entourage.

Compétence relationnelles

- > Les bases de la communication.
- > Écoute.
- > Relation d'aide.
- > Les obstacles à une communication de qualité.
- > Place du toucher.

JOUR 3

Projet d'accompagnement

- > Pluridisciplinarité et élaboration du projet.
- > Construction de projet.

Prendre soin de soi

- > Mort et émotions du soignant.
- > Carte d'empathie.
- > Les signes du Burn out.
- > Les ressources internes et externes.

AFR 4.10

Public

Personnel soignant

Organisé par

Santé Académie

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Appréhender la mort dans le cadre professionnel

Contexte

Cette action de formation continue permet l'amélioration de l'accompagnement du patient et de son entourage dans son projet de soin concernant sa fin de vie. Par la prise de recul sur ses propres représentations et le développement d'une réflexion éthique en pluridisciplinarité, chaque professionnel adapte sa posture dans sa fonction, et acquiert des techniques de communication adaptées aux situations. Grâce aux apports de connaissances et à la réflexion sur la place de la mort dans notre société, cette action de formation vise également à soutenir les professionnels de santé dans leur exercice au quotidien, afin de renforcer leur capacité à soutenir les familles.

Objectifs

- > Être capable de verbaliser son ressenti dans le cadre professionnel par rapport à la mort et au deuil.
- > Définir ses représentations de la mort et de la fin de vie.
- > Connaître les différentes approches théoriques et ethnologiques de la mort ainsi que les rites associés.
- > Connaître la législation mortuaire.
- > Être en mesure d'accompagner les familles en situation de deuil.
- > Se préserver de l'épuisement émotionnel en adaptant sa posture professionnelle vers un juste équilibre entre distance et proximité.

Programme

JOUR 1

État des lieux : Qu'est-ce que la souffrance ? Qu'est-ce qui nous fait souffrir ?

- > Maladie et mort : des phénomènes universels, des vécus singuliers.
- > Histoire et évolution de la mort dans notre société.
- > Représentations actuelles de la maladie, la mort, le deuil.
- > Le moment de la mort.

Croyances et rites funéraires

- > Rites funéraires : que peut-on faire dans le service ?

Le cadre législatif mortuaire

- > Ce qu'il est autorisé de faire ou non.
- > Qui fait l'annonce ?

JOUR 2

Accompagner la souffrance, pendant et après le décès

- > Accompagner les derniers jours / les derniers instants.
- > Les fondamentaux du deuil : L'annonce du décès.
- > L'accueil des proches après le décès.

Besoins, mécanismes de défense et stratégies d'ajustement des soignants

- > Mieux se connaître pour mieux accompagner.
- > Le deuil des soignants.
- > Mécanismes et stratégies défensives.

La juste proximité relationnelle, se préserver en s'appuyant sur soi et sur les autres

- > Stratégies d'hygiène émotionnelle et cognitive.
- > Ressources collectives.
- > Ritualiser : individuellement, collectivement.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 4.11

Public

Ensemble des agents de la FPH (Personnel médical, non médical, administratif, PCME)

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD)

Module 1 – Adressage vers l'HAD

Contexte

Dans un contexte de tension hospitalière, de vieillissement de la population et de hausse des maladies chroniques, l'hospitalisation à domicile (HAD) apparaît comme une solution structurante. Elle permet d'assurer des soins complexes à domicile avec un niveau de sécurité équivalent à l'hôpital, tout en améliorant la qualité de vie des patients. La France dispose d'un réseau développé d'HAD, mais d'autres pays accélèrent également leur déploiement en innovant (IA, objectifs de capacité, financements). Au-delà de l'offre médicale, un enjeu majeur réside dans la diffusion d'une véritable « culture patient » autour de l'HAD. Les HAD publiques jouent un rôle clé dans la coordination des parcours, la coopération territoriale et le lien ville-hôpital. Elles bénéficient de synergies avec les GHT mais doivent encore renforcer leur développement. Des défis persistent : intégration stratégique, diversification des activités, mobilisation des prescripteurs et adaptation aux besoins territoriaux. Dans ce cadre, cette formation vise à accompagner les établissements publics dans le renforcement et le développement de l'HAD.

Objectifs indicatifs

- Cette action de formation favorisera le développement de l'HAD par un meilleur adressage de l'ensemble des professionnels de santé ainsi qu'une meilleure visibilité de l'offre existante.
- Elle visera une inter connaissance des différents interlocuteurs (services HAD et d'adressage) au sein d'un territoire pour une fluidité des parcours de soins.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Programme indicatif

- Comprendre les enjeux territoriaux liés à l'activité d'HAD et les possibilités qu'elle offre pour les différentes prises en charge.
- Connaître le spectre et les activités de soins de l'HAD de son territoire, les exigences associées aux mentions spécialisées.
- Distinguer les types de coopération territoriale et les dispositifs (CPTS, GC SMS, etc.).
- Identifier les différentes étapes du parcours patient et les phases adaptées en HAD, individualiser les prises en charges particulièrement pour les situations complexes.
- Reconnaître les freins et valoriser les prises en charges HAD auprès des patients et des aidants.
- Identifier des solutions techniques d'adressage existantes à la disposition des établissements (dossier patient, Via Trajectoire, ROR, etc.).

AFR 4.12

Public

Tous les professionnels d'HAD : Personnel médical, non médical, administratif

Organisé par

À déterminer

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD) Module 2 – Se faire connaître en tant qu'HAD

Contexte

Dans un contexte de tension hospitalière, de vieillissement de la population et de hausse des maladies chroniques, l'hospitalisation à domicile (HAD) apparaît comme une solution structurante. Elle permet d'assurer des soins complexes à domicile avec un niveau de sécurité équivalent à l'hôpital, tout en améliorant la qualité de vie des patients. La France dispose d'un réseau développé d'HAD, mais d'autres pays accélèrent également leur déploiement en innovant (IA, objectifs de capacité, financements). Au-delà de l'offre médicale, un enjeu majeur réside dans la diffusion d'une véritable « culture patient » autour de l'HAD. Les HAD publiques jouent un rôle clé dans la coordination des parcours, la coopération territoriale et le lien ville-hôpital. Elles bénéficient de synergies avec les GHT mais doivent encore renforcer leur développement.

Des défis persistent : intégration stratégique, diversification des activités, mobilisation des prescripteurs et adaptation aux besoins territoriaux.

Dans ce cadre, cette formation vise à accompagner les établissements publics dans le renforcement et le développement de l'HAD.

Objectifs indicatifs

- > Cette action de formation favorisera le développement de l'HAD par un meilleur adressage de l'ensemble des professionnels de santé ainsi qu'une meilleure visibilité de l'offre existante.
- > Elle visera une inter connaissance des différents interlocuteurs (services HAD et d'adressage) au sein d'un territoire pour une fluidité des parcours de soins.

Programme indicatif

- > Comprendre les enjeux territoriaux liés à l'activité d'HAD et les possibilités qu'elle offre pour les différentes prises en charge, mesurer le poids actuel et potentiel de l'adressage FPH dans l'HAD.
- > Distinguer les types de coopération territoriale et les dispositifs (CPTS, GC SMS, temps partagés, stage d'internat, etc.).
- > Formaliser les périmètres des différentes HAD sur son territoire.
- > Identifier les acteurs de soins du territoire et

- comprendre le rôle des organismes territoriaux et des moyens de renforcer la coordination des parcours inter services / établissements.
- > Reconnaître les freins, caractériser les plus-values de l'HAD sur les différentes étapes du parcours patient.
- > Désigner les arguments pour valoriser ses savoir-faire auprès des prescripteurs, des patients et des aidants ainsi que pour sécuriser sur les conditions des prises en charges des situations complexes.

- > Déterminer et engager les principales actions d'un plan de communication.
- > Identifier des solutions techniques d'adressage existantes à la disposition des établissements (dossier patient, Viatrajectoire, ROR, etc.).
- > Contribuer à la coordination et à la mutualisation des ressources humaines et organisationnelles nécessaires au développement de l'HAD.

AFR 4.13

Public

Tout professionnel travaillant avec des patients/résidents d'une autre culture

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Interculturalité : Module à destination des professionnels du soin

Contexte

La diversification culturelle et religieuse de la société se reflète dans les établissements de soin, tant chez les patients/familles que chez les équipes elles-mêmes. Cette pluralité fait émerger des écarts de représentations (corps, douleur, mort, place de la famille, rapport à l'autorité médicale) entre soignants et soignés, pouvant générer des incompréhensions, des refus de soins, des tensions, ou à l'inverse une prudence excessive des soignants par crainte de mal faire. Les équipes se sentent souvent démunies, ce qui peut conduire soit à l'évitement, soit à des généralisations stéréotypées avec un impact possible sur la qualité du soin et l'épuisement professionnel. C'est dans ce contexte que l'Anfh Grand-Est souhaite proposer une formation à l'interculturalité appliquée au soin.

Objectif indicatif

Savoir appréhender les pratiques rituelles dans un contexte social et historique donné et analyser certaines spécificités culturelles ou religieuses ayant une incidence sur les comportements des usagers, sur leur prise en charge et sur les relations avec leurs familles.

Programme

À déterminer

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 4.14

Public

Tout professionnel concerné par l'interculturalité

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Interculturalité : Module à destination des professionnels de la protection de l'enfance

Contexte

Les professionnels de la protection de l'enfance accompagnent des familles aux origines culturelles de plus en plus diverses, dans un contexte marqué par l'augmentation des mineurs non accompagnés et la pluralité des configurations familiales. Les notions clés du métier (bonne parentalité, limites éducation/maltraitance, autorité parentale, rôle de la famille élargie) ne sont jamais culturellement neutres. Les professionnels évaluent des situations à partir de référentiels eux-mêmes situés, ce qui crée une tension renforcée par l'écart culturel avec les familles accompagnées.

C'est pour outiller les équipes face à cette complexité que l'Anfh Grand-Est souhaite proposer une formation à l'interculturalité appliquée à la protection de l'enfance.

Objectif indicatif

Repérer les particularités de leurs situations afin d'adapter les modalités d'intervention sociale en fonction du contexte et des besoins des enfants et de leurs familles.

Programme

À déterminer

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 4.15

Santé des personnes migrantes

Public

Personnels soignants
et du domaine
médico-psycho-social
accueillant des
personnes migrantes

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Contexte

La santé des personnes migrantes repose sur le droit fondamental et universel d'accès aux soins, indépendamment du statut administratif. En France, les politiques publiques soulignent la nécessité d'adapter les parcours de soins à leurs besoins spécifiques, liés notamment aux vulnérabilités psychiques, aux parcours migratoires, aux questions de santé sexuelle et aux obstacles linguistiques. Les recommandations institutionnelles insistent sur une approche globale, coordonnée et interculturelle. Face à des mobilités croissantes, les professionnels sont confrontés à des enjeux médicaux, psychologiques, sociaux et administratifs. Il est donc essentiel de renforcer leurs compétences pour garantir un accès aux soins respectueux des droits, adapter les pratiques aux réalités culturelles et développer une prise en charge globale, préventive et curative.

Objectifs indicatifs

Mettre en place les conditions d'un accueil inconditionnel des personnes dans le respect du cadre législatif et réglementaire et des valeurs déontologiques et éthiques.

- Garantir un accès de qualité à la prévention, aux soins, aux droits des personnes migrantes en fléchissant des parcours de santé appropriés.
- Développer des connaissances et compétences dans la dimension socio-anthropologique de la santé et notamment la capacité de « décentrement » dans la relation de soin.
- Intégrer l'importance du travail pluridisciplinaire et le promouvoir dans une logique « de prise en soin » globale.
- Acquérir un socle de connaissances sur les enjeux de la santé des personnes migrantes.

Programme indicatif

- Repères démographiques et géopolitiques.
- Repères épidémiologiques.
- Repères en anthropologiques de la santé.
- Socle de connaissances administratives : accès aux droits et aux soins selon les dispositifs existants, procédures des demandes d'asile et titre de séjour, attestations/certificats/rapports médicaux spécifiques, etc.
- Bilan de santé à proposer aux primo-arrivants incluant la mise à jour vaccinale.
- Spécificités épidémiocliniques chez les migrants : cardio-vasculaires (HTA, AVC, etc.), diabète, néphropathies, oncologie, infectiologie (VIH, hépatites virales, tuberculose, etc.), santé mentale (dont psycho-traumatisme), hématologie (drépanocytose, , anémies, géophagie, etc.), saturnisme, etc.
- Spécificités de la prise en soin des Mineurs non accompagnés (MNA) : aspects administratifs-réglementaires et, épidémiopsychocliniques
- Conséquences des parcours migratoires sur la Santé mentale et Santé sexuelle.
- Principaux dispositifs d'accompagnement des personnes migrantes vulnérables.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

5.

**Accompagnement
et prise en charge
des publics
accueillis**

AFR 5.01

Public

Tout professionnel ayant une expérience, un intérêt ou intervenant dans une relation d'accompagnement individuel ou collectif, de soin ou de soutien, dans un contexte sanitaire, social ou médico-social

Organisé par

Déméter Santé

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Soutenir et impulser une culture professionnelle de développement du pouvoir d'agir

Contexte

Dans un contexte d'évolution permanente des besoins et des exigences, le Développement du Pouvoir d'Agir constitue un levier pour ajuster l'accompagnement, renforcer les compétences des professionnels et soutenir leur capacité d'adaptation.

Ce concept, issu d'expériences internationales et désormais largement mobilisé en France, s'appuie notamment sur les travaux de Yann Le Bossé sur le pouvoir d'agir des personnes et des collectivités.

Cette formation s'adresse aux professionnels des secteurs sanitaire, social et médico-social, engagés dans des missions d'accompagnement auprès de publics en situation de vulnérabilité. Elle vise à installer une culture commune centrée sur le développement du pouvoir d'agir, en faisant évoluer la posture professionnelle et les pratiques d'entretien vers davantage de participation, de co-construction et d'autonomie.

Objectifs

- Utiliser et développer dans sa pratique d'accompagnement, le concept, les fondamentaux, les outils et les méthodes du DPA.
- Découvrir, utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir dans le collectif ».
- Découvrir, utiliser et développer la posture et les outils du « pouvoir d'agir en entretien individuel ».
- Prendre conscience au fur et à mesure du déroulement de la formation de l'évolution de sa pratique professionnelle et engager un changement de posture.
- Identifier et gérer les émotions, les préjugés, les postures de conseil, de verticalité, dans l'accompagnement des personnes vulnérables.
- Découvrir et créer un réseau de partenaires DPA.
- S'interroger sur l'après-formation (la mise en place du DPA dans sa pratique et sa structure).

Programme**JOUR 1**

Cadrer, diagnostiquer, comprendre les fondamentaux du DPA

- Comprendre le concept de DPA, ses principes et repères, et identifier les enjeux d'application dans les contextes professionnels des participants.

Développer la posture DPA et réguler ses freins

- S'entraîner à adopter une posture d'accompagnement « capacitant », sécuriser l'alliance et la contractualisation, et favoriser la co-construction.
- Repérer ses freins (émotions, biais, réflexes prescriptifs) et mobiliser des techniques de régulation pour rester dans une posture DPA.

JOUR 2

Structurer l'entretien et s'entraîner en conditions réalistes

- Maîtriser une trame d'entretien DPA et les techniques de questionnement/reformulation permettant de mobiliser ressources, choix partagés et autonomie.
- Conduire un entretien DPA complet, s'ajuster en temps réel et consolider les habiletés relationnelles via une observation structurée (posture, langage, co-construction).

Analyse des situations complexes et ancrage par le co-développement

- Analyser une situation complexe, identifier les freins à l'autonomie, poser des limites éthiques et choisir une stratégie d'intervention graduée adaptée.
- Travailler des situations réelles via un protocole de co-développement, définir des actions testables, formaliser un plan d'ancrage (objectifs, ressources, coordination, obstacles) et découvrir et créer un réseau de partenaires DPA.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 5.02

Public

Professionnels travaillant auprès d'adolescents

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

L'adolescent : le comprendre pour mieux le prendre en charge

Contexte

L'adolescence est une crise familiale qui conduit parfois certaines familles à interpeller des professionnels et/ou à rencontrer des institutions dans un cadre d'aide contrainte. Cependant, les travailleurs sociaux peuvent être confrontés aussi aux mêmes conduites problématiques : mise en danger, fugue, escalade dans la violence, etc. ils s'interrogent alors sur le sens et la cohérence de leurs pratiques ; sur l'articulation entre le jeune, sa famille et l'institution.

Objectifs indicatifs

Approfondir les connaissances sur la psychologie et la psychopathologie de l'adolescence.

- Identifier les modalités d'une prise en charge adaptée de l'adolescent en fonction des troubles psychologiques et comportementaux.
- Adapter sa posture professionnelle.
- Savoir construire la prise en charge de l'adolescent en partenariat avec sa famille et les professionnels des structures de soin et d'accompagnement.

Programme indicatif

JOUR 1

- Les attentes et les représentations des professionnels.
- L'adolescence : une étape clé.
- Repères psychopathologiques.
- Troubles neurodéveloppementaux.
- Troubles du comportement et de la conduite.
- Les conséquences et répercussions.
- Les repères de l'accompagnement et cadre de la prise en charge.
- L'importance d'une communication et d'une relation adaptée.

JOUR 2

- Être accompagnant.
- Le travail d'équipe.
- La place de la famille dans l'accompagnement.
- Le réseau partenarial.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 5.03

Identité de genre et orientation sexuelle à l'adolescence

Public

Éducateurs et chefs
de service confrontés
à ces problématiques

Organisé par

Transfaire

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Contexte

L'évolution des notions d'identité de genre et d'orientations sexuelles amène les professionnels travaillant avec de jeunes enfants et des adolescents à acquérir une compréhension approfondie de ces sujets. Les professionnels de l'éducation ont un rôle important à jouer dans la promotion de l'inclusion, de la diversité et par ailleurs les familles se retrouvent souvent démunies face à ces problématiques « nouvelles ». Cette formation vise à fournir aux éducateurs les connaissances et les outils nécessaires pour aborder ces questions de manière adaptée et bienveillante mais également à leur permettre d'accompagner au mieux les familles confrontées à ces problématiques.

Objectifs

- Recueillir et soutenir les réflexions et questionnements et attentes individuels et collectifs des participants.
- Se repérer et développer une approche préventive en santé des enfants et des adolescents.
- Définir les notions de genre et de transidentité.
- Identifier l'accompagnement pluridisciplinaire proposé en France pour les jeunes en questionnement de genre.
- Savoir accompagner un jeune en questionnement de genre et son entourage.
- Accompagner les jeunes dans ses questionnements autour de l'orientation amoureuse et/ou sexuelle.

Programme

- Les questionnements et les attentes des participants.
- Faire état de leurs connaissances.
- Les enjeux au niveau du développement psychoaffectif et sexuel des enfants et adolescents.
- Le lexique à connaître.
- Différencier identité de genre, expression de genre et orientation sexuelle.
- Les aspects sociétaux et éthiques.
- Organisation du réseau de prise en charge des enfants et adolescents trans en France.
- Évaluation et accompagnement des adolescents et de la famille.
- Place du professionnel : postures et mécanismes de défense.
- Outils et accompagnement des adolescents :
 - cadre législatif et sexualité chez les mineurs ;
 - outils pratiques.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr



AFR 5.04

Public

Professionnels de santé amenés à recevoir des enfants : médical, paramédical, psychologues et professionnels exerçant des fonctions de coordination

Organisé par

Farmavenir
Performances

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

> Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)
> Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Contribuer à la santé et à la protection des enfants

Contexte

Assurer la santé et la protection des enfants est un enjeu majeur pour les professionnels de santé. Chaque enfant a droit à un développement harmonieux dans un environnement sécurisé et bienveillant, où ses besoins fondamentaux sont respectés. Dans un contexte où les risques sanitaires, environnementaux et sociaux évoluent, il est essentiel pour les professionnels d'être formés aux bonnes pratiques, aux cadres réglementaires et aux outils de repérage et d'accompagnement.

Objectifs

- > Actualiser les connaissances en matière de santé périnatale et du jeune enfant.
- > Actualiser les connaissances en santé périnatale et du jeune enfant, maîtriser les examens médicaux obligatoires et les acteurs clés de la prévention, notamment la PMI.
- > Renforcer la coopération inter structures et la communication avec les parents.
- > S'approprier les outils numériques de santé.
- > Développer une posture professionnelle protectrice favorisant la parole de l'enfant, le repérage et la gestion des situations de maltraitance, dans une dynamique de travail en réseau.

Programme

JOUR 1

Santé et développement de l'enfant

- > Cadre légal et réglementaire.
- > Santé périnatale et du jeune enfant.
- > Les examens médicaux obligatoires et outils de suivi.
- > Perspectives numériques en santé.
- > Le développement psychomoteur et cognitif.
- > La théorie de l'attachement.

JOUR 2

Parcours de soins et coordination

- > Cadre légal et réglementaire relatif aux TND.
- > Les troubles du neurodéveloppement.
- > Signes d'alerte des TND.
- > Les acteurs de la santé de l'enfant.
- > Communication et accompagnement des familles.

JOUR 3

Protection de l'enfance et prévention de la maltraitance

- > Les formes de la maltraitance.
- > Les conséquences de la maltraitance.
- > Les signes d'alerte de la maltraitance.
- > Diagnostiquer la situation.
- > L'entretien et le recueil des informations : les questions et postures adéquates.
- > Soutien adéquat des victimes.
- > Techniques de communication et posture pour un soutien efficace.
- > Le cadre législatif et réglementaire en matière de protection de l'enfance.
- > Les dispositifs de protection de l'enfance (Les procédures de signalement et de transmission des informations préoccupantes).

AFR 5.05

Public

Ensemble des professionnels en contact avec des mineur·e·s, dans une approche pluriprofessionnelle et plurisectorielle (éducatifs, sociaux, soignants, encadrants, responsables, services d'accueil)

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Lutter contre les violences et l'exploitation sexuelle des mineur·e·s

Contexte

L'exploitation sexuelle des mineur·e·s constitue une atteinte grave à la dignité humaine et connaît une forte progression. Elle repose sur l'exploitation des vulnérabilités des jeunes, souvent marqués par des traumatismes précoces, et sur des mécanismes coercitifs visant à en tirer profit. Ce phénomène touche particulièrement les mineur·e·s placés ou en situation d'errance, parfois impliqués à la fois comme victimes et auteurs. Les conduites addictives fréquentes renforcent leur mise en danger et complexifient l'accompagnement. La concentration de jeunes en difficulté en établissements peut accroître les risques. Les données récentes montrent une augmentation significative des victimes et des mis en cause, avec des poursuites et condamnations fréquentes. Cette situation impose de renforcer la formation des professionnels au repérage, à la prévention et à la prise en charge, dans une logique de protection des droits et de la santé des enfants.

Objectifs indicatifs

- Renforcer la capacité des professionnels à comprendre, repérer et prévenir les situations de danger impliquant des mineur·e·s, tout en appliquant de manière rigoureuse les mesures de protection prévues par le cadre légal et institutionnel.
- Développer une posture d'écoute adaptée, une mobilisation efficace des réseaux d'acteurs et une amélioration continue des pratiques collectives afin de garantir une protection durable et renforcée des personnes concernées.

Programme indicatif

- État des lieux des abus sexuels et phénomènes d'exploitation sexuelle.
- Interactions entre poly-consommations, addictions et exploitation sexuelle, en comprendre les enjeux pour savoir orienter.
- Cadre juridique et obligations (légales, institutionnelles).
- Outils et méthodes de prévention, repérage et signalement.
- Études de cas et mise en œuvre d'organisations protectrices.
- Illustration par la rétrospective d'un ou plusieurs parcours anonymisés (quelles ont été les erreurs réalisées, les bons réflexes, l'analyse des pratiques professionnelles, etc.).

AFR 5.06

Public

Tout personnel de la fonction publique hospitalière amené à être au contact avec des enfants, des adolescents ou des parents

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Protéger et promouvoir la santé des enfants face aux écrans

La place des écrans et des usages numériques ne cesse de croître dans la vie des enfants et des adolescents, avec des temps d'exposition quotidiens significatifs dès le plus jeune âge. S'ils offrent des opportunités d'apprentissage, de socialisation et d'inclusion, notamment pour les publics les plus vulnérables, les risques associés à leur usage excessif ou inadapté sont désormais bien documentés. Les études et rapports récents alertent sur les effets négatifs sur la santé physique, mentale, sociale et le développement des enfants, faisant de la surexposition aux écrans un enjeu majeur de santé publique.

Dans ce contexte, les pratiques numériques constituent de nouveaux déterminants de santé. Il est donc essentiel de former les professionnels afin de les outiller pour informer les familles, prévenir les usages à risque et repérer les situations problématiques.

Objectifs indicatifs

- Comprendre les enjeux des usages numériques.
- Maîtriser les repères d'âge et les recommandations.
- Identifier les impacts sanitaires et les risques.
- Détecter et accompagner les usages problématiques.

Programme indicatif

- Compréhension générale des enjeux liés aux écrans.
- Présentation des repères d'âge selon la source et les médias.
- Présentation des impacts sanitaires des écrans et de leurs mésusages.
- Focus sur une population particulière, les enfants souffrant de troubles du neurodéveloppement (TSA et TDH, plus spécifiquement).

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr



AFR 5.07

Public

Tous les professionnels médicaux, paramédicaux et sociaux.

La participation à cette formation de plusieurs agents d'une même équipe ou service serait favorable au développement des compétences pluridisciplinaires dans le repérage des victimes de violence

Organisé par

Transfaire ou Formavenir Performances

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

> Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)
> Personnels médicaux : Financement sur les plans DPCM des établissements adhérents

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Repérage et prise en charge des violences conjugales et/ou intrafamiliales

Contexte

La crise sanitaire de 2020 a mis en évidence la recrudescence des faits de violences conjugales et familiales et le nécessaire besoin de renforcer le repérage et l'accompagnement des victimes de ces violences, malgré les politiques publiques existant déjà depuis de nombreuses années. Il va s'agir, grâce à cette formation, d'aider les professionnels au repérage et à la prise en charge des personnes victimes de violences conjugales et/ou familiales et de les accompagner dans un parcours en lien avec les acteurs locaux du sujet.

Objectifs

- > Connaître la définition des violences intrafamiliales, leur contexte législatif et leur environnement juridique.
- > Identifier les différentes formes de violences intra familiales, leurs processus et comprendre leurs répercussions.
- > Comprendre et acquérir les connaissances nécessaires au repérage et à la prise en charge des enfants et adultes victimes.
- > Être en capacité de repérer les mécanismes d'installation des rapports violents dans la famille.
- > Savoir écouter et communiquer pour permettre aux victimes de s'exprimer.
- > Connaître les réseaux des partenaires professionnels internes et externes.
- > Conseiller et orienter efficacement les victimes.
- > Participer à l'élaboration d'un plan d'action applicable dans son établissement.

Programme

JOUR 1

État des lieux des violences conjugales et intrafamiliales

- > Historique et définition des violences intrafamiliales (Évolution des mœurs et de la loi en matière de violences conjugales et intrafamiliales en France et définition des violences intrafamiliales et familiales).
- > Actualisation législative, statistiques et politiques publiques dans le domaine de la protection des victimes de violences intrafamiliales (Le cadre légal et réglementaire de la lutte contre les violences intra-familiales et les profils socio-professionnels des victimes, auteurs et modes opératoires).

JOUR 2

Connaissances et savoir-faire dans l'évaluation et l'accompagnement

- > Repérage des violences conjugales chez les enfants et adultes victimes.
- > Facteurs de risque individuels, contextuels et psychotrauma.
- > Retentissement des violences conjugales.
- > Répercussions des violences intrafamiliales chez l'enfant.
- > Repérage des violences : évaluation clinique et outils spécifiques.
- > Évaluation du danger.
- > Enjeux de la révélation chez l'adulte.
- > Enjeux de la révélation chez l'enfant.
- > Évaluation du danger.
- > Ressources locales.

JOUR 3

Prise en charge des adultes victimes de violences conjugales et des enfants victimes de violences intrafamiliales

- > Le parcours judiciaire des victimes.
- > La prise en charge des victimes (Modalités de prise en charge des victimes : axes et objectifs thérapeutiques, Développement de moyens de prise en charge, Posture relationnelle et accompagnement, Outils et références pour les professionnels).
- > Protocoles, procédures et articulations.
- > Réseau, référents et partenaires locaux.

AFR 5.08

Public

Éducateurs spécialisés,
moniteurs-éducateurs,
auxiliaires de
puériculture

Organisé par

Formavenir
Performances

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Les troubles du neurodéveloppement

Contexte

Les troubles du neurodéveloppement (TND) regroupent un ensemble de pathologies qui apparaissent précocement au cours du développement de l'enfant et qui impactent durablement les fonctions cognitives, comportementales, émotionnelles et/ou motrices. Ils incluent notamment l'autisme, le trouble du déficit de l'attention avec ou sans hyperactivité (TDAH), les troubles "dys" (dyslexie, dyspraxie, dysphasie, etc.), les troubles du développement intellectuel ou encore les troubles des apprentissages. Dans les établissements de santé et médico-sociaux accueillant des enfants et adolescents, les professionnels sont régulièrement confrontés à ces troubles. Mieux les comprendre est essentiel pour adapter les pratiques éducatives et de soins, garantir un accompagnement individualisé et respectueux des besoins spécifiques, et favoriser l'inclusion de ces jeunes dans leur environnement. Dans cette optique, l'Anfh Grand-Est souhaite mettre en place une formation destinée aux agents de la fonction publique hospitalière (éducateurs spécialisés, moniteurs-éducateurs, auxiliaires de puériculture, etc.), axée sur l'acquisition de connaissances théoriques solides concernant les TND.

Objectifs

- Acquérir des connaissances théoriques : définition et classification des TND (autisme, TDAH, dyslexie, dyspraxie, dysphasie, troubles du développement intellectuel, troubles des apprentissages, etc.) et bases neurobiologiques et compréhension des facteurs de risque et des causes.
- Comprendre les besoins et spécificités des enfants et adolescents avec TND.

Programme**JOUR 1****Comprendre et observer**

- Comprendre les TND : définitions, typologie, caractéristiques et impacts.
- Concevoir et appliquer des interventions adaptées aux besoins TND.

JOUR 2**Mettre en pratique et transférer les acquis**

- Comprendre pour agir : analyser nos postures face aux besoins.
- Analyser nos pratiques professionnelles.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anhf.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anhf.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anhf.fr

AFR 5.09

Public

Tout personnel des établissements de la FPH susceptibles d'accueillir et d'accompagner, dans le cadre de leur exercice professionnel, des publics confrontés à l'épreuve du psychotraumatisme (victimes de violences familiales ou sexuelles, d'attentats, de violence lors de parcours migratoires etc.).

Organisé par

Infor Santé

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter des patients enfants et adolescents

Contexte

Les événements traumatisants sont extrêmement variés. Ils peuvent être de dimension macro-sociale comme les guerres, les attentats, les catastrophes naturelles ou technologiques ou de dimension micro-sociale comme les accidents de la route ou du travail, les agressions physiques et sexuelles, les violences intrafamiliales ou encore la mort violente et inattendue d'un être aimé. Malgré leur diversité, tous ont en commun d'impliquer, pour les personnes qui les subissent de manière directe ou indirecte, une menace à leur vie ou à leur intégrité physique ou encore une mort effective.

Objectifs

- > Identifier un trouble de stress post traumatique chez l'enfant ou l'adolescent.
- > Évaluer globalement toute personne à l'épreuve du psychotraumatisme.
- > Améliorer l'accès aux soins ou à un accompagnement social ou juridique par une orientation adaptée vers des acteurs identifiés.
- > Prendre soin de soi dans un contexte d'exposition à la violence.

Programme**JOUR 1**

- > État des lieux et définitions.
- > La clinique du traumatisme.
- > Les différents types de stress post traumatique.
- > Les réactions possibles face à un événement traumatique chez l'enfant.
- > Facteurs de risque, facteurs de protection chez les nourrissons, les jeunes enfants et les adolescents.
- > Les signes d'un psychotraumatisme chez l'enfant et l'adolescent.
- > Identification et évaluation des co-morbidités.
- > Dépistage et outils le psychotrauma : les outils.
- > Évaluer les impacts du psychotraumatisme sur l'enfant ou l'adolescent.

JOUR 2

- > Atouts et freins à une évolution post traumatique favorable.
- > Techniques de communication et posture pour un soutien efficace (famille/patient).
- > Échanges avec la famille lorsque c'est adapté et nécessaire.
- > Cartographie des acteurs, de leurs rôles, des modes d'intervention et des structures adaptées.
- > Aspects médico-légaux.
- > Prendre soin de soi : les traumatismes des soignants.

AFR 5.10

Public

Tout personnel des établissements de la FPH susceptibles d'accueillir et d'accompagner, dans le cadre de leur exercice professionnel, des publics confrontés à l'épreuve du psychotraumatisme (victimes de violences familiales ou sexuelles, d'attentats, de violence lors de parcours migratoires etc.).

Organisé par

Infor Santé

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter les publics adultes

Contexte

Les événements traumatisants sont extrêmement variés. Ils peuvent être de dimension macro-sociale comme les guerres, les attentats, les catastrophes naturelles ou technologiques ou de dimension micro-sociale comme les accidents de la route ou du travail, les agressions physiques et sexuelles, les violences intrafamiliales ou encore la mort violente et inattendue d'un être aimé. Malgré leur diversité, tous ont en commun d'impliquer, pour les personnes qui les subissent de manière directe ou indirecte, une menace à leur vie ou à leur intégrité physique ou encore une mort effective.

Objectifs

- > Identifier un trouble de stress post traumatique.
- > Évaluer globalement toute personne à l'épreuve du psychotraumatisme.
- > Améliorer l'accès aux soins ou à un accompagnement social ou juridique par une orientation adaptée vers des acteurs identifiés.
- > Prendre soin de soi dans un contexte d'exposition à la violence.

Programme

JOUR 1

- > État des lieux et définitions.
- > La clinique du traumatisme.
- > Les différents types de stress post-traumatique.
- > Les réactions possibles face à un événement traumatique.
- > Facteurs de risque de développer un psycho traumatisme/facteurs de protection.
- > Le repérage des signes d'un psychotraumatisme.
- > Dépister : les outils.
- > Évaluer les impacts du psychotraumatisme.

JOUR 2

- > Atouts et freins à une évolution post traumatique favorable.
- > Publics les plus à risques : spécificités.
- > Techniques de communication et posture pour un soutien efficace (famille/patient).
- > Cartographie des acteurs, de leurs rôles, de leurs modalités d'intervention et focus sur les structures adaptées.
- > Aspects médico-légaux.
- > Prendre soin de soi : les traumatismes des soignants.

AFR 5.11

Public

Tout public

Organisé par

À déterminer

Durée

1 jour

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Stop à la stigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques

Contexte

La lutte contre la stigmatisation des troubles psychiques constitue une priorité majeure de santé publique portée par le Ministère de la santé. Identifiée comme un frein majeur, elle provoque des retards de diagnostic, limite l'accès aux soins et nuit à l'inclusion sociale des personnes concernées.

Inscrite dans la feuille de route santé mentale et psychiatrie (2018), cette problématique reste au cœur des politiques actuelles.

Un groupe national piloté par la DGS travaille depuis 2018, notamment sur les pratiques professionnelles pouvant générer de la stigmatisation. Ces travaux s'inscrivent dans les objectifs de la Grande cause nationale santé mentale 2025-2026.

Les priorités incluent la prévention, le repérage précoce, l'amélioration de l'accès aux soins et l'accompagnement global des personnes.

Le développement de la formation des professionnels de la Fonction publique hospitalière est un levier clé pour faire évoluer les pratiques.

Objectif indicatif

Acquérir des connaissances sur l'impact de la stigmatisation des personnes souffrant de troubles psychiques, dans la vie quotidienne et dans les pratiques professionnelles et développer ses propres capacités de repérage et de réponses professionnelles aux comportements inadéquats.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

Programme indicatif

- > Découvrir les concepts clés de la stigmatisation, à travers les modèles issus de la sociologie et de la psychologie sociale afin de comprendre les mécanismes en jeu dans la vie courante et dans les pratiques professionnelles.
- > Connaître les différentes dimensions du rétablissement en santé mentale : la philosophie du rétablissement, fondée sur le pouvoir d'agir et l'espoir, les témoignages de personnes rétablies, intégrés comme outils pédagogiques, les pratiques orientées rétablissement, permettant une transformation concrète des soins.
- > Appréhender les travaux menés sur la stigmatisation dans les pratiques de soins dans le contexte français avec une attention particulière portée aux études récentes.
- > Comprendre et intégrer l'approche en continuum de la santé mentale, favorisant la nuance et la réduction des risques de stigmatisation.
- > Renforcer ses compétences relationnelles en intégrant notamment la notion de neutralité bienveillante.
- > Adopter une posture centrée sur les capacités et les forces de la personne afin d'encourager les évolutions positives des parcours.
- > Questionner l'accueil/la prise en charge des personnes vivant avec des troubles psychiques au sein de son établissement/service au travers des leviers anti-stigmatisation validés et une approche centrée sur les solutions.
- > Identifier les acteurs de son territoire exerçant dans le champ de la santé mentale.



Accompagnement et prise en charge du grand âge et du handicap

AFR 6.01

Public

Personnels soignants
et éducatifs des
établissements de
la fonction publique
hospitalière

Organisé par

Idéage Formation
ou Santé Académie
ou Déméter Santé

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Bientraitance des personnes accueillies

Contexte

La bientraitance est une culture du prendre soin s'intéressant à l'ensemble des attitudes, comportements et pratiques qui respectent la dignité, le bien-être et les droits du patient/résident, garantissant ainsi sa sécurité et son intégrité. Elle ne peut se réduire à une série d'actes à réaliser ou à ne pas réaliser, cette thématique exige une démarche introspective qui vise à encourager l'autoquestionnement, permettant aux participants d'identifier les pratiques professionnelles inadaptées pouvant être perçues comme de la maltraitance et de comprendre les modalités de mise en œuvre d'une approche bientraitante au quotidien.

Objectifs

- > Être en mesure de clarifier et de définir la maltraitance, la bientraitance et les concepts reliés.
- > Comprendre les caractéristiques de la maltraitance et ses facteurs de risque et connaître la procédure de signalement des faits de maltraitance.
- > Questionner ses pratiques professionnelles et mettre en œuvre une démarche de prévention de la maltraitance et de développement de la bientraitance.
- > Appréhender les fondamentaux de la culture de la bientraitance et mettre en œuvre une pratique bientraitante au quotidien.

Programme**JOUR 1**

Les concepts de maltraitance et de bientraitance et l'identification des facteurs de risque de maltraitance

Les concepts clés de la maltraitance et de la bientraitance :

- > La maltraitance et la maltraitance « ordinaire ».
- > La présentation de la bientraitance et de ses enjeux.
- > La distinction entre la bienveillance et la bientraitance.
- > Le cadre juridique et réglementaire.

L'identification des différentes formes de maltraitance et des facteurs de risque de maltraitance :

- > Les différentes formes de maltraitance.
- > Les éléments relationnels de la maltraitance.
- > Les autres éléments de la maltraitance.

- > L'identification des facteurs de risque de la maltraitance.
- > La procédure de signalement des situations de suspicion ou de maltraitance avérée.

JOUR 2

L'évaluation des pratiques professionnelles et le développement d'une approche bientraitante

L'évaluation des pratiques professionnelles individuelles et institutionnelles :

- > L'auto-évaluation de ses pratiques professionnelles à l'aide du questionnaire de l'HAS.
- > L'analyse des pratiques professionnelles par l'intervenant(e).
- > La réflexion et l'analyse collective autour des actions de prévention de la maltraitance et du déploiement de la bientraitance à l'aide de l'outil HAS « Regards croisés sur la bientraitance ».

La mise en œuvre d'une démarche et d'une approche relationnelle bientraitante au quotidien :

- > La prise en compte des besoins des patients/résidents.
- > La prise en compte des choix et des souhaits des patients/résidents.
- > Les éléments relationnels de la bientraitance.
- > Le questionnement éthique autour du refus de soins.

AFR 6.02

Public

Infirmiers, aides-soignants, aides médico-psychologiques, assistants de soin en gériatrie, psychomotriciens, éducateurs spécialisés, animateurs, etc.

Organisé par

À déterminer

Durée

4 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle

Contexte

Cette formation a été conçue pour répondre aux interrogations des professionnels. Son objectif majeur est d'apporter les connaissances nécessaires pour permettre aux professionnels d'adapter leurs pratiques quotidiennes aux manifestations psychologiques et comportementales des personnes qu'ils accompagnent et de contribuer à l'amélioration de la prise en soin dans le respect de la dignité inhérente à chaque être humain.

Les professionnels seront en capacité d'apporter plus de bien-être par une stimulation sensorielle ajustée à la sensibilité et aux capacités de chaque usager.

Objectifs indicatifs

- > Comprendre la démarche de soin par la stimulation.
- > Connaître les différentes approches et pratiques.
- > Découvrir et expérimenter les techniques de stimulation sensorielle adaptées au besoin du public accueilli.
- > Utiliser un espace Snoezelen ou équivalent et construire des séances avec le matériel mis à leur disposition par l'établissement.

Programme indicatif

Comprendre la démarche de soin par la stimulation

- > Une idée, un concept, une démarche.
- > Savoir utiliser le matériel en fonction du public, des objectifs fixés ; les stimulations en espace Snoezelen.
- > Comprendre les différents sens et leur fonctionnement.

Connaître les différentes approches et pratiques

- > Utiliser un espace Snoezelen ou équivalent et construire des séances avec le matériel mis à disposition par l'établissement.
- > L'organisation de séances.
- > Comprendre les différents sens et leurs fonctionnements.

Découvrir et expérimenter les techniques de stimulation sensorielle adaptées au besoin du public accueilli

- > Interroger ses pratiques en évolution.
- > Revenir sur les expériences vécues et les accompagnements mis en œuvre.
- > La dimension relationnelle.
- > Spécificités des accompagnements en Snoezelen en fonction du public et des troubles
- > spécifiques.

Utiliser un espace Snoezelen ou équivalent et construire des séances avec le matériel mis à disposition par l'établissement

- > Le travail d'équipe.
- > Snoezelen et hygiène.
- > Utilisation de l'environnement naturel en complémentarité à l'espace Snoezelen.
- > L'approche étendue aux actes quotidiens.
- > Évaluation des résultats.

TEMPS D'INTERSESSION



AFR 6.03

Public

Praticiens hospitaliers ;
Public en contact avec
la personne âgée
(IDE, AS, AMP, Animateur,
ASH faisant fonction
d'aide-soignant, etc.)

Organisé par

À déterminer

Durée

1 jour

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

> Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)
> Personnels médicaux :
Financement sur les
plans DPCM des
établissements
adhérents

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement

Contexte

Malgré une réelle volonté d'accompagner la personne âgée en institution et le souhait de comprendre ce qu'elle peut ressentir, il n'est pas toujours aisé, pour les agents en contact avec elle, d'identifier concrètement toutes les conséquences liées au vieillissement et encore moins de « se mettre à la place de ». Certains a priori peuvent exister concernant les déficits sensoriels, la fatigabilité, les difficultés ressenties, etc., amenant des réactions telles que « il entend bien quand il veut » ou encore « il voit bien quand ça l'arrange ». Ces situations peuvent engendrer des prises en charge inadaptées pour ce type de public.

Il est attendu de cette formation que, à travers la pratique par la méthode de « simulation » en vieillissement, toutes personnes pouvant se trouver au contact des personnes âgées puissent ressentir les difficultés que ces dernières peuvent éprouver au quotidien afin de parvenir à mieux appréhender le degré de vulnérabilité et d'adapter au mieux les prises en charge dans les unités.

Objectifs indicatifs

- > Identifier les conséquences des déficiences motrices et sensorielles pour la personne âgée.
- > Comprendre et appréhender la communication usager-soignant et entre usagers.
- > S'imprégner de « trucs et astuces » permettant de mettre la personne âgée en situation adaptée et de confort, en fonction de son état et de ses capacités (exemples : se lever, mettre des chaussures, marcher à un rythme adapté, régler le son de la TV, prendre un repas, etc.).
- > Trouver et s'approprier le bon niveau d'intervention dans sa pratique professionnelle pour éviter tant « l'hyperstimulation » que « l'hypostimulation ».
- > Adapter sa pratique aux usagers au regard de leur type de handicap.

Programme indicatif

Comprendre les aspects physiques et sensoriels du vieillissement

- > Définitions de la vieillesse, représentations selon les époques, les lieux et les cultures.
- > Les caractéristiques du vieillissement humain.
- > Les besoins fondamentaux chez la personne âgée.

Comprendre et appréhender la communication usager-soignant et entre usagers

- > Atelier d'expérimentation en situation de travail avec le simulateur de vieillissement
- > Réfléchir aux besoins et attentes de la personne âgée : les temps de la toilette et des repas comme temps relationnels, la vie en établissement, l'accueil, etc.
- > Réfléchir à une nouvelle prise en charge adaptée au quotidien des personnes accompagnées ainsi qu'aux professionnels.

- > Renforcer les gestes professionnels par la mise en œuvre de moyens facilitateurs et de conseils pratiques pour sécuriser la personne âgée en fonction de ses capacités.
- > Comprendre et mettre en lumière les difficultés d'interaction entre usagers : faire ressortir les pratiques aidantes (petits groupes d'usagers, médiation, objet adapté, calme, etc.).
- > Faire émerger des pratiques professionnelles bientraitantes.

AFR 6.04

Textures modifiées en cuisine et manger-mains

Public

Les personnels des établissements médico-sociaux et sanitaires qui sont directement en lien avec l'alimentation et la restauration des personnes : personnels de cuisine, éducatifs et soignants

Organisé par

GIP FCIP ALSACE

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel
Alternance d'apports théoriques et d'ateliers pratiques

Nombre de participants

De 8 à 12 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Contexte

La nutrition au sein des établissements de la Fonction publique hospitalière, et particulièrement dans les domaines du grand âge et du handicap, est un enjeu majeur. Le plaisir de manger et la qualité des repas participent activement à prévenir le risque de dénutrition, fréquent en établissement. Les textures modifiées participent également au maintien de l'autonomie alimentaire de la personne. De plus en plus de résidents entrent en institution avec des troubles de la mastication, déglutition ou cognitifs et la déclinaison des menus en textures modifiées est indispensable.

Objectifs

Améliorer la qualité des repas et l'autonomie des résidents grâce à des solutions concrètes et applicables immédiatement

- > Permettre aux agents de comprendre les principaux troubles en lien avec la nutrition (déglutition, dysphagie, cognitifs.) pour faire le lien avec les textures et le manger-mains.
- > Comprendre les risques liés à la dénutrition.
- > Acquérir les techniques culinaires qui permettent de décliner les menus « ordinaires » dans les différentes textures en préservant les qualités nutritives, olfactives et visuelles.
- > Rendre appétentes les différentes textures : varier les techniques de présentation pour conserver le plaisir de manger.
- > Proposer des techniques de fabrication en lien avec le manger-mains.

Programme**JOUR 1****Identifier les besoins nutritionnels et les enjeux des textures modifiées**

- > Principaux troubles en lien avec la nutrition.
- > Enjeux des textures modifiées.
- > Besoins spécifiques selon les pathologies.
- > Cadre réglementaire.
- > Présentation des outils d'évaluation.
- > Techniques d'enrichissement nutritionnel.

JOUR 2**Maîtriser les techniques de préparation des textures modifiées / rendre appétentes les différentes textures**

- > Atelier pratique : adaptation des textures : entière, hachée, mixée et gélifiée.
- > - Atelier pratique : choix des ustensiles et technique de dressage.

JOUR 3**Comprendre et gérer les troubles de comportement alimentaire Intégrer le manger-mains (finger food) et les repas thérapeutiques**

- > Troubles courants, causes et conséquences, outils d'évaluation.
- > Atelier pratique : finger food.
- > Techniques de dressage.

Réflexion collective

Construire un projet pour améliorer ses pratiques

AFR 6.05

Public

Tout professionnel
soignant

Organisé par

Formavenir
Performances ou Idéage
Formation

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Prise en charge des troubles de la déglutition

Contexte

Les troubles de la déglutition, courants chez les personnes âgées, peuvent entraîner des complications graves comme les fausses routes, les pneumopathies d'inhalation ou encore la dénutrition. Afin de maintenir la qualité de vie des personnes âgées, il est essentiel au sein des établissements sanitaires et médico-sociaux et notamment des EHPAD de mettre en œuvre une démarche de gestion et de prévention de ces troubles.

Cette formation doit permettre aux participants d'être en mesure de mieux appréhender la gestion des troubles de la déglutition au sein de leur établissement aussi bien au niveau du dépistage de la dysphagie qu'au niveau des éléments clés de sa prise en charge.

Objectifs

- Connaître la physiologie et le mécanisme de fonctionnement de la déglutition et ses changements liés au vieillissement.
- Acquérir une compréhension approfondie concernant la dysphagie, ses causes et ses conséquences possibles chez la personne âgée.
- Comprendre le principe et l'importance du dépistage de la dysphagie et pouvoir y participer activement.
- Améliorer la prise en charge des troubles de la déglutition chez les personnes âgées en institution et savoir intervenir efficacement en cas de fausse route.

Programme**JOUR 1**

Connaissance du mécanisme de la déglutition et des causes et conséquences de la dysphagie chez la personne âgée

Le mécanisme de la déglutition :

- L'anatomie de la déglutition.
- La physiologie de la déglutition.
- Les conséquences du vieillissement normal sur la déglutition.

Les troubles de la déglutition et leurs conséquences notamment chez la personne âgée :

- Présentation clinique.
- Les principales causes de dysphagie chez la personne âgée.
- Les conséquences possibles des troubles de la déglutition notamment chez la personne âgée.

JOUR 2

Les principes de dépistage et de prise en charge des troubles de la déglutition de la personne âgée et les gestes d'urgence face à une fausse route

Le principe de dépistage de la dysphagie :

- L'importance d'un travail d'équipe pluridisciplinaire et le rôle de chaque professionnel.
- Le repérage des premiers signes de dysphagie
- L'importance de l'observation et de la transmission des informations.
- Les principes d'évaluation des troubles de la déglutition.

Les principes de prise en charge des troubles de la déglutition en institution :

- La mise en place d'un protocole clair et connu.
- Les stratégies d'adaptation et de compensation.
- Les éléments clés de la prise en charge du risque de dysphagie lors des repas et de l'aide à l'alimentation.

Les gestes d'urgence lors d'une fausse route en fonction de la situation :

- Les premières conduites à tenir.
- Les positions à favoriser.
- Les différentes méthodes en fonction de la situation.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 6.06

Public

L'ensemble du personnel (administratifs, encadrants, soignants) intervenant au sein des EHPAD ou des USLD

Organisé par

Idéage Formation ou Afar ou QVCREF

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD

Contexte

Il est important de connaître et de savoir identifier les troubles psycho-comportementaux associés aux troubles neurocognitifs en lien avec une pathologie démentielle, car ils ont un impact significatif sur la qualité de vie des résidents/patients ainsi que sur le travail des professionnels de santé. Dans ce contexte, l'approche non médicamenteuse est essentielle pour assurer des soins appropriés aux patients/résidents et constitue l'un des principaux facteurs de gestion des troubles du comportement au sein des EHPAD et des USLD, tout en favorisant une utilisation raisonnée des psychotropes. L'objectif de ce module est de fournir aux participants des connaissances théoriques et méthodologiques sur l'application des interventions non médicamenteuses dans le cadre de la prise en charge des troubles psycho-comportementaux.

Objectifs

- > Connaître et savoir identifier les différents troubles psycho comportementaux chroniques en lien avec un trouble neurocognitif associé à une maladie d'Alzheimer ou apparentée.
- > Développer une démarche de prise en charge adaptée et savoir réagir aux différents troubles psycho comportementaux observés.
- > Proposer des modalités d'accueil, d'accompagnement et une prise en soin adaptée aux personnes atteintes par un trouble neurocognitif en EHPAD ou USLD.
- > Comprendre le vécu des familles et travailler en collaboration.
- > Consolider la mise en place d'une prise en soins adaptée des troubles psycho comportementaux à travers une approche globale intégrant différentes interventions non médicamenteuses et s'appuyant sur la mobilisation de ressources extérieures.

Programme JOUR 1

Les troubles neurocognitifs et les pathologies associées :

- > Définition et critères diagnostiques d'un trouble neurocognitif.
- > Présentation des pathologies les plus fréquentes associées à un trouble neurocognitif (maladie d'Alzheimer et apparentée) en EHPAD et USLD.
- > Méthodologie de repérage des troubles neurocognitifs.

La gestion des troubles psycho-comportementaux dans le cadre d'un trouble neurocognitif :

- > Comprendre la notion de troubles psycho comportementaux et ses conséquences sur la personne et son entourage.
- > L'identification des causes possibles d'apparition d'un trouble psycho comportemental.
- > La démarche d'analyse et de prise en charge.

Les attitudes relationnelles à adopter :

- > Savoir réagir face aux hallucinations et aux délires, à l'agressivité et aux refus de soins.
- > Savoir réagir face à un trouble du comportement silencieux.
- > Savoir réagir face à des comportements désinhibés.
- > Gérer au mieux la déambulation et les autres comportements moteurs aberrants.

JOUR 2

Les éléments de prise en charge associés à une maladie d'Alzheimer ou apparentée :

- > Les grands principes de l'approche non médicamenteuse.
- > L'adaptation de l'environnement physique et sensoriel.
- > L'approche relationnelle auprès des personnes atteintes par un trouble neurocognitif.

La prise en compte du vécu des familles et leur intégration dans la prise en soin des patients/résidents :

- > La compréhension de la dynamique familiale et du vécu des familles.
- > L'intégration des familles dans la prise en soin des patients/résidents.

JOUR 3

Les différentes modalités et stratégies de prise en charge non médicamenteuse au sein des EHPAD et des USLD :

La présentation détaillée des différentes interventions non médicamenteuses sur la base d'activités adaptées (rémiscence, activité physique, musicothérapie, activité multisensorielle...).

Les outils de prise en charge non médicamenteuse des troubles psychocomportementaux :

- > Le principe des « animations flash » pour limiter l'apparition des troubles psycho-comportementaux.
- > Les autres approches et outils de prise en charge non médicamenteuses.

AFR 6.07

Circuit du médicament en EHPAD

Public

IDE et AS exerçant
en EHPAD

Organisé par

Adopale

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Contexte

La sécurisation du circuit du médicament constitue un enjeu majeur en EHPAD. Elle conditionne la qualité et la sécurité des soins apportés aux résidents, population souvent polymédiquée et particulièrement vulnérable aux erreurs médicamenteuses. Dans ce contexte, le respect des bonnes pratiques, des protocoles et des responsabilités de chaque professionnel intervenant dans le circuit du médicament (prescription, dispensation, administration, suivi) est essentiel pour limiter les risques iatrogènes, garantir la traçabilité, et assurer une prise en charge conforme aux recommandations en vigueur.

Objectifs

- Installer une culture de la sécurisation du circuit du médicament.
- Rappeler les fondamentaux réglementaires de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD.
- Identifier des bonnes pratiques professionnelles opérationnelles à mettre en œuvre.
- Outiller les participants pour faciliter l'acquisition des connaissances et la mise en œuvre des bonnes pratiques.

Programme

- S'acculturer aux enjeux de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD.
- Connaître et comprendre les différentes étapes de la prise en charge médicamenteuse en EHPAD.
- Identifier et maîtriser les risques à chaque étape du circuit du médicament (gestion des risques a priori).
- Appréhender et maîtriser les risques liés aux erreurs d'identitovigilance et aux interruptions de tâches.
- Comprendre les enjeux de la déclaration des événements indésirables (gestion des risques a posteriori).
- Appréhender et maîtriser les erreurs liées aux médicaments écrasables et aux troubles de la déglutition
- Appréhender et maîtriser les erreurs liées à l'aide à la prise.
- Appréhender et maîtriser les erreurs liées à la préparation des solutions buvables multidoses.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 6.08

Public

Tout professionnel soignant accompagnant des personnes âgées atteintes de troubles psychiatriques

Organisé par

Altaforma ou Ethicare

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD

La formation vise à répondre aux besoins des personnels soignants confrontés à des situations complexes causées par les troubles psychiatriques des personnes âgées hébergées en EHPAD. Cette formation, a pour objectif de sensibiliser les personnels des EHPAD aux différentes pathologies psychiatriques et de les aider à mieux comprendre les besoins spécifiques des résidents atteints de ces troubles. Les participants acquerront des compétences nouvelles pour l'accueil, l'accompagnement relationnel, les techniques d'adaptation des actes quotidiens, et le renforcement de la cohérence des pratiques de l'équipe pluriprofessionnelle. Enfin, la formation encourage les personnels à se faire aider par des ressources spécialisées extérieures.

Objectifs

- > Appréhender le phénomène du vieillissement.
- > Distinguer les différentes pathologies psychiatriques.
- > Identifier les signes et symptômes relatifs aux démences neurodégénératives et repérer ce qui est de l'ordre du trouble psychiatrique ou de la démence.
- > Appréhender les différents traitements prescrits.
- > Analyser les indications et principes de différentes méthodes.
- > Prévenir et gérer les situations difficiles.

Programme**JOUR 1****Le vieillissement**

- > Le phénomène de vieillissement.
- > Les modifications liées au vieillissement.
- > Les différentes pertes liées au vieillissement.
- > Les mécanismes de défense des personnes vieillissantes.

Psychopathologie

- > Les Troubles.
- > La bipolarité.
- > La schizophrénie.
- > L'addictologie.

Trouble psychiatrique ou démence ?

La maladie d'Alzheimer.
Autres démences et troubles du comportement.

JOUR 2**Les différents traitements prescrits**

- > Les traitements pharmacologiques.
- > Les traitements non pharmacologiques.
- > L'importance des activités physiques, sociales et culturelles pour la prise en charge des troubles psychiatriques.

Répondre aux besoins par différentes méthodes

- > La méthode Snoezelen.
- > La méthode Montessori.
- > Les thérapies par réminiscence.

Les bonnes pratiques pour l'accueil et l'accompagnement relationnel des résidents atteints de troubles psychiatriques

Les enjeux de l'accueil et de l'accompagnement relationnel des résidents atteints de troubles psychiatriques.

JOUR 3**Situations difficiles**

- > Anticiper et gérer les relations et situations difficiles.
- > Anticiper et gérer l'agressivité, la violence.
- > Stratégies d'intervention et outils de communication.

Partenariat avec les différents acteurs

- > Les professionnels autour de la personne âgée.
- > Les familles et les proches.
- > Accompagner les familles dans l'acceptation de la pathologie psychiatrique et du vieillissement.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 6.09

Public

Professionnels en lien avec les personnes handicapées / âgées intervenant dans le secteur du handicap ou de la gériatrie ; Professionnels soignants ou éducatifs

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalités pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes

Contexte

Le vieillissement des personnes en situation de handicap constitue un enjeu croissant pour les services de soins et les EHPAD, confrontés à des profils de résidents et de patients présentant des pathologies complexes, des fragilités accrues et des besoins spécifiques d'accompagnement.

Dans ce contexte, les professionnels de santé et de l'accompagnement sont amenés à adapter leurs pratiques afin de prendre en compte à la fois les effets du handicap, ceux du vieillissement, et leurs interactions sur l'autonomie, la santé et la qualité de vie des personnes accompagnées.

La mise en œuvre de cette formation vise ainsi à renforcer les compétences des équipes soignantes et éducatives, à harmoniser les pratiques professionnelles, et à favoriser une prise en charge globale, coordonnée et respectueuse du projet de vie des personnes handicapées vieillissantes au sein des structures de soins et médico-sociales.

Objectifs indicatifs

- > Décrire le vieillissement des personnes handicapées et leurs particularités.
- > Adapter la prise en charge aux besoins spécifiques des personnes handicapées vieillissantes.
- > Renforcer la coordination et la communication entre les acteurs de santé et de l'accompagnement.

Programme indicatif

- > Compréhension du vieillissement des personnes en situation de handicap.
- > Adaptation des pratiques professionnelles et des soins quotidiens.
- > Approche éthique, relationnelle et respect du projet de vie.
- > Coordination des acteurs et travail en réseau.

AFR 6.10

Public

Infirmière Diplômée
d'État, Aide Soignante,
Aide Médico-
Psychologique, Agent de
Service Hospitalier

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées

Contexte

La dénutrition des personnes âgées représente un enjeu majeur dans les EHPAD et les établissements médico-sociaux, où les résidents présentent fréquemment des situations de dépendance, de polyopathologies, de troubles cognitifs et de perte d'appétit. Dans ce contexte, les professionnels sont confrontés à des risques accrus de dégradation de l'état de santé, de perte d'autonomie et de complications médicales liées à une prise alimentaire insuffisante ou inadaptée. La mise en œuvre de cette formation vise à renforcer les capacités des équipes pluridisciplinaires à repérer précocement la dénutrition, à adapter l'accompagnement nutritionnel et à inscrire leurs pratiques dans une démarche coordonnée, préventive et centrée sur la qualité de vie des résidents.

Objectifs

- Identifier les enjeux et les politiques publiques autour de la dénutrition de la personne âgée.
- Connaître les causes de la dénutrition et les besoins nutritionnels de la personne âgée.
- Repérer les situations à risques et utiliser les outils de détection de la dénutrition.
- Comprendre le rôle de chaque professionnel dans une prise en charge pluridisciplinaire.
- Prévenir la dénutrition et la déshydratation par une alimentation et une organisation de la prise de repas adaptées.

Programme

Alimentation de la personne âgée et dénutrition

- Les enjeux de la prise en charge de la dénutrition.
- Les aspects physiologiques et psychologique de l'alimentation de la personne âgée.
- Les besoins nutritionnels de la personne âgée.

Dénutrition et situations à risques

- Les situations à risque sans lien avec l'âge.
- Les situations à risque plus spécifiques de la personne âgée.
- Focus sur les troubles de la déglutition.
- Les outils de dépistage et de diagnostic de la dénutrition.
- Une alimentation adaptée aux besoins de la personne âgée.

Un environnement favorable à l'alimentation de la personne âgée

- La fonction symbolique du repas : un temps social, relationnel et culturel.
- L'usager un acteur du repas pour maintenir le plaisir de manger.
- Le moment repas, support du vivre ensemble.
- Un environnement propice à la prise des repas.
- Les aides techniques pour maintenir l'autonomie.

Une prise de repas bienveillante

- Un accompagnement adapté lors de la prise du repas.
- La convivialité et la communication, les fondamentaux aux différents temps du repas
- Les situations stressantes vécues par les personnels et/ou l'usager.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 6.11

Public

Tout public

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Les moyens de communication alternatifs et augmentés

Contexte

La Communication Alternative et Améliorée (CAA) constitue un ensemble d'outils, de méthodes et de stratégies permettant de soutenir ou remplacer la communication verbale lorsque celle-ci est absente, limitée ou inefficace.

Dans le cadre des prises en charge sanitaires et médico-sociales, les équipes sont régulièrement confrontées à des difficultés de communication pouvant entraîner :

- Une altération de la relation soignant-soigné.
 - Des difficultés d'expression des besoins, douleurs ou émotions.
 - Une perte d'autonomie et de participation de la personne accompagnée.
 - Des situations de frustration, d'incompréhension ou de troubles du comportement.
 - Des risques de rupture dans la continuité des soins et de l'accompagnement.
- Dans ce contexte, l'Anfh Grand-Est souhaite mettre en place une formation permettant de renforcer les compétences des professionnels dans l'accompagnement des personnes présentant des troubles de la communication orale ou du langage, qu'ils soient liés à un handicap, une pathologie neurologique, des troubles du neurodéveloppement, des déficiences cognitives ou des situations de grande dépendance.

Objectifs indicatifs

- Comprendre les bases de la communication et de la CAA et ses enjeux.
- Observer et soutenir la communication au quotidien.
- Découvrir et utiliser des outils simples de CAA.
- Adapter les pratiques professionnelles.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

Programme

À déterminer

7.

Droit, éthique et gestion des risques



AFR 7.01

Public

Praticiens hospitaliers ;
Tout professionnel
soignant

Organisé par

Formavenir
Performances

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

> Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)
> Personnels médicaux :
Financement sur les
plans DPCM des
établissements
adhérents

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Prévention des erreurs médicamenteuses

Contexte

Selon l'HAS, « L'erreur médicamenteuse est l'omission ou la réalisation non intentionnelle d'un acte relatif à un médicament, qui peut être à l'origine d'un risque ou d'un événement indésirable pour le patient. Or 40% des événements indésirables graves survenant dans les établissements de santé sont liés au médicament, et 52% sont évitables. »
La prévention des erreurs médicamenteuses évitables est une priorité de santé publique et la gestion des risques du circuit du médicament repose sur une politique de formation forte des professionnels et de communication auprès de chaque acteur intervenant dans le processus.

Objectifs

- > Appréhender la prévention de l'iatrogénie médicamenteuse en milieu hospitalier.
- > Sensibiliser les participants aux risques liés aux erreurs médicamenteuses évitables, afin de mieux les appréhender et les prévenir dans leur pratique.
- > Établir le suivi et la gestion de la sécurité et des risques liés aux circuits et aux médicaments.

Programme

JOUR 1

- > Rappels, des grandes étapes et les définitions concernant le circuit du médicament.
- > Actualités réglementaires sur la sécurisation du circuit du médicament.
- > Principales recommandations de bonnes pratiques.
- > Évaluations internes, externes, audits, certification et DPC.
- > Le programme de lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse.
- > Erreur médicamenteuse : comprendre la construction d'un accident évitable.
- > La pharmacovigilance : de quoi s'agit-il ?
- > Atelier : jeu immersif la chambre des erreurs (Outil IATROMED 360°)

JOUR 2

- > Les règles de bonnes pratiques de : prescription, présentation, conditionnement, stockage, distribution, administration.
- > Traçabilité de la délivrance et tenue du dossier médical.
- > Interface ville-hôpital : l'entrée et la sortie du patient.
- > Moyens de prévention de l'iatrogénie médicamenteuse.
- > Les 10 groupes de médicaments à inscrire dans le programme de lutte contre l'iatrogénie médicamenteuse.
- > Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident.
- > Présentation d'une analyse de cas afin de traiter de l'information d'aide à l'administration.
- > Pérenniser la démarche en l'intégrant dans un processus continu.

AFR 7.02

Public

Professionnels de santé
travaillant en équipe
auprès des patients

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 14 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Les méthodes de transmission écrites et orales

Contexte

Dans les établissements de santé, la qualité des transmissions écrites et orales conditionne directement la continuité du parcours patient, la coordination au sein des équipes pluridisciplinaires et la sécurisation des décisions, dans un cadre exigeant de responsabilité et de traçabilité. Pour répondre à ces enjeux, cette formation de deux jours est centrée sur une professionnalisation pragmatique des pratiques de transmission. Elle vise à outiller les participants pour identifier et hiérarchiser les informations réellement indispensables, formaliser une traçabilité utile et exploitable dans le dossier de soins, et sécuriser les échanges oraux en temps contraint grâce à des repères méthodologiques simples et partagés.

Objectifs

- Améliorer les transmissions orales et écrites en termes de raisonnement clinique, de synthèse et de partage en appliquant une méthodologie.
- Identifier les éléments de transmissions indispensables et les tracer dans les dossiers de soins.
- Apprendre à optimiser les transmissions orales en restituant l'essentiel dans un temps restreint.
- Communiquer avec un vocabulaire commun, précis et professionnel.
- Répondre aux exigences législatives telles que la responsabilité et la traçabilité.
- Comprendre l'importance des transmissions ciblées pour la qualité de la prise en charge en soin.

Programme

JOUR 1

Structurer des transmissions fiables et traçables, centrées sur le projet de soins

Enjeux, cadre et langage commun :

- Enjeux des transmissions et cadre réglementaire : continuité, responsabilité, traçabilité.
- « Indispensables » à transmettre et à tracer.

Méthodologie des transmissions structurées ciblées (MTEVD, CDAR et méthode SAED) et sécurisation de la communication :

- Raisonnement clinique appliqué aux transmissions : observer, analyser, cibler, prioriser.
- Rédaction de transmissions ciblées utiles, concises et professionnelles (cas concrets).

- Transmissions auprès du patient et de son entourage : confidentialité, adaptabilité, bonnes pratiques de communication.

JOUR 2

Optimiser l'oral, articuler écrit/oral, ancrer les pratiques et affirmer la place du soignant dans l'équipe pluriprofessionnelle

Transmissions orales efficaces en temps contraint :

- Synthèse rapide et restitution de l'essentiel : hiérarchiser et sécuriser le message (applications concrètes).
- Communication interprofessionnelle : clarté, coordination et sécurisation des parcours patients ; affirmer la spécificité du rôle soignant.

Articulation écrit/oral et intégration des acquis (pédagogie active) :

- Cohérence écrit/oral : sécuriser la continuité des soins et le suivi du patient dans une démarche bientraitante.
- Mises en situation de relève et consolidation : « boîte à outils » et engagements de pratique.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 7.03

Public

Tout professionnel
travaillant en EHPAD

Organisé par

Antidote Expertise

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

de 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé par le plan de
formation, au prorata du
nombre de participants

Les droits des patients et des résidents

Contexte

La formation proposée est axée sur la compréhension des droits fondamentaux du patient, mais aussi de l'usager accueilli en établissement médico-social appelé le « résident ». Les droits seront abordés à travers des études de cas pratiques en lien avec l'exercice professionnel des participants, des cas de jurisprudence pour illustrer des situations où le non-respect des droits du patient et/ou du résident a été sanctionné et enfin des retours d'expériences vécus en établissement par les équipes pluridisciplinaires.

Objectifs

- Reconnaître le malade en tant que « sujet » par une connaissance exacte de ses droits.
- Respecter les droits et libertés des personnes et notamment le droit à l'information, dans le contexte de la qualité des soins et de la démarche éthique.

Programme

Le cadre juridico-éthique et les enjeux de l'effectivité des droits des patients et des résidents.

Les instances et les outils de la promotion des droits des patients et des résidents.

Les droits à l'information, au consentement et au respect des volontés du patient et du résident.

La place des tiers auprès des patients et des résidents.

Dignité et respect des volontés de la personne face aux soins déraisonnables et à la fin de vie.

Concilier sécurité et liberté d'aller et venir du patient et du résident dans ses pratiques professionnelles :

- Des situations paradoxales de conflit de droits et de valeurs.
- Le devoir de surveillance et l'obligation de sécurité et de protection.
- Les recommandations de bonnes pratiques professionnelles.
- Les entraves aux libertés individuelles en établissement sanitaire et médico-social.
- Les moyens de la restriction de liberté et leur encadrement.

Respecter les autres libertés et droits des patients et des résidents dans ses pratiques professionnelles :

- La problématique de la vie privée.
- L'intimité et le maintien des liens affectifs, familiaux et sociaux et leurs limites.
- Liberté d'expression et d'opinion face à la laïcité et la neutralité à observer.
- Respect du secret et le partage d'informations entre professionnels.
- Le droit à l'image et risques des NTIC et des réseaux sociaux.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anhf.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anhf.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anhf.fr

AFR 7.04

Public

Personnel en charge
de la restauration

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds
mutualisés Anfh
(crédits régionaux)

Hygiène et HACCP en restauration collective

Contexte

Dangers chimiques, risques microbiologiques, allergènes, corps étrangers, etc. La sécurité des aliments reste une préoccupation importante pour les établissements de santé. De plus, les différentes crises alimentaires ont conforté l'idée de sécuriser la chaîne alimentaire mais aussi de comprendre les enjeux et les risques liés à l'alimentation.

Objectifs indicatifs

- Appréhender la législation encadrant la méthode HACCP.
- Comprendre et maîtriser les règles d'hygiène alimentaire.
- Actualiser les connaissances sur les bonnes pratiques en hygiène alimentaire.
- Appliquer la méthode HACCP en restauration.
- Définir les axes d'amélioration du système HACCP.

Programme indicatif**Appréhender la législation encadrant la méthode HACCP**

- La réglementation.
- Évolution de la réglementation.

Comprendre et maîtriser les règles d'hygiène alimentaire / Actualiser les connaissances sur les bonnes pratiques en hygiène alimentaire

- Le monde microbien.
- Les analyses alimentaires.
- Les grands principes de l'hygiène.

Appliquer les méthodes HACCP en restauration / Définir les axes d'amélioration du système HACCP

- La méthode HACCP.
- La Traçabilité.
- La TIAC (Toxi Infection Alimentaire Collective).
- Conduite à tenir en cas particuliers.

Identifier et appliquer son PMS (HACCP + BPH)

- Le PMS.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 7.05

Public

Ashq et tout professionnel en charge de l'entretien des locaux

Organisé par

Formavenir
Performances

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de stagiaires

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Nettoyage et hygiène des locaux en institution

Contexte

Cette formation offre un apport complet et opérationnel sur les principes fondamentaux de l'hygiène, la prévention des risques infectieux, l'application des protocoles de bionettoyage et l'utilisation sécurisée du matériel et des produits d'entretien. Alternant apports théoriques, démonstrations, ateliers pratiques et mises en situation, elle permet aux participants de renforcer leurs compétences techniques, de comprendre les exigences réglementaires et d'adopter des gestes efficaces, sécurisés et respectueux de l'environnement. À l'issue de la formation, les professionnels disposent de repères solides et de méthodes éprouvées pour garantir un environnement propre, sûr et conforme aux standards de qualité attendus.

Objectifs

- Connaître les techniques et les règles d'hygiène dans le nettoyage.
- Disposer des outils et protocoles adaptés pour prévenir et limiter les risques d'infection.
- Identifier les risques infectieux dans les environnements de travail et mettre en œuvre les mesures appropriées pour les maîtriser.
- Maîtriser l'utilisation du matériel et des produits d'entretien dans une logique à la fois d'efficacité, de sécurité et de respect de l'environnement.

Programme**JOUR 1**

- La fonction hôtelière en EHPAD.
- Les bases de l'hygiène, normes et réglementations en vigueur.
- Principes généraux d'hygiène.
- Bionettoyage : définitions et principes.
- Outils, produits et matériels.
- Les risques infectieux dans les environnements de travail et les mesures pour les maîtriser.

JOUR 2

- Protocoles de bionettoyage par zones.
- Typologie des déchets en établissement.
- Gestes, postures et prévention des TMS : Principes d'ergonomie appliqués aux tâches d'entretien.
- Organisation et planification du travail.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 7.06

Les fondamentaux de l'éthique

Public

Tous les professionnels d'accompagnement des usagers, résidents et patients en formation interdisciplinaire

Organisé par

À déterminer

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contexte

Les professionnels du secteur médico-social et de la santé sont quotidiennement confrontés à des situations qui impliquent une réflexion éthique dans l'accompagnement des usagers et patients. Les évolutions réglementaires, les attentes des personnes accompagnées et soignées et de leurs proches, ainsi que la diversité des situations rencontrées interrogent les pratiques professionnelles. Il existe un besoin identifié de disposer de repères communs afin de mieux appréhender les enjeux (et parfois les dilemmes) éthiques qui peuvent survenir dans le cadre de la conciliation entre le respect des valeurs portées par les établissements : autonomie, bientraitance, consentement et liberté des usagers et la prévention des risques.

Objectifs indicatifs

- Sensibiliser les professionnels aux enjeux éthiques dans le secteur médico-social et de la santé.
- Identifier les valeurs et principes fondamentaux guidant l'accompagnement des usagers et patients.
- Développer une posture professionnelle favorisant la bientraitance et le respect des droits des personnes accompagnées/soignées.
- Apprendre à identifier les dilemmes éthiques rencontrés dans la pratique.
- Disposer d'une méthodologie d'analyse des situations.
- Donner des outils pour prendre les décisions qui permettent le meilleur équilibre entre prévention des risques et respect des droits des usagers/patients.
- Permettre les échanges de pratiques et la réflexion collective au sein des équipes.

Programme indicatif

- Notions d'éthique et de morale.
- Respect des droits et libertés des personnes accompagnées/soignées.
- Consentement et libre choix.
- Confidentialité et secret professionnel.
- Maintien de l'autonomie.
- Questionnement : trouver le juste milieu entre liberté et sécurité.
- Distanciation professionnelle et gestion des conflits de valeur.
- Refus de soin.

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 7.07 Éthique en pratique soignante

Public

Tout professionnel soignant

Organisé par

À déterminer

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financé sur fonds mutualisés Anfh (crédits régionaux)

Contexte

La réflexion éthique sur les pratiques professionnelles individuelles et collectives d'accompagnement et de soin permet de ne pas perdre de vue le sens de l'action, de rester motivé et impliqué ainsi que de mieux vivre les changements qu'impliquent la démarche d'amélioration continue de la qualité d'accompagnement des usagers. Les professionnels sont demandeurs de repères, de références et de l'acquisition d'une démarche éthique leur permettant de prévenir le risque juridique de leur pratique tout en réaffirmant leurs engagements et en défendant les valeurs humanistes du soin et de l'accompagnement.

Objectifs indicatifs

- Étayer les différents concepts que sont la morale, la déontologie, l'éthique, l'éthique appliquée, la responsabilité, les valeurs.
- Avoir une approche légale de l'éthique, du droit des patients et de l'exercice professionnel qui en découle.
- Savoir mettre en place une démarche pour une décision éthique : l'inventaire, la délibération interdisciplinaire, la décision.
- Savoir reconnaître un problème éthique.
- Déterminer la place du patient, de sa famille, du soignant dans la décision dans le soin.
- Aborder le sujet de la bioéthique : législation, enjeux, définition.
- Apprendre à gérer une situation conflictuelle dans laquelle se pose le problème de la décision éthique.
- Connaître et participer à un comité d'éthique.

Programme

À déterminer

Contacts des délégations**Alsace**

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr



Formations à destination des personnels médicaux

Formations pluri-professionnelles ouvertes au personnel médical

Accessibles aux professionnels médicaux des établissements adhérents au DPC médical et financées au titre des Plans de DPCM.

Retrouvez les programmes de ces formations aux pages indiquées.

AFR 1.01	Travailler avec l'Intelligence Artificielle	p. 28
AFR 4.07	Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants	p. 56
AFR 4.09	Prise en charge palliative dont l'accompagnement de la fin de vie	p. 58
AFR 4.11	Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD) Module 1 – Adressage vers l'HAD	p. 60
AFR 4.12	Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD) Module 2 – Se faire connaître en tant qu'HAD	p. 61
AFR 5.04	Contribuer à la santé et à la protection des enfants	p. 69
AFR 5.07	Repérage et prise en charge des violences conjugales et/ou intra familiales	p. 72
AFR 6.03	Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement	p. 80
AFR 7.01	Prévention des erreurs médicamenteuses	p. 90

Formations dédiées exclusivement au personnel médical

Accessibles aux professionnels médicaux des établissements adhérents au DPC Médical et financées au titre des fonds nationaux dans la limite de l'enveloppe disponible.

Retrouvez les programmes de ces formations ci-après.

Parcours Manager médical

AFR 8.01

Module 1 – Positionnement (en distanciel).

AFR 8.02

Module 2 : La gouvernance hospitalière.

AFR 8.03

Module 3 : Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective.

AFR 8.04

Module 4 : Apprendre à anticiper et à gérer les conflits.

AFR 8.05

Module 5 : Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux.

AFR 8.06

Module 6 (optionnel) :
Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire.

AFR 8.07

Intelligence artificielle générative en santé

AFR 8.08

Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale

AFR 8.09

**Médecin-manager :
Comment inspirer une dynamique d'équipe confiante, sereine et efficace ?**

AFR 8.10

**Médecin-manager :
Comment prévenir & faire face aux situations conflictuelles en milieu hospitalier ?**



AFR 8.01

Public

Praticiens hospitaliers

Organisé par

CHU de Bordeaux

Durée

45 min

Modalité pédagogique

> Grille de positionnement pédagogique : auto-évaluation du niveau de maîtrise des compétences managériales, au regard de chaque objectif pédagogique prévu par module de formation.
> Synthèse du parcours professionnel et de formation en management réalisée par le médecin manager.
> Entretien individuel en visioconférence : Les éléments personnels communiqués durant l'entretien demeurent confidentiels.

Coût pédagogique

Financement sur les fonds mutualisés nationaux de l'Anfh au titre du DPCM (sous réserve de l'enveloppe disponible)

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

Parcours manager médical : Module 1 – Positionnement (en distanciel)

Contexte

Ce module initial et individuel de positionnement est proposé à tout médecin souhaitant s'inscrire dans le « Parcours de formation modulaire pour les managers médicaux », ceci afin de définir au plus juste son projet de formation.

Objectifs

- > Identifier les besoins en formation, au regard du niveau de maîtrise des compétences managériales.
- > Échanger sur les attentes du médecin manager.
- > Définir le parcours le plus adapté.

Programme

1^{RE} ÉTAPE

Auto-évaluation via une grille de positionnement pédagogique

Le médecin manager sera invité à remplir une grille de positionnement pédagogique avant l'entretien où il formalisera les principales étapes de son parcours professionnel en tant que manager ainsi que les éventuelles formations suivies sur le domaine. Il pourra également réaliser une auto-évaluation du niveau de maîtrise de ses compétences managériales, au regard de chaque objectif pédagogique prévu par module.

Cette grille sera communiquée au référent de l'IMS Académie et servira de support à l'entretien.

2^E ÉTAPE

Entretien semi-directif en visio-conférence (45 mins maximum)

L'entretien réalisé par le référent de l'IMS Académie, permettra de recueillir des données qualitatives et de mieux comprendre le contexte du médecin manager, d'échanger sur ses points forts et axes d'amélioration et d'identifier ses besoins en formation.

3^E ÉTAPE

Formalisation du parcours de formation

À l'issue de l'entretien, le choix du parcours de formation sera conjointement établi avec le médecin manager et communiqué à la délégation régionale de l'Anfh et à l'établissement. La proposition de parcours et la grille de positionnement pourront être transmises aux formateurs afin de leur permettre d'ajuster si besoin leur intervention.



AFR 8.02

Public

Praticiens hospitaliers

Organisé par

IEP Bordeaux

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financement sur les fonds mutualisés nationaux de l'Anfh au titre du DPCM (sous réserve de l'enveloppe disponible)

Parcours manager médical : Module 2 – La gouvernance hospitalière

Contexte

Appuyé sur l'analyse stratégique, l'analyse des politiques publiques de santé et la sociologie des organisations, ce module permet d'appréhender le management médical dans son contexte politique et institutionnel, de structurer son positionnement managérial dans une logique systémique mais aussi d'utiliser des outils simples de gestion et d'aide à la prise de décision.

Objectifs

Comprendre l'évolution du système de santé et son impact sur la place du médecin manager au sein de l'établissement :

- Acquérir une vision systémique de l'organisation actuelle du système de santé pour mieux comprendre son rôle sa place dans cette organisation.
- Acquérir les bases et outils de la gestion de projet.
- Engager un projet d'application managérial réaliste et ambitieux.

Programme

JOUR 1

L'organisation actuelle du système de santé ; son rôle, sa place dans cette organisation

- Enjeux et défis du système de santé : les besoins de la population et les réponses du système de santé. Effets de crise et tendances longues.
- Le nouveau cadre réglementaire : ma santé 2022, loi RIST, numérique en santé, place des usagers.
- Les impacts systémiques, organisationnels et humains : articulation entre niveaux stratégique/opérationnel, le rôle du manager, les enjeux pour la QVCT.

JOUR 2

Les bases et outils de la gestion de projet

- Identifier et savoir utiliser son positionnement managérial dans les projets.
- Les leviers pour agir en situation de changement.
- Accompagner, piloter, contribuer dans le cadre des projets : notion de projet en termes managérial, diagnostic initial et projection, outils et méthodes de suivi.
- Engager un projet d'application managérial réaliste et ambitieux.
- Choisir, définir et s'engager dans son action managériale : fixer les priorités, mesurer les risques, s'engager en développant sa valeur ajoutée.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr



AFR 8.03

Public

Praticiens hospitaliers

Organisé par

CHU de Bordeaux

Durée

4 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financement sur les fonds mutualisés nationaux de l'Anfh au titre du DPCM (sous réserve de l'enveloppe disponible)

Parcours manager médical : Module 3 – Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective

Contexte

Ce module est consacré à la manière dont se construit et se joue la relation managériale, pour les individus et les équipes, que l'on soit manager ou collaborateur. Il s'agit d'abord de trouver sa juste posture, de fonder sa crédibilité et son autorité, tout en restant aligné son identité propre, ses valeurs et ses capacités de leader, de communicant.

Objectifs

- Identifier ses préférences managériales.
- Mieux se connaître pour mieux s'adapter.
- Concilier Leadership et confiance.
- Maîtriser les différents types de communication selon les situations pouvant être rencontrées.
- Développer les compétences de mes collaborateurs en exploitant efficacement l'entretien annuel et le processus de délégation.
- Se décaler pour comprendre et tester sa pratique managériale.

Programme

JOUR 1

Identifier ses préférences managériales :

Définition du Management /
Rôle et posture du manager /
Définition de l'équipe /
Les différents styles de management.

Mieux se connaître pour mieux s'adapter :

Identification de mon propre style de manager /
Identification de mes zones de confort, d'inconfort et mes axes d'évolution.

JOUR 2

Concilier leadership et confiance :

Agilité managériale /
Définition de l'agilité, application / Différence entre leadership et management /
Confiance et assertivité /
Posture du manager.

Maîtriser les différents types de communication :

La communication stratégique / Les 4 types de communicants / Les 3 composantes de la communication : verbale, non verbale et para verbale.

JOUR 3

Développer les compétences des collaborateurs en exploitant efficacement l'entretien annuel :

L'entretien annuel, ses objectifs, sa méthodologie /
Ses outils / Détermination et définition des compétences de ses collaborateurs.

Développer les compétences des collaborateurs en exploitant le processus de délégation :

Délégation et responsabilité /
Les méthodes de délégation /
Priorisation et gestion du temps.

JOUR 4

Se décaler pour comprendre et tester sa pratique managériale :

Amélioration continue /
Description, analyse et résolution de situations managériales.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr



AFR 8.04

Public

Praticiens hospitaliers

Organisé par

CHU de Bordeaux

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financement sur les fonds mutualisés nationaux de l'Anfh au titre du DPCM (sous réserve de l'enveloppe disponible)

Parcours manager médical : Module 4 – Apprendre à anticiper et gérer les conflits

Contexte

La gestion de conflit est le besoin en formation souvent exprimé en premier par les praticiens du fait d'un environnement hospitalier en mouvement perpétuel. Les deux journées offrent aux participants l'occasion d'expérimenter des solutions et des comportements adaptés à leur contexte professionnel. Il s'agit d'apprendre à prévenir, mais aussi désamorcer les situations aiguës, en gérant l'agressivité d'autrui et en s'appuyant sur les techniques de la négociation, de la médiation.

Objectifs

- Identifier les différents types de conflits.
- Maîtriser la médiation dans les situations conflictuelles.
- Savoir négocier, gérer mais aussi anticiper.
- Accompagner le changement.

Programme

JOUR 1

Identifier les différents types de conflits :

- Comprendre la notion de conflit.
- Définition du conflit pour mieux l'identifier, l'architecture du conflit.
- Analyser un conflit.
- Évaluer le coût des conflits et de ses conséquences.
- Repérer les tensions et les comportements à l'origine des conflits.

La résolution de conflit, la médiation :

- Mise en situation à partir d'une situation proposée en lien avec l'exercice de cadrage.
- Confrontation avec la réalité du terrain.

JOUR 2

Savoir négocier, gérer mais aussi anticiper :

- Accompagner le changement.
- La méthode DESC.
- Son comportement dans le conflit.
- Les jeux psychologiques selon Karpman.

Accompagner le changement :

- L'architecture du conflit et son analyse : outil d'aide à la conduite du changement.
- Les sources de conflit, les sources d'inflation.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr



AFR 8.05

Public

Praticiens hospitaliers

Organisé par

CHU de Bordeaux

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financement sur les fonds mutualisés nationaux de l'Anfh au titre du DPCM (sous réserve de l'enveloppe disponible)

Parcours manager médical : Module 5 – Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux

Contexte

Ce module sensibilise et outille les participants sur le plan de la santé au travail, thème de plus en plus prégnant pour les managers, tant sur le plan de leur responsabilité que du point de vue de leurs propres risques psychosociaux. La notion de bientraitance sera largement abordée à l'égard de ses collaborateurs et de soi-même. Un des leviers de la formation est le lien fort entre qualité de vie au travail et qualité des soins.

Objectifs

Développer et mettre en œuvre la qualité de vie et conditions de travail :

- Identifier les leviers de cohésion d'équipe.
- Comprendre les enjeux d'une démarche QVCT pour moi-même et pour mes collaborateurs.

La bientraitance managériale

- Construire au quotidien un environnement bientraitant au sein d'un service, tout en intégrant les contraintes institutionnelles.
- Comprendre la culture de la bientraitance en général et de la bientraitance managériale.
- Apprendre à développer des postures, attitudes, langages et comportements managériaux en prévention des risques psychosociaux.
- Mettre en place une communication efficiente.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG

> 03 88 21 47 03

> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON

> 03 26 87 78 26

> champagne.

formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE

> 03 83 15 17 34

> lorraine.formation@anfh.fr

Programme

JOUR 1

Identifier les leviers de cohésion d'équipe : Les bonnes pratiques

- Comprendre les enjeux d'une démarche QVCT pour moi-même et pour mes collaborateurs.

Définition des RPS et de la QVCT

- Mécanismes stress psychologique.
- Outils de mesure.
- Pratiques managériales et prévention.

JOUR 2

Construire au quotidien un environnement bientraitant

- Bienveillance, bienfaisance, bientraitance.
- Contraintes/Opportunités.

Comprendre la culture de la bientraitance en général et de la bientraitance managériale

- Bientraitance en situation de changement.

Apprendre à développer des postures, attitudes, langages et comportements managériaux en prévention des risques psychosociaux

- Concept d'assertivité.

Mettre en place une communication efficiente

- Objectifs et résultats.



AFR 8.06

Public

Praticiens hospitaliers

Organisé par

IEP Bordeaux /
CHU de Bordeaux

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financement sur
les fonds mutualisés
nationaux de l'Anfh
au titre du DPCM
(sous réserve de
l'enveloppe disponible)

Parcours manager médical : Module 6 (optionnel) – Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire

Contexte

Ce module sensibilise et outille les participants sur le plan de la santé au travail, thème de plus en plus prégnant pour les managers, tant sur le plan de leur responsabilité que du point de vue de leurs propres risques psychosociaux. La notion de bientraitance sera largement abordée à l'égard de ses collaborateurs et de soi-même. Un des leviers de la formation est le lien fort entre qualité de vie au travail et qualité des soins.

Objectifs

Un approfondissement des sujets traités dans les modules précédents.
Un nouveau sujet identifié par le prestataire émanant des groupes.
Un sujet proposé par le prestataire :
➤ Gestion des conflits niveau 2.
➤ Gestion du temps.
➤ Co-développement.
➤ Mener des entretiens.
➤ Travailler en équipe.
Un besoin identifié lors du positionnement des médecins.

Programme

Le programme et le thème du module 6 sera défini en fonction des besoins individuels et collectifs repérés ou nommés lors des bilans de fin de module et de fin de parcours.

Voici un exemple de thèmes que nous avons déjà développés pour les médecins depuis 2019 :

- Gestion des conflits niveau 2.
- Gestion du temps.
- Co-développement et performance managériale.
- Mener des entretiens.
- Travailler en équipe.
- Travailler en mode projet.
- Les hôpitaux, acteurs de et avec leur territoire.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

AFR 8.07

Public

Professionnels médicaux

Organisé par

ACE SANTE LYON
ou Formavenir
Performances

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financement sur
les fonds mutualisés
nationaux de l'Anfh au
titre du DPCM
(sous réserve de
l'enveloppe disponible)Intelligence Artificielle
généraliste en santé

Contexte

L'intelligence artificielle transforme en profondeur les pratiques médicales et les organisations de santé. Cette formation permet aux praticiens hospitaliers de comprendre les fondements de l'IA, d'explorer des usages concrets, d'en appréhender les enjeux éthiques et réglementaires, les limites, et de se projeter dans les évolutions à venir. Elle vise l'appropriation d'une culture IA suffisante pour collaborer avec les experts du domaine et utiliser ces outils de manière critique. Elle offre également un espace réflexion et de dialogue sur l'évolution de la pratique médicale en lien avec l'intégration des nouvelles technologies.

Objectifs

- Comprendre les fondamentaux de l'IA appliquée à la santé.
- Appréhender les impacts de l'IA sur sa pratique professionnelle.
- Identifier les enjeux éthiques, juridiques et déontologiques liés à l'usage de l'IA.
- Développer une posture critique face aux outils d'IA.
- Se projeter dans les évolutions à venir du secteur.
- Se familiariser avec des usages concrets de l'IA.
- Acquérir les compétences pour évaluer et choisir une solution IA.
- Comprendre les conditions de déploiement dans un établissement de santé.
- Avoir la capacité de contribuer à un projet IA dans son établissement.

Programme

JOUR 1

- Partager ses attentes et représentations.
- Notions fondamentales.
- Comprendre les technologies clés de l'IA.
- Domaines d'application : disposer d'un panorama illustré des cas d'usage (diagnostic, tâches administratives, recherche, etc.).
- Conditions de mise en œuvre : identifier les freins/leviers et cartographier les prérequis techniques, humains et organisationnels.
- Transformations organisationnelles : mesurer les impacts de l'IA sur les processus de cliniques et sur les organisations.
- Évolutions des métiers : identifier les changements induits dans les pratiques et les besoins en formation.

- Relation soignant-patient : se saisir des opportunités offertes par l'IA et appréhender les risques associés.

JOUR 2

- L'IA responsable : identifier et prioriser les enjeux éthiques et juridiques.
- Enjeux réglementaires : connaître les points clés et conséquences du RGPD et du Règlement sur l'intelligence artificielle (AI Act).
- Analyse bénéfices/risques : évaluer la fiabilité, la pertinence et les limites des outils d'IA.
- Prise de recul et approche raisonnée de l'IA : partager les bonnes pratiques/réflexes à adopter au quotidien et les comportements à éviter.
- Perspectives d'évolution : découvrir les innovations

technologiques émergentes qui vont transformer les pratiques professionnelles.

- Positionnement de sa propre pratique : prendre conscience de ses leviers d'action pour évoluer avec l'IA.
- Expérimentation d'outils IA : découvrir et tester des outils existants en lien direct avec sa spécialité médicale.
- Transposition dans la pratique : analyser les facteurs de réussite et les limites des outils IA dans sa pratique.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr



AFR 8.08

Public

Professionnels médicaux

Organisé par

Formavenir
Performances

Durée

3 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financement sur
les fonds mutualisés
nationaux de l'Anfh
au titre du DPCM
(sous réserve de
l'enveloppe disponible)

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale

Contexte

La formation portera sur l'ensemble des situations pour lesquelles un professionnel de santé ou de l'accompagnement médico-social pourrait être amené au cours de son exercice à annoncer une mauvaise nouvelle, par ex. : le diagnostic d'un cancer, d'une maladie rare, d'une maladie chronique (ex. diabète, maladie rénale, insuffisance cardiaque), d'une maladie neurodégénérative, d'un handicap, d'un dommage associé aux soins (cf. HAS mars 2011) ; l'annonce d'une fin de vie ou d'un décès incluant notamment celle d'un enfant (avant ou après sa naissance) et celle d'un parent (ex. décès d'une jeune mère isolée) ou d'un proche. Les modalités de l'annonce sont différentes selon le type d'annonce (ex. maladie grave, handicap, incertitude du pronostic ou décès), l'interlocuteur auquel le professionnel s'adresse (enfant, parent, proche), la situation (ex. notion d'urgence, état d'aggravation, décès brutal, décès suite à une longue maladie, décès d'un enfant, décès périnatal), le profil du patient concerné (ex. âge, situation familiale, sociale).

Objectifs

- > Améliorer la qualité de l'annonce et de l'accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale par les professionnels du soin et de l'accompagnement.
- > Maîtriser les dimensions éthique, déontologique et juridique associées à l'annonce d'une mauvaise nouvelle médicale. Considérer la singularité du patient, respecter son autonomie. Créer une relation humaine et soutenante.
- > Reconnaître le rôle complémentaire de chacune des personnes intervenant dans le parcours de soins à des moments clés.
- > Préparer pour contribuer en équipe à l'annonce et prévoir l'accompagnement.
- > Réaliser un entretien d'annonce.
- > Accompagner le patient (compréhension de la situation médicale, directives anticipées, traçabilité des éléments de l'entretien d'annonce et partage de l'information, prise en compte des choix et attentes du patient dans l'élaboration du plan personnalisé...).

Programme

JOUR 1

Intervention en co-animation par un médecin et un cadre de santé ou psychologue

- > Les dimensions éthique, déontologique en lien avec l'annonce d'une mauvaise nouvelle médicale.
- > Les enjeux en termes de prise en compte de la singularité du patient et du respect de son autonomie, de ses besoins, attentes.
- > Le rôle complémentaire de chacun des professionnels médicaux et non médicaux.
- > Les modalités du travail en équipe.
- > L'importance à donner aux moments clés de l'accompagnement.
- > La préparation de l'annonce et la contribution en équipe à

l'accompagnement individualisé.

- > La réalisation d'un entretien d'annonce.
- > Quelle place donner à la famille dans la relation ?

JOUR 2

Intervention par un cadre de santé ou psychologue

- Les écueils et risques évitables en situations d'annonce.
- > La gestion de ses propres émotions face à celles du patient et de son entourage.
 - > La désignation de la personne de confiance.
 - > Les spécificités des types d'annonce selon le contexte ou en périnatalité et pédiatrie.
 - > Le processus d'acceptation de la perte et du deuil.
 - > Les mécanismes de défense du patient et de ses proches/

des professionnels.

- > L'analyse et la gestion des refus de soins.
- > La prise en compte des choix et attentes du patient dans l'élaboration du plan personnalisé de soins et son ajustement.
- > L'explication des directives anticipées et l'incitation des patients pour les rédiger.

JOUR 3

Intervention par un cadre de santé ou psychologue

- > La traçabilité des éléments clés de l'entretien d'annonce.
- > Le partage d'information et la mise en œuvre des mesures d'accompagnement.
- > Les modalités de l'organisation d'un temps d'échanges avec l'équipe soignante.



AFR 8.09

Public

À déterminer

Organisé par

Adopale/Oresys
ou Antidote Expertise
ou Formavenir
Performances

Durée

2 jours

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financement sur
les fonds mutualisés
nationaux de l'Anfh
au titre du DPCM
(sous réserve de
l'enveloppe disponible)

Médecin-manager : Comment inspirer une dynamique d'équipe confiante, sereine et efficace ?

Contexte

Imaginez un hôpital où chaque interaction est empreinte de confiance et de respect mutuel, même en période de tension.

Notre formation donne au médecin, chef d'orchestre de son service, les clés pour instaurer les fondements nécessaires à la motivation de chacun, à l'implication collective & solidaire et donc à la performance de l'équipe.

Objectifs

- Connaître les principes d'une dynamique d'équipe hospitalière.
- Utiliser des méthodes adaptées pour instaurer une relation de confiance, d'écoute et de respect mutuel même en situation de tension.
- Favoriser la motivation de chacun en reconnaissant sa place et son rôle au sein d'une équipe pluriprofessionnelle, y compris pour les plus jeunes.
- Mettre en œuvre une démarche collective permettant d'impliquer tous les membres de l'équipe dans les projets du service.
- Soutenir un collègue confronté à une situation difficile.

Programme

JOUR 1

- Échanges sur l'organigramme hospitalier type et prise de recul sur vos organisations.
- Atelier sur la dynamique d'équipe.
- Nécessité de poser un cadre de fonctionnement (posture « Boss » du manager).
- Mise en pratique avec simulation et utilisation de l'outil RACI.
- Postures en situation de tension : règles d'or, postures pouvant être adoptées, outils de communication.
- Pratique d'un feedback éclairé / communication assertive.

JOUR 2

- Théorie du storytelling (posture « Leader » du manager).
- Mise en pratique 1 : Narration factuelle vs Storytelling.
- Mise en pratique 2 : Quelles situations sont propices au storytelling ?
- Cocréation de la cascade managériale des acteurs, outil d'animation du quotidien d'un service/pôle.
- Simulation d'animation d'une réunion d'équipe régulière.
- Ouverture sur la résolution de problèmes et la dynamique d'amélioration continue.
- Comment s'exprime la posture « Coach » du manager : écoute active, empathie, questionnement, pièges à éviter.
- Ouverture sur les ressources mobilisables au sein de l'établissement.

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.
formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr



AFR 8.10

Public

Professionnels médicaux exerçant ou souhaitant exercer des fonctions managériales

Organisé par

Adopale/Oresys
ou Antidote Expertise
ou Formavenir
Performances

Durée

1 jour

Modalité pédagogique

Présentiel

Nombre de participants

De 8 à 15 participants

Coût pédagogique

Financement sur les fonds mutualisés nationaux de l'Anfh au titre du DPCM (sous réserve de l'enveloppe disponible)

Contacts des délégations

Alsace

Marion HILBIG
> 03 88 21 47 03
> m.hilbig@anfh.fr

Champagne-Ardenne

Blandine BOURGUIGNON
> 03 26 87 78 26
> champagne.formation@anfh.fr

Lorraine

Marie-Christine ANTOINE
> 03 83 15 17 34
> lorraine.formation@anfh.fr

Médecin-manager : Comment prévenir & faire face aux situations conflictuelles en milieu hospitalier ?

Contexte

Les hôpitaux sont des environnements propices aux tensions : gestion des urgences, aléas, ressources limitées... Le médecin a ainsi un rôle crucial à jouer dans la prévention et gestion des conflits. De la reconnaissance des signaux précurseurs à la gestion des émotions, nous fournirons l'ensemble des clés pour gérer ces situations.

Objectifs

- > Connaître les situations de crise en milieu hospitalier.
- > Identifier les facteurs précurseurs du conflit.
- > Diagnostiquer et analyser les différents types de conflits.
- > Reconnaître les comportements en situation de conflit, le rôle des émotions et son propre mode de fonctionnement.
- > Désamorcer le conflit (par l'utilisation d'outils et techniques relationnelles).
- > Adopter une posture et un comportement verbal et non verbal adapté lors de situations conflictuelles ou tendues.
- > Connaître et mobiliser les dispositifs de conciliation et de médiation dans la fonction publique.

Programme

MATINÉE

- > Brainstorming sur les situations de crise rencontrées à l'hôpital.
- > Tour de table : Quels facteurs précurseurs connaissez-vous ?
- > Les facteurs types déclencheurs de conflits.
- > La spirale du conflit.
- > Les différents types de conflits.
- > Atelier participatif : lien avec la pyramide de Dilts.
- > Postures face au conflit de Thomas Kilmann.
- > Mise en pratique : identifier les postures face au conflit dans des saynètes.
- > Présentation des émotions principales liées au conflit.

APRÈS-MIDI

- > Outils et techniques relationnelles pour désamorcer le conflit.
- > Mise en situation : variations du para- et du non verbal dans une scène.
- > Principes de l'assertivité.
- > Principe de la communication non violente.
- > Les dispositifs de conciliation et de médiation existants à l'hôpital.

Planification PAR 2027

Calendrier des AFR

(Les lieux de formation vous seront communiqués ultérieurement.)

Code	Thèmes 2026		Dates Alsace			
		Organisme(s)	Date groupe 1	Date groupe 2	Date groupe 3	Date groupe 4
AFR 1.01	Travailler avec l'intelligence artificielle	Formavenir Performances ou Déméter Santé	18 mars	26 mai	15 septembre	13 octobre
AFR 1.02	Design thinking	Adoc métiers				
AFR 1.03	Le travail de nuit	Déméter Santé	9, 10 et 11 mars	5, 6 et 7 octobre		
AFR 1.04	Les fondamentaux du développement durable et de la RSE	Primum non nocere	13 et 14 avril	6 et 7 octobre		
AFR 1.05	Développer sa posture de tuteur dans la Fonction Publique Hospitalière	Grieps ou Ifso	8, 9 février et 18, 19 mars	13, 14 septembre et 14, 15 octobre		
AFR 1.06	Référentiel DEAS : Actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'Etat de 2021	À déterminer				
AFR 2.01	Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail	Obea ou Synergies DCF ou Formavenir Performances	22, 23 mars et 13, 14 mai	11, 12 mai et 7, 8 juin		
AFR 2.02	Communiquer avec bienveillance et assertivité en équipe	Obea	24 et 25 mars	7 et 8 juin	4 et 5 octobre	
AFR 2.03	Organisation du temps de travail et méthodologie de construction des cycles de travail	CNEH	25 et 26 mai	16 et 17 novembre		
AFR 2.04	Gestion des incivilités, de l'agressivité et de la violence	Excellens formation	11 et 12 janvier	15 et 16 février	12 et 13 avril	
AFR 2.05	Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards ! Module 1 – Repérer précocement des symptômes individuels et identifier des signaux	À déterminer				
AFR 2.06	Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards ! Module 2 – Adopter un management préventif et une posture soutenante	À déterminer				
AFR 2.07	Process com'	Gereso	13 et 14 janvier			
AFR 3.01	Être responsable d'équipe : débiter en management, les fondamentaux de l'encadrement d'équipe	Déméter santé	14, 15 janvier et 4, 5 février	18, 19 janvier et 8, 9 février		
AFR 3.02	Éthique et posture de l'encadrant	Grieps ou Formavenir Performances	26 mars	15 avril	1 ^{er} juillet	30 septembre
AFR 3.03	Mobiliser et motiver les équipes	Obea	11 et 12 mars	7 et 8 décembre		
AFR 3.04	Gestion des situations difficiles	Grieps ou Formavenir Performances	10, 11 février et 12 mars	18, 19 mars et 16 avril	17, 18 juin et 2 juillet	9, 10 septembre et 1 ^{er} octobre
AFR 3.05	Gestion et conduite de projets	Grieps ou Formavenir Performances	25, 26 novembre et 17 décembre			
AFR 4.01	Prise en charge de la douleur : sensibilisation	Formavenir Performances ou Altaforma	11 et 12 février	4 et 5 novembre		
AFR 4.02	Prise en charge de la douleur : perfectionnement	Formavenir Performances ou Altaforma	8 et 9 avril	23 et 24 septembre		
AFR 4.03	Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités Module 1 – Les fondamentaux	À déterminer				
AFR 4.04	Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités Module 2 – Approfondissement	À déterminer				
AFR 4.05	Prise en charge des personnes en situation d'obésité	À déterminer				
AFR 4.06	Prise en charge des personnes diabétiques	À déterminer				
AFR 4.07	Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants	Antidote Expertise ou Elide ou Formavenir Performances	1, 2 et 3 février	5, 6 et 7 avril	14, 15 et 16 juin	

Calendrier des AFR

(Les lieux de formation vous seront communiqués ultérieurement.)

Dates Champagne-Ardenne				Dates Lorraine			
Date groupe 1	Date groupe 2	Date groupe 3	Date groupe 4	Date groupe 1	Date groupe 2	Date groupe 3	Date groupe 4
19 mars	19 mai	18 juin		10 mars	11 mai	25 mai	1 ^{er} juin
				17 et 18 juin			
				17, 18 et 19 février	26, 27 et 28 mai	6, 7 et 8 octobre	
9 et 10 juin				4 et 5 mai			
12, 13 avril et 10, 11 mai				1, 2 mars et 5, 6 avril			
11, 12 mars et 8, 9 avril				18, 19 mars et 15, 16 avril	27, 28 mai et 17, 18 juin		
1 ^{er} et 2 avril	13 et 14 mai	9 et 10 septembre	14 et 15 octobre	15 et 16 février	5 et 6 avril	24 et 25 mai	11 et 12 octobre
16 et 17 février	5 et 6 octobre			13 et 14 avril	14 et 15 Septembre		
9 et 10 mars	8 et 9 avril	2 et 3 juin	9 et 10 septembre	8 et 9 mars	3 et 4 mai	27 et 28 septembre	
				10 et 11 juin			
25, 26 mars et 15, 16 avril				23, 24 mars et 13, 14 avril			
14 juin	5 octobre			24 mars			
				11 et 12 mars	7 et 8 juin	4 et 5 octobre	
11, 12 mars et 16 avril				8, 9 avril et 14 mai			
5, 6 avril et 10 mai				4, 5 février et 25 mars	16, 17 septembre et 13 octobre		
22 et 23 mars	17 et 18 juin	23 et 24 septembre	18 et 19 novembre	4 et 5 février	1 ^{er} et 2 avril	3 et 4 juin	16 et 17 septembre
1 ^{er} et 2 avril	7 et 8 octobre	25 et 26 novembre		18 et 19 mars	10 et 11 juin	25 et 26 novembre	
12, 13 et 14 avril				15, 16 et 17 février	10, 11 et 12 mai	7, 8 et 9 juin	

Planification PAR 2027

Calendrier des AFR

(Les lieux de formation vous seront communiqués ultérieurement.)

Code	Thèmes 2026		Dates Alsace			
		Organisme(s)	Date groupe 1	Date groupe 2	Date groupe 3	Date groupe 4
AFR 4.08	Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire	Anaxis santé ou Infor santé	15 et 16 février	14 et 15 juin		
AFR 4.09	Prise en charge palliative dont l'accompagnement de la fin de vie	Ethicare ou Maison médicale Jeanne Garnier	19, 20 mai et 17 juin	29, 30 septembre et 2 novembre		
AFR 4.10	Appréhender la mort dans le cadre professionnel	Santé Académie	30 et 31 mars	1 ^{er} et 2 juin	30 novembre et 1 ^{er} décembre	
AFR 4.11	Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD) Module 1 – Adressage vers l'HAD	À déterminer				
AFR 4.12	Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD) Module 2 – Se faire connaître en tant qu'HAD	À déterminer				
AFR 4.13	Interculturalité : Module à destination des professionnels du soin	À déterminer				
AFR 4.14	Interculturalité : Module à destination des professionnels de la protection de l'enfance	À déterminer				
AFR 4.15	Santé des personnes migrantes	À déterminer				
AFR 5.01	Soutenir et impulser une culture professionnelle de développement du pouvoir d'agir	Déméter santé	15 et 16 mars	16 et 17 septembre		
AFR 5.02	L'adolescent : le comprendre pour mieux le prendre en charge	À déterminer				
AFR 5.03	Identité de genre et orientation sexuelle à l'adolescence	Transfaire	21 et 22 janvier			
AFR 5.04	Contribuer à la santé et à la protection des enfants	Formavenir Performances	5, 6 et 7 avril			
AFR 5.05	Lutter contre les violences et l'exploitation sexuelle des mineur-e-s	À déterminer				
AFR 5.06	Protéger et promouvoir la santé des enfants face aux écrans	À déterminer				
AFR 5.07	Repérage et prise en charge des violences conjugales et/ou intra familiales	Transfaire ou Formavenir Performances	21, 22 janvier et 19 février			
AFR 5.08	Les troubles du neurodéveloppement	Formavenir Performances	15 et 16 mars	16 et 17 septembre		
AFR 5.09	Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter des patients enfants et adolescents	Infor santé	2 et 3 février			
AFR 5.10	Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter les publics adultes	Infor santé	24 et 25 mai			
AFR 5.11	Stop à la stigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques	À déterminer				
AFR 6.01	Bientraitance des personnes accueillies	Idéage Formation ou Santé Académie ou Déméter Santé	24 et 25 mars	9 et 10 juin	13 et 14 octobre	
AFR 6.02	Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle	À déterminer				
AFR 6.03	Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement	À déterminer				
AFR 6.04	Textures modifiées en cuisine et manger-mains	Gip fcip Alsace	10, 11 et 12 février à Schiltigheim	17, 18 et 19 mars à Schiltigheim	7, 8 et 9 avril à Haguenau	

Calendrier des AFR

(Les lieux de formation vous seront communiqués ultérieurement.)

Dates Champagne-Ardenne				Dates Lorraine			
Date groupe 1	Date groupe 2	Date groupe 3	Date groupe 4	Date groupe 1	Date groupe 2	Date groupe 3	Date groupe 4
24 et 25 mai				8 et 9 mars	21 et 22 juin		
31 mai, 1 ^{er} juin et 25 juin	20, 21 septembre et 11 octobre			2, 3 février et 10 mars	23, 24 mars et 15 avril	22, 23 septembre et 11 octobre	
				11 et 12 février	3 et 4 juin	30 septembre et 1 ^{er} octobre	
11 et 12 mars	13 et 14 septembre			18 et 19 mars			
20 et 21 mai				8 au 9 février	27 et 28 septembre		
11, 12, 13 octobre				12, 13 et 14 avril			
24, 25 et 26 mars				18, 19 février et 17 mars	11, 12 mars et 16 avril	21, 22 septembre et 14 octobre	
12 et 13 avril				7 et 8 juin			
12 et 13 mai				4 et 5 mars	3 et 4 juin	2 et 3 novembre	
17 et 18 mars				15 et 16 mars	9 et 10 septembre		
25 et 26 mars	15 et 16 avril	7 et 8 octobre	18 et 19 novembre	1 ^{er} et 2 février	20 et 21 septembre		
10, 11 et 12 mai à Chaumont	14, 15 et 16 juin à Troyes	28, 29, 30 juin à Reims	21, 22, 23 septembre à Charleville-Mézières	15, 16 et 17 juin à Pont Saint Vincent	16, 17 et 18 novembre à Pont Saint Vincent		

Planification PAR 2027

Calendrier des AFR

(Les lieux de formation vous seront communiqués ultérieurement.)

Code	Thèmes 2026	Dates Alsace	Dates Alsace			
			Date groupe 1	Date groupe 2	Date groupe 3	Date groupe 4
AFR 6.05	Prise en charge des troubles de la déglutition	Idéage ou Formavenir Performances	10 et 11 mai	11 et 12 octobre		
AFR 6.06	Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD	Idéage ou Afar ou QVCREP	8, 9 et 22 mars	20,21 septembre et 4 octobre		
AFR 6.07	Circuit du médicament en EHPAD	Adopale	15 et 16 mars	14 et 15 juin	13 et 14 septembre	
AFR 6.08	Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD	Ethicare ou Altaforma	25, 26 mai et 17 juin	27, 28 mai et 18 juin		
AFR 6.09	Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes	À déterminer				
AFR 6.10	Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées	À déterminer				
AFR 6.11	Les moyens de communication alternatifs et augmentés	À déterminer				
AFR 7.01	Prévention des erreurs médicamenteuses	Formavenir Performances	22 et 23 mars			
AFR 7.02	Les méthodes de transmission écrites et orales	À déterminer				
AFR 7.03	Les droits des patients et des résidents	Antidote Expertise	10 et 11 mars	23 et 24 septembre		
AFR 7.04	Hygiène et HACCP en restauration collective	Altaforma	12 et 13 janvier	14 et 15 janvier		
AFR 7.05	Nettoyage et hygiène des locaux en institution	Formavenir Performances	1 ^{er} et 2 février	5 et 6 avril	6 et 7 septembre	
AFR 7.06	Les fondamentaux de l'éthique	À déterminer				
AFR 7.07	Éthique en pratique soignante	À déterminer				
AFR 8.01	Module 1 – Positionnement (en distanciel)	CHU Bordeaux				
AFR 8.02	Module 2 – La gouvernance hospitalière	IEP Bordeaux				
AFR 8.03	Module 3 – Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective	CHU Bordeaux				
AFR 8.04	Module 4 : Apprendre à anticiper et gérer les conflits	CHU Bordeaux				
AFR 8.05	Module 5 – Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux	CHU Bordeaux				
AFR 8.06	Module 06 (optionnel) – Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire	IEP Bordeaux / CHU de Bordeaux				
AFR 8.07	Intelligence Artificielle générative en santé	Ace Sante Lyon ou Formavenir performances				
AFR 8.08	Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale	Formavenir Performances				
AFR 8.09	Médecin-manager : Comment inspirer une dynamique d'équipe confiante, sereine et efficace ?	Adopale ou Antidote Expertise ou Formavenir Performances	23 et 24 mars	11 et 12 octobre		
AFR 8.10	Médecin-manager : Comment prévenir & faire face aux situations conflictuelles en milieu hospitalier ?	Adopale ou Antidote Expertise ou Formavenir Performances	1 ^{er} avril	16 septembre		

Calendrier des AFR

(Les lieux de formation vous seront communiqués ultérieurement.)

Dates Champagne-Ardenne				Dates Lorraine			
Date groupe 1	Date groupe 2	Date groupe 3	Date groupe 4	Date groupe 1	Date groupe 2	Date groupe 3	Date groupe 4
22 et 23 mars	7 et 8 juin	15 et 16 novembre		24 et 25 mai	4 et 5 octobre		
1 ^{er} , 2 et 22 juin	29, 30 septembre et 10 novembre			8, 9 février et 22 mars	15, 16 février et 23 mars	6, 7 septembre et 11 octobre	14, 15 octobre et 25 novembre
				1 ^{er} et 2 février			
9, 10 et 16 février	24, 25 mars et 2 avril	7, 8 et 14 juin		4, 5 et 12 février	3, 4 et 19 mai	20, 21 et 28 mai	
8 et 9 mars	7 et 8 juin			15 et 16 mars	27 et 28 septembre		
22 et 23 mars	10 et 11 mai	4 et 5 octobre	4 et 5 novembre	9 et 10 mars	1 ^{er} et 2 juin	20 et 21 septembre	
1 ^{er} et 2 février	4 et 5 février						
8 et 9 février	12 et 13 avril	2 et 3 novembre		11 et 12 février	8 et 9 avril	16 et 17 septembre	
15 et 16 mars	20 et 21 septembre			9 et 10 juin			
1 ^{er} , 2 et 19 février				14, 15 et 30 juin			
21 et 22 juin	27 et 28 septembre			8 et 9 novembre			
7 juin	6 septembre			15 novembre			

Index des formations

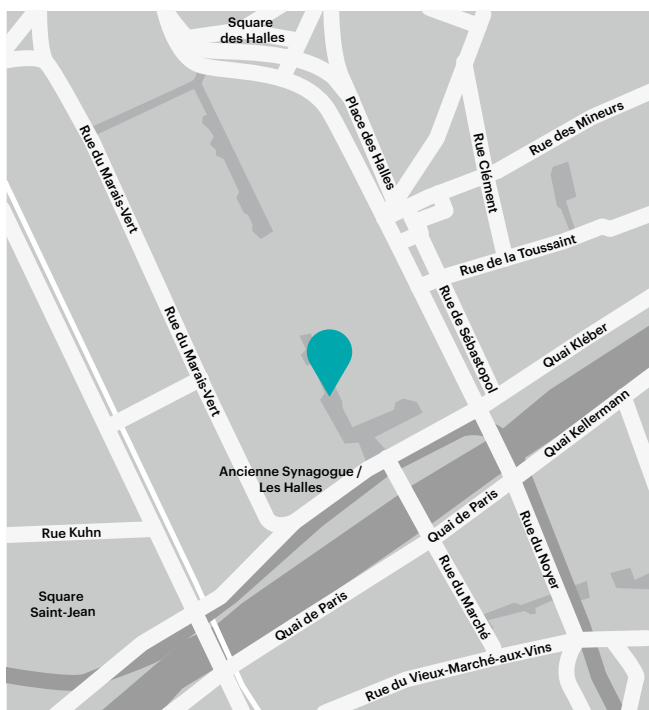
> Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards !	
Module 1 – Repérer précocement des symptômes individuels et identifier des signaux - AFR 2.05	40
> Agir avant l'arrêt : prévenir les absences, affûtons nos regards ! - AFR 2.06	41
Module 2 – Adopter un management préventif et une posture soutenante	
> Améliorer la communication dans la relation entre les professionnels et les soignés, les familles, les proches et les aidants - AFR 4.07	56
> Annonce et accompagnement d'une mauvaise nouvelle médicale - AFR 8.08	107
> Appréhender la mort dans le cadre professionnel - AFR 4.10	59
> Bientraitance des personnes accueillies - AFR 6.01	78
> Circuit du médicament en EHPAD - AFR 6.07	84
> Communiquer avec bienveillance et assertivité en équipe - AFR 2.02	37
> Contribuer à la santé et à la protection des enfants - AFR 5.04	69
> Développer le bien-être grâce à la stimulation sensorielle - AFR 6.02	79
> Développer sa posture de tuteur dans la Fonction Publique Hospitalière - AFR 1.05	32
> Développer ses compétences relationnelles pour contribuer au collectif de travail - AFR 2.01	36
> Design thinking - AFR 1.02	29
> Éthique en pratique soignante - AFR 7.07	96
> Éthique et posture de l'encadrant - AFR 3.02	45
> Être responsable d'équipe : débiter en management, les fondamentaux de l'encadrement d'équipe - AFR 3.01	44
> Évaluer et orienter les personnes repérées comme étant à risque suicidaire - AFR 4.08	57
> Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD)	
Module 1 – Adressage vers l'HAD - AFR 4.11	60
> Formation action à destination des structures publiques d'Hospitalisation à Domicile (HAD)	
Module 2 – Se faire connaître en tant qu'HAD - AFR 4.12	61
> Gestion des incivilités, de l'agressivité et de la violence - AFR 2.04	39
> Gestion des situations difficiles - AFR 3.04	47
> Gestion et conduite de projets - AFR 3.05	48
> Hygiène et HACCP en restauration collective - AFR 7.04	93
> Identité de genre et orientation sexuelle à l'adolescence - AFR 5.03	68
> Intelligence artificielle générative en santé - AFR 8.07	106
> Interculturalité : Module à destination des professionnels de la protection de l'enfance - AFR 4.14	63
> Interculturalité : Module à destination des professionnels du soin - relation soignants/soignés/famille - AFR 4.13	62
> L'adolescent : le comprendre pour mieux le prendre en charge - AFR 5.02	67
> Le travail de nuit - AFR 1.03	30
> Les droits des patients et des résidents - AFR 7.03	92
> Les fondamentaux de l'éthique - AFR 7.06	95
> Les fondamentaux du développement durable et de la RSE - AFR 1.04	31
> Les méthodes de transmission écrites et orales - AFR 7.02	91
> Les moyens de communication alternatifs et augmentés - AFR 6.11	88
> Les troubles du neurodéveloppement - AFR 5.08	73
> Lutter contre les violences et l'exploitation sexuelle des mineur·e·s - AFR 5.05	70

> Médecin-manager : Comment inspirer une dynamique d'équipe confiante, sereine et efficace ? - AFR 8.09	108
> Médecin-manager : Comment prévenir & faire face aux situations conflictuelles en milieu hospitalier ? - AFR 8.10	109
> Mieux comprendre la personne âgée par la méthode de simulateur en vieillissement - AFR 6.03	80
> Mobiliser et motiver les équipes - AFR 3.03	46
> Nettoyage et hygiène des locaux en institution - AFR 7.05	94
> Organisation du temps de travail et méthodologie de construction des cycles de travail - AFR 2.03	38
> Parcours manager médical : Module 1 – Positionnement (en distanciel) - AFR 8.01	100
> Parcours manager médical : Module 2 – La gouvernance hospitalière - AFR 8.02	101
> Parcours manager médical : Module 3 – Comprendre le rôle et la place du médecin manager dans la relation managériale individuelle et collective - AFR 8.03	102
> Parcours manager médical : Module 4 – Apprendre à anticiper et gérer les conflits - AFR 8.04	103
> Parcours manager médical : Module 5 – Identifier les leviers pour créer les conditions d'une meilleure qualité de vie et conditions de travail tout en sachant reconnaître et identifier les risques psychosociaux - AFR 8.05	104
> Parcours manager médical : Module 6 (optionnel) – Thème à définir et coconstruire avec le groupe et à valider par le commanditaire - AFR 8.06	105
> Prévention des erreurs médicamenteuses - AFR 7.01	90
> Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées - AFR 6.10	87
> Prise en charge de la douleur : perfectionnement - AFR 4.02	51
> Prise en charge de la douleur : sensibilisation - AFR 4.01	50
> Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités : Module 1 – Les fondamentaux - AFR 4.03	52
> Prise en charge des addictions et de leurs comorbidités : Module 2 – Approfondissement - AFR 4.04	53
> Prise en charge des personnes diabétiques - AFR 4.06	55
> Prise en charge des personnes en situation d'obésité - AFR 4.05	54
> Prise en charge des personnes handicapées vieillissantes - AFR 6.09	86
> Prise en charge des troubles de la déglutition - AFR 6.05	82
> Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD - AFR 6.08	85
> Prise en charge non médicamenteuse des troubles comportementaux en EHPAD - AFR 6.06	83
> Prise en charge palliative dont l'accompagnement de la fin de vie - AFR 4.09	58
> Process com' - AFR 2.07	42
> Protéger et promouvoir la santé des enfants face aux écrans - AFR 5.06	71
> Référentiel DEAS : Actualisation des compétences des aides-soignants diplômés avant la réingénierie du diplôme d'État de 2021 - AFR 1.06	33
> Repérage et prise en charge des violences conjugales et/ou intra familiales - AFR 5.07	72
> Santé des personnes migrantes - AFR 4.15	64
> Soutenir et impulser une culture professionnelle de développement du pouvoir d'agir - AFR 5.01	66
> Stop à la stigmatisation des personnes présentant des troubles psychiques - AFR 5.11	76
> Textures modifiées en cuisine et manger-mains - AFR 6.04	81
> Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter des patients enfants et adolescents - AFR 5.09	74
> Tous concernés par le psychotraumatisme : repérer, évaluer et orienter les publics adultes - AFR 5.10	75
> Travailler avec l'Intelligence Artificielle - AFR 1.01	28

D'un coup d'œil

Comment accéder aux délégations territoriales de l'Anfh Grand-Est

Délégation territoriale Alsace



Immeuble Le Sébastopol, 5^e étage
3, quai Kléber
67000 Strasbourg
Tél. : 03 88 21 47 00
alsace@anfh.fr

Accès à Strasbourg par la route

- Sortie sur l'A4, en provenance de Paris : sortie n° 51 « Centre-ville » ; « Halles gare ».
- En provenance de Colmar, sur l'A35, sortie n° 2 « Place des Halles ».
- En provenance de Saverne, sur l'A351, sortie n° 2 « Place des Halles ».
- En ville, par le boulevard du président Wilson, puis rue des Halles.

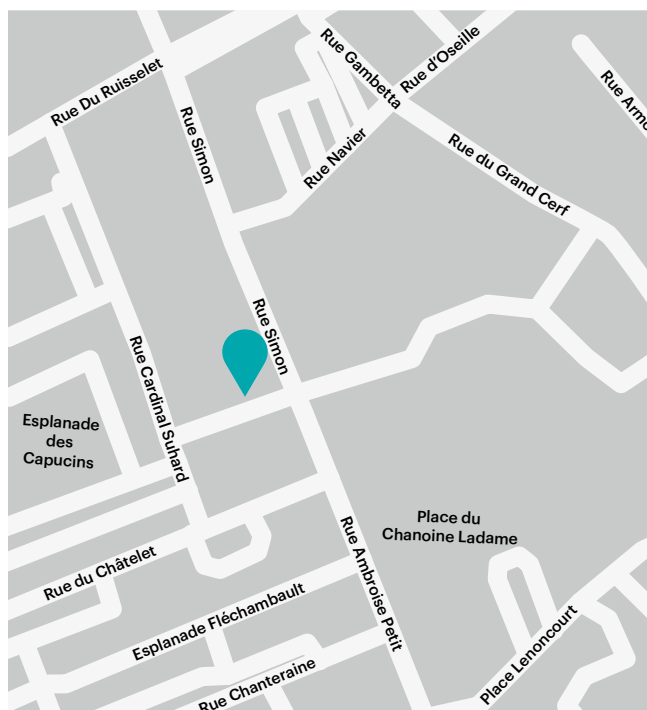
Accès à la délégation Alsace par le tramway

Se rendre au sous-sol de la gare de Strasbourg et prendre :

- le tramway A : direction « Illkirch-Graffenstaden » ;
- le tramway D : direction « Port du Rhin/Kehl ».

Arrêt : « Ancienne Synagogue/Les Halles ».

Délégation territoriale Champagne-Ardenne



20, rue Simon
51723 Reims Cédex
Tél. : 03 26 87 78 20
champagneardenne@anfh.fr

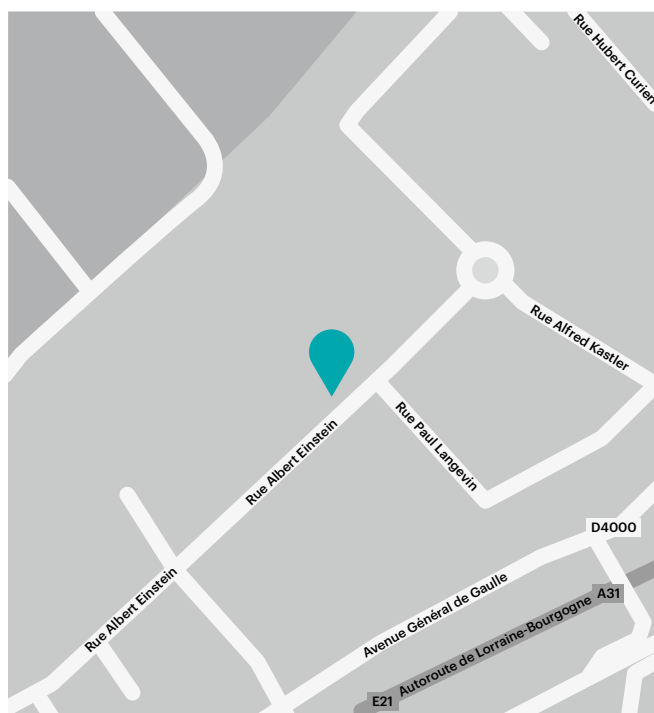
Accès à Reims par la route

- À la croisée des autoroutes :
- A4 – E50 (Paris – Strasbourg).
 - A26 – E17 (Lille – Lyon).
 - A34 – E46 (Ardennes).

Accès à la délégation Champagne-Ardenne par le bus

Ligne 4 : Hôpital Debré/La Neuville mairie
➤ arrêt : Saint-Rémi.
Ligne 6 : Gare centre/ZI Farman/Croix Blandin
➤ arrêt : Saint-Rémi.
Ligne 9 : Saint-Brice-Courcelles – Victoire/Cormontreuil/Les Parques
➤ arrêt : Ruisselet.

Délégation territoriale Lorraine



Les jardins de Saint-Jacques

7, rue Albert Einstein

BP 31118

54320 Maxéville

Tél. : 03 83 15 17 34

lorraine@anhf.fr

Accès à Nancy par la route

En venant de l'A31:

- Sortie d'autoroute n° 19 Nancy – Laxou Champ-le-Bœuf;
- Direction Zénith – ZI Saint-Jacques II.

En venant de l'A33:

- Sortie Nancy – Gentilly;
- Nancy – Laxou Gentilly;
- Direction Zénith – ZI Saint-Jacques II.

Accès à la délégation Lorraine par le bus

Ligne 13: Depuis la gare, direction Maxéville ZA Saint-Jacques

- arrêt: Albert Einstein.

Ligne T2: Direction Laxou La Sapinière

- arrêt: Saint Jacques II.

Notes

Notes

